

# 7. Indici delle concordanze delle *Œuvres* di Robespierre

## 7.1 INDICE DELLE CONCORDANZE DI «BONHEUR»

### TOMO I

*DISCOURS SUR LES PEINES INFAMANTES, COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE DE METZ EN 1784*, pp. 5-77<sup>1</sup>.

Edizione del 1784, pp. 20-47.

p. 20

C'est un sublime spectacle de voir les compagnies sçavantes, sans cesse occupées d'objets utiles à l'interet public, inviter le génie, par l'appas des plus flatteuses récompenses à combattre les abus qui troublent le BONHEUR de la société.

p. 31 (2)

La vertu produit le BONHEUR, comme le soleil produit la lumiere, tandis que le malheur sort du crime, comme l'insecte impur naît du sein de la corruption.

[...]

toute loi injuste; toute institution cruelle qui offense le droit naturel; contrarie directement leur but, qui est la conservation des droits de l'homme, le BONHEUR et la tranquillité des citoiens.

p. 36

on auroit beau ajouter que les peuples qui l'ont adopté sont d'ailleurs, justes, humains, éclairés; qu'ils ont des mœurs polies, des loix sages, des institutions sublimes; qu'ils sçavent mieux qu'aucun autre respecter les droits de l'humanité et connoitre les principes du BONHEUR social;

p. 39

Ce préjugé fatal semble fait pour etre le signal de la discorde. C'est par lui qu'une barriere insurmontable s'éleve tout a coup entre des familles pretes à s'unir par une étroite alliance; c'est par lui que le dedain, le mépris, le deuil, le désespoir succede à l'estime, à l'amour, à la joie, à l'ivresse du BONHEUR;

p. 45

J'ai fait voir que l'honneur est le principe du préjugé dont je parle; et ceux sur qui l'honneur a le plus d'empire sont ceux qui attachent le plus de prix à l'éclat des distinctions et au BONHEUR de fixer l'attention du prince; quand il opposera son exemple au préjugé, il sera donc sûr de le combattre avec des armes invincibles.

Edizione del 1785 – note alle pp. 20-47 e appendici I, II, III, pp. 48-63.

p. 37, in nota.

Nous regardons tout ce qui porte atteinte à la stabilité de nos propriétés, comme un coup funeste qui ébranle les fondemens du BONHEUR public.

p. 42, in nota.

Heureux aussi et non moins grand peut-être l'Homme de Lettres qui, sauroit montrer à l'Homme d'Etat les traits dont il doit frapper ce monstre, et obtenir la plus douce récompense qui puisse couronner les travaux du génie, l'avantage de contribuer au BONHEUR de ses concitoyens.

p. 50

Dans toute Société bien constituée, il est des Tribunaux établis par les loix, pour juger les crimes suivant des formes invariables, faites pour servir de sauve-garde à l'innocence et de rempart à la liberté civile; mais ces principes sacrés, sur lesquels portent les premiers fondemens du BONHEUR public, le préjugé permet-il de les suivre avec rigueur?

p. 61

Cette idée intéressante, sur laquelle vous avez su fixer l'attention du public, parviendra tôt ou tard jusqu'au Trône; elle ne sera pas vainement présentée au jeune et sage Monarque qui le remplit: nous en avons pour garant cette sainte passion du BONHEUR des peuples qui forme son auguste caractère.

ÉLOGE DE GRESSET (manoscritto, 1785), pp. 88-115.

p. 95

Je retrouve la même ame dans l'inexprimable douceur du pinceau qui traça l'image de la vie pastorale et des plaisirs de l'âge d'or. Non: cette expression touchante n'a pu sortir que d'un cœur pur, digne de goûter le calme et le BONHEUR de l'innocence qu'il décrit si bien.

p. 105

Si le reste de sa carrière m'offre peu de productions littéraires, je m'en console aisément; elle me présente des objets plus intéressans: le BONHEUR et la vertu.

p. 106

Ils nous ont couté nos mœurs, notre repos, notre BONHEUR, et celui de toute notre postérité, à

laquelle ils transmettront d'âge en âge, la licence et la corruption du notre!

p. 107

Tandis que leur absurde jalousie s'exhaloit en vaines clameurs tranquille, inaccessible à leurs foibles traits, il ne fut pas même tenté de les écraser par la supériorité de son génie. Eh! comment leur malignité auroit-elle troublé son repos? Touchoit-elle aux véritables fondemens de sa gloire et de son BONHEUR?

p. 108 (2)

trouver dans une autorité sacrée et dans un immense revenu mille moiens de contribuer au BONHEUR d'une vaste contrée; etre, au milieu des peuples, comme un ange tutélaire, qui soulage la misere, encourage la vertu, fait regner l'ordre et la paix avec les mœurs et la religion, dont il étendrait l'empire par le seul respect qu'inspire sa personne;

[...]

Quoiqu'un homme qui trouvoit en lui même la paix et le BONHEUR dût être peu tourmenté par le desir de la célébrité, le goût des lettres ne laissa jamais les talens de notre poete absolument oisifs.

p. 111

Ce n'est point assez pour lui de protéger les Sciences et de les encourager par ses bienfaits à des découvertes importantes au bien public; vous l'avez entendu Messieurs, au milieu de vous, célébrer leurs merveilles avec l'éloquence d'un homme digne de se passionner pour le BONHEUR de l'humanité;

ÉLOGE DE GRESSET (edito, 1786), pp. 120-147.

pp. 126-127

Je retrouve la même ame dans l'inexprimable douceur du pinceau qui traça l'image de la vie pastorale et des plaisirs de l'âge d'or. Non, cette expression touchante n'a pu sortir que d'un cœur pur, digne de goûter le calme et le BONHEUR de l'innocence qu'il décrit si bien.

p. 137 (2)

Si le reste de sa carrière m'offre peu de productions littéraires, je m'en console facilement; elle me présente des objets plus intéressans: le BONHEUR et la vertu. L'éloge de beaucoup d'Ecrivains

finit avec la liste de leurs ouvrages; ceux de Gresset sont la moindre partie du sien. [...] Ils nous ont coûté nos mœurs, notre repos, notre BONHEUR, et celui de toute notre postérité, à laquelle ils transmettront d'âge en âge la licence et la corruption du nôtre!

p. 138

Eh! comment leur malignité auroit-elle troublé son repos? Lui ôtoit-elle quelque chose de sa vertu? Touchoit-elle aux véritables fondemens de sa gloire et de son BONHEUR.

p. 139 (2)

Dévoué tout entier au BONHEUR du troupeau qui vous étoit confié, vous mettiez votre félicité à vivre auprès de lui, et votre gloire à faire son BONHEUR;

p. 140

Quoiqu'un homme qui trouvoit en lui-même la paix et le BONHEUR, dût être peu tourmenté par le désir de la célébrité, le goût des lettres ne laissa jamais les talens de Gresset absolument oisifs.

*ÉLOGE DE MESSIRE CHARLES-MARGUERITE-JEAN-BAPTISTE MERCIER DUPATY PRÉSIDENT A MORTIER AU PARLEMENT DE BORDEAUX, pp. 155-181.*

p. 161

Le peuple tremblant sous ses tyrans, n'ayant d'autre sentiment que celui de sa faiblesse, ne pouvait apprécier tout le bien que devaient opérer, pour son BONHEUR, ceux qui, par leurs fonctions augustes, sont chargés de rendre la justice.

[...]

Dans Athènes et dans Rome on voyait à côté des monumens élevés à la gloire des héros, ceux qui étoient consacrés à rappeler à la nation le souvenir des législateurs et des philosophes; de ces hommes rares et privilégiés, de ces amis de l'humanité, qui semblent n'avoir été placés sur la terre que pour le BONHEUR de ceux qui l'habitent.

p. 166

O citoyen généreux! il en a coûté, sans doute, à votre BONHEUR et à votre tranquillité pour être demeuré fidèle à vos promesses;

p. 169 (2)

Il ne craint pas de dire hautement la vérité, lorsqu'elle importe au BONHEUR public. C'est dans

ces écrits sublimes et touchans, où son ame et son génie respirent encore, où la vie d'un homme est appréciée ce qu'elle vaut, où tout est consacré au bien de l'humanité, où l'on retrouve partout le philosophe profond et le magistrat vertueux, que nous pouvons puiser des lumières et des vérités utiles; car il ne nous est plus permis de nous endormir sur le sein de tant d'abus révoltans, aujourd'hui que notre souverain, uniquement occupé du BONHEUR de son peuple, nous invite à venir déposer dans son cœur paternel le sujet de nos plaintes;

p. 175

Qu'on aime à voir le philosophe et le grand homme rendre hommage aux premiers sentimens de la nature, découvrir les racines par où il tient à l'espèce humaine, et établir, sur cette base, ses jouissances et son BONHEUR!

p. 176

Convaincu par une longue expérience, et plus encore par de profondes réflexions, que c'est des lois que dépendent le BONHEUR et la durée des empires, et que naissent tous les désordres tant reprochés à la méchanceté humaine, il se remplit des idées de réforme et d'amélioration, que sa bienfaisance et ses talens ont fait espérer à la France, et annoncé à toute l'Europe.

p. 179

Chéri et respecté de sa famille dont il fait le BONHEUR, honoré par le suffrage de tous les gens de bien, admiré des étrangers qui veulent le voir et le connaître, son nom est mis à côté de celui des bienfaiteurs du genre humain. Les malheureux ne le prononcent qu'avec attendrissement.

*ÉLOGE DE LA ROSE, pp. 185-194.*

p. 190

Elle nous révéla comment les dieux jettant un regard de commisération sur les mortels, avoient résolu d'arrêter les progrès de l'égoïsme qui sembla avoir banni de la terre la gaité, la franchise, la vertu et le BONHEUR, en lui opposant une association fondée sur la concorde et sur l'amitié.

p. 192

Livrez-vous donc tout entier à la joie que votre heureuse adoption doit vous inspirer et rendez grâces aux dieux qui ont daigné vous accorder

une si éclatante faveur; reconnoissez votre dignité, *agnosce, o rosati, dignitatem tuam*; et connoissez surtout votre BONHEUR, et méritez-le de plus en plus par votre zèle à répondre aux volontés du ciel et à observer ses commandements, aimez la rose, aimez vos frères, ces deux préceptes renferment toute la loi.

p. 194 (2)

C'est le BONHEUR que je vous souhaite. Tel est le BONHEUR qui vous attend si, fidèle à la grâce de votre vocation, vous vous montrez toujours zélé à remplir les engagements sacrés qu'elle vous impose: en deux mots aimez la rose, aimez vos frères; ces deux préceptes renferment toute la loi <.....> *In his duobus tota lex est.*

ŒUVRES POÉTIQUES DE MAXIMILIEN ROBESPIERRE, pp. 215-246.

#### POÉSIES AMOUREUSES

p. 227, *Vers pour le mariage de M<sup>lle</sup> Demoncheaux*  
Tu peux croire à de tels présages;  
De ta gloire et de ton BONHEUR  
Je vois trois infaillibles gages:  
Tes yeux, les grâces et ton cœur.

p. 227, *J'ai vu tantot l'aimable flore <.....>*  
Quelle main forma les doux nœuds?  
De la vive gaieté d'Hortense  
Reconnaissez l'ouvrage heureux,  
Son air, sa grâce enchanteresse,  
Son humeur aimable et riante;  
Avec les jeux et la jeunesse  
Près d'elle enchaîne le BONHEUR.

#### POÉSIES DIVERSES

p. 242, *L'Homme champêtre*  
Il n'est point des remords la renaissante proie,  
Ni le crime, ni la terreur  
Ne troublent un moment son innocente joie.  
Chaque idée est pour lui l'image du BONHEUR;

#### TOMO II

LES PLAIDOYERS PRONONCÉS DEVANT LE CONSEIL D'AR-  
TOIS

MÉMOIRE À CONSULTER POUR JEAN-BAPTISTE DE BEUGNY  
(1782), pp. 111-121.

p. 115

Catholique jusqu'à l'âge de 64 ans, il se jette tout à coup dans la Réforme; c'est-là ce qu'il appelle Avoir eu le BONHEUR de connoître la vérité.

PLAIDOYERS POUR LE SIEUR DE VISSERY DE BOIS-VALÉ  
(1783), pp. 136-170.

p. 136

Pourquoi faut-il que nous ne puissions payer aux grands Hommes qui les ont inventés ou conduits vers la perfection, le juste tribut de reconnaissance et d'admiration que leur doit l'humanité entière, sans être forcés de gémir en même-tems sur ces honteuses persécutions, qui ont rendu leurs sublimes découvertes aussi fatales à leur repos, qu'elles étoient utiles au BONHEUR de la société?

p. 144

L'ignorant méprise les sciences; l'homme frivole ne les regarde gueres que comme des objets d'agrémens; l'homme qui pense y voit la source du BONHEUR de l'humanité et de la grandeur des Empires.

SECOND PLAIDOYER OU RÉPLIQUE POUR LE SIEUR DE VYS-  
SERY (1783), pp. 171-202.

p. 174

non, c'est une loi de la nature; c'est un phénomène ordinaire, qui a sa source dans une propriété des corps, que la Physique a découverte, et, qu'elle a sçu faire servir, par des moyens aussi simples qu'infaillibles, au BONHEUR du genre humain.

pp. 194-195

C'est-à-dire que, parce que les premiers Juges l'auroient puni d'une démarche salutaire à l'intérêt public, des Magistrats accoutumés à signaler leur zèle pour le BONHEUR de leurs Concitoyens, aggraveroient encore cette peine, ajouteroient de nouveaux obstacles aux progrès d'une découverte utile, en effrayant, par un nouvel exemple, tous ceux qui seroient tentés de l'adopter.

p. 195

Vous le feriez, si vous vouliez extirper cette découverte; mais vous aimez mieux la protéger; vous ambitionnez la gloire de favoriser toutes celles qui intéressent le BONHEUR de la Société, et vous suivriez des principes diamétralement opposés.

MÉMOIRE POUX FRANÇOIS DÉTEUF, DEMEURANT AU VIL-  
LAGE DE MARCHIENNES; CONTRE LES GRANDS-PRIEURS ET  
RELIGIEUX DE L'ABBAYE D'ANCHIN (1783), pp. 234-254.

p. 235

Un petit commerce, sur lequel étoit fondée sa subsistance, prospéroit par son application et par son industrie. Content de sa modique fortune, il goûtoit, au sein de sa famille, le BONHEUR qui accompagne une vie tranquille et irréprochable, lorsqu'un Moine osa le dénoncer au Public comme un scélérat digne de toute l'animadversion de la Justice.

TOMO III

IV – ROBESPIERRE À MADEMOISELLE DEHAY, 22 janvier 1782.

p. 23

On peut rendre aux Grâces mêmes de semblables hommages, lorsqu'à tous les agréments qui les accompagnent, elles savent joindre le don de penser et de sentir, et qu'elles sont également dignes de pleurer l'infortune et de donner le BONHEUR.

IX – ROBESPIERRE À UNE DAME, 21 décembre 1786.

p. 31

Lorsqu'on a défendu la cause des malheureux avec ce sentiment profond et douloureux qu'inspire l'idée de l'injustice qu'on est forcé de repousser, dans ce moment où l'on est encore incertain si on aura le BONHEUR de le sauver, il faut à la fois une consolation et une récompense.

XII – ROBESPIERRE À UNE JEUNE FILLE, 26 juin 1787.

p. 34

J'en doute un peu et ce doute m'afflige; car lorsqu'on ne possède pas soi-même le BONHEUR, on voudroit se consoler par celui des autres; on voudroit au moins en voir jouir ceux qui méritent le plus de l'obtenir <...>

XIV – ROBESPIERRE À UNE JEUNE FILLE, 6 juin 1788.

p. 35

Car le comble du BONHEUR et de la gloire pour un écrivain, quel qu'il soit, c'est de plaire aux Grâces, n'importe de quelle manière.

XLIII – ROBESPIERRE À LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA CON-  
STITUTION D'ARRAS, 27 juin 1790.

p. 87

Quel suffrage pourrais-je préférer à celui d'une société dont les vertus et les principes doivent contribuer si puissamment à la régénération et au BONHEUR de mon pays?

LIII – ROBESPIERRE AUX ADMINISTRATEURS DE LA VILLE  
D'AVIGNON

p. 97 (2)

Si Rome donnait le droit de cité aux peuples qu'elle avoit vaincues, pourquoi repousserions-nous des frères, vainqueurs comme nous du despotisme et destinés à combattre avec nous pour la conservation de la liberté commune? Voilà la seule politique qui puisse faire le BONHEUR des hommes; voilà du moins, ma profession de foi.

[...]

Ils ne seraient plus au moment où je vous écris; le BONHEUR du peuple avignonnais seroit proportionné à sa magnanimité, si ma puissance égaloit, mon zèle pour ses intérêts, et la tendre vénération que je lui ai vouée.

LXIV – ROBESPIERRE À LA MUNICIPALITÉ DE TOULON,  
11 avril 1794.

p. 103

Je le recommande à votre patriotisme: vous vous appellerez qu'à la propagation des lumières et de l'esprit public est attaché le BONHEUR de la patrie et de l'humanité.

LXXII – ROBESPIERRE À LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA CON-  
STITUTION DE VERSAILLES, 1<sup>er</sup> juin 1791.

p. 107

Toujours convaincu que la liberté et le BONHEUR public sont attachés à la propagation des principes, je vous envoie plusieurs ouvrages que je confie à votre patriotisme.

LXXVII – ROBESPIERRE À LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA  
CONSTITUTION DE VERSAILLES, 13 juin 1791.

p. 113

Dites-leur que cette seule qualité sera toujours à mes yeux un titre sacré; dites-leur, que pour aimer ardemment la patrie je n'en suis pas moins

attaché à leur BONHEUR particulier, et que je leur offre à tous en général, et à chacun en particulier, mon zèle, ma voix, toutes mes ressources et ma vie même.

LXXXIX – ROBESPIERRE À LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA CONSTITUTION D'ARRAS (sans date)

p. 118

«Il est naturel que tous les ennemis du bien public soient les miens et qu'ils s'agissent surtout, au milieu de mes compatriotes, avec une vivacité proportionnée à mon dévouement pour leur BONHEUR».

CCXXXVI – LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC À L'ARMÉE, 4 brumaire an II (25 octobre 1793)<sup>2</sup>.

p. 203

Que les tirans et les esclaves disparaissent de la terre, qu'il n'y reste plus que la justice, le BONHEUR et la vertu.

TOMO III – APPENDICE

VIII – ROBESPIERRE AU CLUB DES AMIS DE LA CONSTITUTION D'AVIGNON, 25 décembre 1790.

p. 17

Qu'il continue de faire triompher autant qu'il est en lui, la cause de la vertu et de l'humanité; qu'il ranime dans le cœur des Français eux-mêmes la flamme céleste de la liberté, que pour prix du salutaire exemple qu'il a donné aux hommes, sa gloire soit à jamais égale à son BONHEUR;

IX – ROBESPIERRE À LA MUNICIPALITÉ D'AVIGNON, 3 janvier 1791.

p. 18

Si Rome donnoit le droit de cité aux ennemis qu'elle avoit vaincus, pourquoi repousserions-nous des frères, vainqueurs, comme nous, du despotisme, destinés à combattre, avec nous, pour la conservation de la liberté commune? Voilà la seule politique, qui puisse faire le BONHEUR des hommes; voilà du moins ma profession de foi.

p. 19

Ils ne seroient déjà plus, au moment où je vous écris, le BONHEUR du peuple avignonois seroit

proportionné à sa magnanimité, si ma puissance égalait mon zèle pour ses intérêts et la tendre vénération que je lui ai vouée.

XV – LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA CONSTITUTION, SÉANTE AUX JACOBINS DE PARIS, À LA SOCIÉTÉ DE STRASBOURG QUI LUI EST AFFILIÉE, 22 février 1792<sup>3</sup>.

pp. 26-27

Continuons de semer dans le cœur des hommes les principes de la justice et de l'égalité; nos enfans, notre postérité (si ce n'est nous) recueilleront la liberté et la paix, et le BONHEUR du monde sera notre récompense.

TOMO IV

PROSPECTUS, pp. 1-4.

p. 3

C'est à cette condition seulement que, descendu de la tribune du Sénat français, on peut monter encore à celle de l'Univers, et parler non à une Assemblée, qui peut être agitée par le choc des intérêts divers, mais au genre humain, dont l'intérêt est celui de la raison et du BONHEUR général. N° 1 (19 mai 1792)

EXPOSITION DE MES PRINCIPES, pp. 5-15.

p. 6

L'Assemblée constituante a tenu dans sa main la destinée de la France et de l'Univers; elle pouvoit tout à coup élever le peuple français au plus haut degré de BONHEUR, de gloire et de liberté; elle est restée au-dessous de sa mission sublime.

p. 9

Sont-ce les définitions inventées par les diplomates pour classer les diverses formes de gouvernement qui font le BONHEUR et le malheur des nations, ou la combinaison des lois et des institutions qui en constituent la véritable nature?

RÉPONSE DE M. ROBESPIERRE AUX DISCOURS DE MM. BRISSOT ET GAUDET (sic) DU 25 AVRIL 1792, PRONONCÉE À LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA CONSTITUTION, LE 27 DU MÊME MOIS, ET IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA SOCIÉTÉ, pp. 28-46.

p. 43

Le ciel qui me donna une âme passionnée pour la liberté, et qui me fit naître sous la domination

des tyrans, le ciel qui prolongea mon existence jusqu'au règne des factions et des crimes, m'appelle peut-être à tracer de mon sang la route qui doit conduire mon pays au BONHEUR et à la liberté; j'accepte avec transport cette douce et glorieuse destinée.

N° 3 (31 mai 1792)

*CONSIDÉRATIONS SUR L'UNE DES PRINCIPALES CAUSES DE NOS MAUX*, pp. 77-99.

p. 78

A quoi tenoient le BONHEUR et la liberté publique? à l'une ou à l'autre de ces deux choses.

p. 80

Lorsque ces hommes concluent avec la cour le traité qui lui livre le BONHEUR de la nation, et l'espérance de tous les peuples et des siècles futurs, il est stipulé qu'ils garderont, le plus long-tems possible, le masque de patriotisme qu'ils lui vendent;

p. 89

Cependant voilà le véritable caractère du patriotisme. Le bien public, le BONHEUR de tous, voilà son unique objet: l'amour de la justice et de l'égalité, voilà sa passion.

*COUP D'ŒIL SUR LA SÉANCE PERMANENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE*, pp. 99-101.

p. 101

Je me borne à faire des vœux pour le BONHEUR et pour la liberté de mon pays.

N° 4 (7 juin 1792)

*OBSERVATIONS SUR LES CAUSES MORALES DE NOTRE SITUATION ACTUELLE*, pp. 109-119.

pp. 111-112

Mépriseraï-je plus celui qui touche au dépôt que je lui ai confié, que l'homme qui livre aux tyrans le dépôt du BONHEUR de l'univers; le procureur qui dépouille l'orphelin, que le mandataire qui trahit les nations.

p. 114

Que leur importent, et la dignité de l'homme, et la gloire de la patrie, et le BONHEUR des races futures?

p. 117

Nous voulons l'égalité des droits parce que sans elle, il n'est ni liberté, ni BONHEUR social:

p. 118

Eh! de quel prix peuvent être à nos yeux ces vains honneurs que vous partagez? En faut-il donc d'autres aux amis de l'humanité, que le BONHEUR et la liberté de leur pays qu'ils ont défendu?

*DES FÊTES NATIONALES ET DES HONNEURS PUBLICS*, pp. 119-127.

p. 122

Je ne craindrai pas au moins de dire tout haut que les vertus utiles au BONHEUR des hommes doivent seules prétendre à ces honneurs presque divins;

N° 5 (15-17 juin 1792)

*SUR LE RESPECT DÛ AUX LOIS ET AUX AUTORITÉS CONSTITUÉES*, pp. 144-149.

p. 146

Il veut ravir aux hommes jusqu'aux moyens de perfectionner leur raison et leur BONHEUR, en leur défendant de s'éclairer mutuellement sur leurs intérêts les plus chers;

p. 149

La tranquillité, c'est l'ordre public, c'est l'harmonie sociale. Peut-elle exister sans la justice, sans la liberté, sans le BONHEUR?

N° 6 (22-23 juin 1792)

*RÉPONSE DE M. ROBESPIERRE, CITOYEN FRANÇAIS À MONSIEUR LA FAYETTE, GÉNÉRAL D'ARMÉE*, pp. 165-190.

p. 171, nota redatta da Robespierre

Il dit encore, que M. Lafayette s'est hâté de proposer sa déclaration des droits, toute mesquine qu'elle étoit, afin que dans le cas où l'Assemblée seroit dissoute, il restât un monument de ce qu'elle vouloit faire pour le BONHEUR public.

N° 8 (5 juillet 1792)

*RÉFLEXIONS SUR LA MANIÈRE DONT ON FAIT LA GUERRE*, pp. 225-232.



p. 231

Nous avons confié notre fortune aux brigands qui nous avoient tant de fois dépouillés, notre BONHEUR et notre liberté aux éternels ennemis de l'égalité et de la vertu.

AUX AMIS DE LA CONSTITUTION. SUR LES CIRCONSTANCES ACTUELLES, pp. 244-253.

p. 250 (2)

C'est au sein d'une telle paix, que se développeront les vertus civiques qui font la gloire et le BONHEUR de la société;

[...]

L'heureuse contagion de nos principes, et le spectacle de notre gloire et de notre BONHEUR amèneront insensiblement cette époque; et alors l'Allemagne n'aura plus besoin de nos armes, pour secouer le joug du despotisme;

p. 251

Si la liberté triomphe, il s'occupe non de sa gloire, mais des moyens d'accroître le BONHEUR de son pays;

N°9 (14 juillet 1792)

OPINION DE J. M. COLLOT – D'HERBOIS. SUR LES COUPABLES DÉMARCHES DU GÉNÉRAL LAFAYETTE, pp. 262-274.

p. 269

Ah! laissez au peuple la vie, la liberté, les vertus; laissez-lui le BONHEUR domestique qui le délasse de ses travaux;

N° 10 (25 juillet 1792)

SUR LA FÉDÉRATION DE 1792, pp. 294-300.

p. 300

attendez le moment favorable que doit amener l'usage des ressources que nous avons indiquées, et que doivent hâter les attentats prochains des ennemis de la liberté. Le salut de la patrie et le BONHEUR de l'humanité sont à ce prix.

DÉCRET SUR LA REBELLION DE LAFAYETTE, pp. 301-307.

p. 307

Partagez vos hommages entre lui et les autrichiens, et ces despotes secourables, qui, pleins du zèle qui l'anime pour la tranquillité et pour le BONHEUR de la France, veulent concourir avec lui au rétablissement de l'ordre, et à la punition de la faction jacobite.

N° 11 (5 août 1792)

DES MAUX ET DES RESSOURCES DE L'ÉTAT, pp. 317-334.

p. 318

Parmi cette multitude de fonctionnaires publics, qui peuplent la France, combien en est-il qui lui montrent la route qu'il doit suivre, qui ne préfèrent point les plus vils intérêts, au BONHEUR de leur pays, et qui ne soient prêts à immoler les droits du peuple à leur orgueil stupide?

p. 319

Le BONHEUR de la France étoit réellement entre les mains de ses représentans.

p. 320

Il n'y a qu'un peuple esclave, dont les destinées soient attachées à un individu ou à une famille; la liberté et le BONHEUR public dépendent de la nature du gouvernement et du résultat des institutions politiques.

p. 327

Les français assemblés voudront, sans doute, assurer pour jamais la liberté, le BONHEUR de leur pays et de l'univers.

p. 329 (2)

La nation voudra encore que, lorsqu'elle sera assemblée, nulle puissance n'ose lui interdire le droit d'exprimer son vœu sur tout ce qui intéresse le BONHEUR public.

Ce peu d'articles très simples, et puisés dans les premiers principes de la constitution, suffiront pour l'affermir et pour assurer à jamais le BONHEUR et la liberté du peuple français.

p. 334

Loin de les envier, laissons purifier ces places, par une génération nouvelle de magistrats dignes du peuple français. Que nous faut-il de plus, que le BONHEUR et la liberté de notre pays?

N° 12 (20 août 1792)

SUR LES ÉVÉNEMENTS DU 10 AOÛT 1792, pp. 350-360.

p. 352

il a exercé sa souveraineté reconnue, et déployé sa puissance et sa justice, pour assurer son salut et son BONHEUR.



p. 359 (2)

Il ne vous reste plus désormais qu'à choisir entre le plus odieux de tous les esclavages ou une liberté parfaite; entre les plus cruelles proscriptions et le BONHEUR le plus pur dont un peuple puisse jouir. [...]

Leurs crimes vous ont encore une fois, forcés à reprendre l'exercice de vos droits; exercez-les d'une manière digne de vous, et propre à assurer votre BONHEUR.

*PIÈCES TROUVÉES DANS LA CHAMBRE DU ROI*, pp. 369-372.

p. 371

A moins d'un ordre particulier de votre majesté, je crois de mon devoir de la suivre par-tout où elle sera; je l'aurois rejointe à Montmédy, si, pour le BONHEUR de la France, votre majesté y fut arrivée.

TOMO V

PREMIÈRE SÉRIE

N° 1 (30 septembre 1792)

*EXPOSÉ DES PRINCIPES ET BUT DE CETTE PUBLICATION*, pp. 15-21.

p. 15

Les nouvelles fonctions que vous m'avez confiées, m'imposent l'obligation de consacrer au BONHEUR de la patrie tous mes momens et toute mon existence.

pp. 17-18

celui des autres sera réduit aux hommes de bonne foi, qui cherchoient dans la révolution, la liberté de leur pays et le BONHEUR de l'humanité.

p. 18

Lorsqu'il déploie cette force, conformément à la volonté générale, il assure la liberté et le BONHEUR public.

*TABLEAU DES OPÉRATIONS DE LA CONVENTION NATIONALE DEPUIS LE PREMIER MOMENT DE SA SESSION*, pp. 21-32.

p. 23

ils doivent se montrer aux yeux de l'univers comme des philosophes, amis de l'humanité, destinés à préparer le BONHEUR du monde\*:

p. 24

Et cette formule qui renfermoit en deux mots tous les principes du BONHEUR des hommes, et tous les devoirs des législateurs, ne pouvoit-elle pas être regardée et comme un nouveau garant de leur fidélité à la cause du peuple, et comme une expiation de tous les autres sermens insignifians ou dangereux qui avoient été prodigués jusqu'à l'époque de la dernière révolution?

N° 2 (20 octobre 1792)

*RÉCIT DE LA SÉANCE DES JACOBINS DU 14 OCTOBRE 1792: RÉCEPTION DU GÉNÉRAL DUMOURIEZ*, pp. 33-36.

p. 36 (2)

Quelle félicité peut égaler celle d'un homme qui rend un peuple au BONHEUR et à la liberté!

[...]

Citoyen général, remplis ta glorieuse carrière; et reviens ensuite, au milieu de nous, jouir de la gloire et du BONHEUR de ton pays<sup>5</sup>.

*SUITE DU TABLEAU DES OPÉRATIONS DE LA CONVENTION NATIONALE (25-26 SEPT.)*, pp. 40-45.

p. 40

J'ai frémi, plus qu'aucun autre, à l'idée de ces mouvemens terribles, et c'étoit pour qu'ils ne fussent point éternellement vains; c'étoit pour que le peuple ne fût point forcé à les recommencer que j'aurois désiré qu'ils fussent dirigés par quelque citoyen sage, juste et ferme, pour assurer une fois le salut et le BONHEUR publics.

p. 41

Mes idées, quelques révoltantes qu'elles parussent, ne tendoient qu'au BONHEUR public; car jamais personne n'aima plus que moi l'ordre et le règne des lois justes<sup>6</sup>.

N° 3 (30 octobre 1792)

*SUITE DU TABLEAU DES OPÉRATIONS DE LA CONVENTION NATIONALE (25-30 SEPT. 1792)*, pp. 46-51.

p. 48

Jusques-là que nos fêtes soient de dompter les tyrans, et de cimenter le BONHEUR de la république, par des lois justes.

N° 5 (15 novembre 1792)

*SUR LE PARTI À PRENDRE À L'ÉGARD DE LOUIS XVI*, pp. 56-64.

p. 56

Il y a autant de distance entre ce procès et l'objet de notre délibération actuelle qu'il y en a entre le siècle de Cromwell et le nôtre: entre une révolution à laquelle présidèrent l'ambition et le fanatisme, et celle que la philosophie doit diriger pour le BONHEUR des hommes.

p. 60

Tel est l'ordre sacré de la nature, qui oblige les nations, plus encore que les individus, à concourir de tout leur pouvoir à la défense et au BONHEUR de leurs semblables.

N° 6 (22 novembre 1792)

DES PAPIERS PUBLICS, pp. 75-77.

p. 76 (2)

Croyez-vous que ce soit pour l'amour d'elle, que cette multitude d'écrivains se déclarent les apôtres de la liberté; et que toute leur ambition soit de sacrifier au BONHEUR de l'humanité, leur repos, leur fortune et leur vie?

[...]

si chaque jour, les écrits périodiques qu'il attend avec impatience, et qu'il dévore avec avidité, lui apporte régulièrement le poison de la calomnie préparé avec un art nouveau, ne faut-il pas que les citoyens les plus dévoués au BONHEUR de leur pays, finissent par paroître des monstres odieux?

SUITE DU TABLEAU DES OPÉRATIONS DE LA CONVENTION NATIONALE (18-30 OCTOBRE 1792), pp. 77-96.

p. 86

Voilà les soins qui occupent des hommes à qui le BONHEUR de l'humanité est confié!

p. 87

Après deux heures de débats tumultueux, l'assemblée renvoie la dénonciation au comité de sûreté générale. Elle auroit pu, en moins de tems, décréter le BONHEUR de plusieurs millions d'hommes.

N° 7 (29 novembre 1792)

RÉPONSE DE MAXIMILIEN ROBESPIERRE À JÉRÔME PETION, pp. 97-115.

p. 107 (2)

Combien il vous eût été facile d'assurer pour jamais le BONHEUR de votre pays, et de terrasser du même coup le despotisme et l'intrigue!

[...]

*Je n'ai plus eu la même influence sur les événemens, répétez-vous sans cesse d'un ton plaintif; on verra si cela a été plus utile que nuisible au BONHEUR de ses habitans.* Est-ce une menace que vous nous faites?

p. 114

Dans le lointain les taches disparaissent; les ressorts des événemens politiques ne sont pas aperçus; seul, peut-être, entre tous les défenseurs de la liberté qui ont paru dans le monde vous avez joui de toute votre gloire. Vous devez peut-être, vous défier de votre BONHEUR.

N° 8 (6 décembre 1792)

OBSERVATIONS SUR LE PROJET ANNONCÉ, AU NOM DU COMITÉ DES FINANCES DE SUPPRIMER LES FONDS AFFECTÉS AU CULTE, ADRESSÉES À LA CONVENTION NATIONALE, pp. 116-121.

p. 117

Mon Dieu, c'est celui qui créa tous les hommes pour l'égalité et pour le BONHEUR; c'est celui qui protège les opprimés, et qui extermine les tyrans; mon culte, c'est celui de la justice et de l'humanité!

N° 10 (13-15 décembre 1792)

DEUXIÈME LETTRE DE MAXIMILIEN ROBESPIERRE EN RÉPONSE AU SECOND DISCOURS DE JÉRÔME PETION, pp. 140-159.

p. 143

Quant à ce que vous ajoutez plus bas, que ces Messieurs avoient plus d'intérêt que moi, à soutenir la révolution, si vous voulez parler des richesses et du pouvoir, j'en conviens volontiers avec vous; si vous parlez de la liberté et du BONHEUR public, je le nie.

p. 153

Eh! comment ne les auriez-vous pas mis aussi au rang des défenseurs de la liberté, quand vos oracles et vos directeurs, les Guadet, les Brissot, les Vergniaux, les célebroient, à l'envi, dans leurs journaux, à la tribune, leur votoient des couronnes civiques, et conspiroient avec eux, pour le BONHEUR public, ou pour la conquête du ministère?

p. 158

la Bastille même eût été préférable au supplice de voir chaque jour, le crime et la perfidie ourdir de

nouvelles trames contre la justice et contre le BONHEUR public.

p. 159

Sire, je promets à votre majesté de conformer, autant qu'il est en moi, toute ma conduite à cet auguste modèle: mais je la supplie humblement de vouloir bien prendre en considération une partie des vérités que j'ai eu l'honneur de lui adresser, et des conseils que j'ai pris la liberté de lui donner pour le BONHEUR du peuple et pour la prospérité de son règne.

DEUXIÈME SÉRIE

N° 1 (5 janvier 1793)

*LETTRÉ DE MAXIMILIEN ROBESPIERRE À MM. VERGNIAUD, GENSONNÉ, BRISSOT ET GUADET SUR LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE ET SUR LEUR SYSTÈME DE L'APPEL DU JUGEMENT DE LOUIS CAPET, pp. 189-204.*

p. 190

Vous avez fait naître, messieurs, une grande question qui doit avoir une grande influence sur le BONHEUR du peuple français et sur la liberté du monde.

p. 203

Ce sont les principes de la justice et de la morale, qui seuls peuvent garantir le BONHEUR et la tranquillité des nations.

N° 2 (10 janvier 1793)

*OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET D'INSTRUCTION PUBLIQUE, PROPOSÉ À LA CONVENTION NATIONALE, pp. 207-211.*

p. 208

Le but de la société civile est de développer les facultés naturelles de l'homme, pour le BONHEUR des individus et de la société entière.

p. 209 (2)

De ces principes incontestables, il résulte que l'éducation des citoyens ne doit pas être dans la dépendance absolue de ceux qui gouvernent; elle ne seroit que la sauve-garde de leurs crimes, et un obstacle funeste aux progrès des lumières qui doivent amener la destruction des abus et la perfection du BONHEUR social.

[...]

Quelque vertueux que soit un homme en place, il ne l'est jamais autant qu'une nation entière; et son génie fût-il égal à sa probité, il ne sera jamais à-la-fois, infaillible et impeccable; il aura au moins une passion; et elle peut suffire pour l'égarer, et pour compromettre le BONHEUR commun.

*OPINION DE CAMILLE DESMOULINS, DÉPUTÉ DE PARIS À LA CONVENTION NATIONALE, SUR LA QUESTION DE L'APPEL AU PEUPLE, DANS LE PROCÈS DE LOUIS XVI, pp. 211-223.*

p. 211

tels sont les jours de paix, d'ordre et de BONHEUR, qu'on vous propose de donner à la nation fatiguée; tel est l'arrêt qu'on vous demande contre vous-mêmes.

N° 3 (25 janvier 1793)

*OPINION DE FRANÇOIS-PAUL-NICOLAS ANTHOINE, DÉPUTÉ DU DÉPARTEMENT DE LA MOZELLE SUR LE JUGEMENT DE LOUIS, CI-DEVANT ROI DES FRANÇAIS, pp. 229-238.*

pp. 237-238

Et vous, peuple français, qui soupirez pour la liberté, arrachez enfin le masque aux perfides qui vous oppriment au nom de la loi et de votre souveraineté; jugez entre les méchants et les hommes vertueux, qui depuis quatre ans ont bravé les dangers, supporté les fatigues, dévoré les chagrins pour votre gloire et votre BONHEUR.

N° 4 (30 janvier 1793)

*RÉPERCUSSIONS DES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE SUR LA LIBERTÉ, pp. 243-246.*

p. 246

Le BONHEUR de la France est entre nos mains, elle est sauvée si nous ne nous obstinons point à la perdre. Nous pouvons être les plus grands des hommes, si nous ne voulons pas en être les plus vils.

N° 6 (15-20 février 1793)

*OBSERVATIONS SUR UNE PÉTITION RELATIVE AUX SUBSISTANCES PRÉSENTÉE À LA CONVENTION, LE 12 FÉVRIER, L'AN 2° DE LA RÉPUBLIQUE, pp. 283-287.*

p. 286

Serons-nous donc en peine de procurer aux citoyens malheureux les secours dont ils ont besoin,

pour atteindre le tems où nous aurons pu nous mettre en défense contre nos ennemis, et assurer le BONHEUR public?

p. 287 (2)

Ce peuple qui a fait éclater jusques ici une patience si magnanime, et qui a triomphé de ses oppresseurs, par sa sagesse autant que par son courage, pourroit-il se livrer tout-à-coup à un désespoir funeste qui consommeroit sa ruine à l'époque même où son BONHEUR devoit commencer?

[...]

Ce n'est pas du pain seulement que nous devons au peuple français (les despotes en donnent à leurs sujets), c'est la liberté cimentée par des lois humaines, c'est la dignité des citoyens, c'est la jouissance des droits sacrés de l'humanité, et l'exercice de toutes les vertus sociales que la république développe, et qui font à-la-fois l'ornement et le BONHEUR de la vie humaine;

*LES DÉPUTÉS DU DÉPARTEMENT DE PARIS À LEURS COMMETTANS*, pp. 287-291.

p. 289

nous, représentans de la nation, nous voulons, nous devons lui assurer encore la liberté, la paix, l'abondance, qui sont le fruit des lois justes, sages et bienfaisantes, la jouissance des droits sacrés de l'homme, et toutes les vertus républicaines qui font à-la-fois le BONHEUR et l'ornement de la vie humaine,

N° 8 (2-5 mars 1793)

*ADRESSE DES AMIS DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ SÉANTE AUX JACOBINS DE PARIS AUX SOCIÉTÉS AFFILIÉES (IMPRESION ORDONNÉE DANS SA SÉANCE DU 2 MARS 1793)*, pp. 323-328.

p. 324

Les émigrés rebelles, rentrés au mépris des lois, dans le sein de la patrie qu'ils ont déchirée, se liguent avec une coalition dangereuse, pour nous ravir le BONHEUR et la liberté que nous présentons au monde.

N° 9 (25-31 mars 1793)

*SUR LES TROUBLES DE PARIS*, pp. 340-345.

p. 344

Le second moyen: c'est de soulager la misère publique. [...] Il faut leur arracher cette arme dan-

gereuse, et la tranquillité publique sera d'autant plus assurée, que le peuple français, que les citoyens de Paris sur-tout, ont montré jusqu'ici une patience égale à leur courage; et que pour le consoler, il suffit de paroître s'occuper sérieusement de son BONHEUR ou de ses besoins.

*DES CAUSES DE NOS REVERS, DE LA DISCIPLINE*, pp. 346-353.

p. 351

Depuis trois ans, nous jouirions de la paix, de la liberté et du BONHEUR, si nous avions su prendre les mesures sages et vigoureuses que commandoit le salut public.

N° 10 (25-30 avril 1793)

*DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN PRÉSENTÉE PAR MAXIMILIEN ROBESPIERRE*, pp. 360-363.

pp. 360-361

Ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, ces droits sacrés et inaliénables, afin que tous les citoyens, pouvant comparer sans cesse les actes du gouvernement avec le but de toute institution sociale, ne se laissent jamais opprimer et avilir par la tyrannie; afin que le peuple ait toujours devant les yeux les bases de sa liberté et de son BONHEUR; le magistrat, la règle de ses devoirs; le législateur, l'objet de sa mission.

TOMO VI

Assemblées préliminaires des habitants d'Arras des 23 et 24 mars 1789, pp. 10-11.

*DOLÉANCES DU CORPS DES CORDONNIERS MINEURS DE LA VILLE D'ARRAS, RÉDIGÉES PAR ROBESPIERRE*, art. 5<sup>7</sup>.

p. 10, in nota

Cet usage trop commun ne fait qu'avilir le peuple qu'on méprise au lieu que le premier devoir de ceux qui le gouvernement est d'élever, autant qu'il en est en eux, son caractère, pour lui inspirer le courage et les vertus qui sont la source du BONHEUR sociale (sic)<sup>8</sup>.

Assemblée générale des trois ordres de l'Artois  
Séance du 20 avril 1789, pp. 17-19.

p. 18, in nota

Long-tems avant les élections, il répondoit, avec une feinte modeste, à ceux qui lui faisoient compliment sur sa future députation, que, si quelque chose le flattoit, plus encore que le touchant intérêt que lui marquoit le bon Peuple, c'étoit l'espoir qu'il concevoit, s'il étoit député, de pouvoir travailler efficacement à lui conquérir la liberté et le BONHEUR<sup>9</sup>.

Séance du 21 septembre 1789

CONTRE LE VETO ROYAL, pp. 86-95<sup>10</sup>.

p. 89, *Dire de M. De Robespierre, député de la Province d'Artois à l'Assemblée Nationale. Contre le veto royal, soit absolu, soit suspensif*

Non, quelque idée que l'on veuille se former des Cahiers, mes collègues et moi nous voulons au moins défendre le vœu de ceux qui nous ont envoyés, et qui nous ont partout tracé, dans nos Cahiers, l'ordre de nous sacrifier pour leur BONHEUR et pour leur liberté, et nulle part celui de les assujettir au veto des Ministres.

p. 92

Et d'abord, pourquoi faut-il que la volonté souveraine de la Nation cède pendant un temps quelconque à la volonté d'un homme? Pourquoi faut-il que les Lois ne soient exécutées, que longtemps après que les Représentans du Peuple les auront jugées nécessaires à son BONHEUR?

Séance du 21 octobre 1789

SUR LA LOI MARTIALE, pp. 121-130.

pp. 126-127, *Journal des Débats*, t. II, n° 73, p. 7 Cherchez à découvrir des moteurs, demandez aux Municipalités les instructions qui vous sont nécessaires; créez un Tribunal de lèse-Nation; que les Mandemens incendiaires de quelques Prélats y soient proscrits, et vous retrouverez le calme et le BONHEUR.

Séance du 23 décembre 1789

SUR LE DROIT DE VOTE DES COMÉDIENS ET DES JUIFS, pp. 167-170.

p.168, *Le Point du Jour*, t. V, n° 168, p. 226

Rendons les au BONHEUR, à la patrie, à la vertu en leur rendant la dignité d'hommes et de citoyens;

Février 1790

SUR LE DROIT DE TRIAGE, pp. 217-226.

p. 218, *Motion de M. De Robespierre, au nom de la Province d'Artois et des Provinces de Flandre, de Hainaut et de Cambrais. Pour la restitution des Biens Communaux envahis par les Seigneurs*

Nous venons vous offrir l'une des plus belles occasions qui puissent se présenter à vous de signaler ce zèle pour les intérêts du peuple et pour le BONHEUR de l'humanité qui est à la fois le premier de tous vos devoirs, et le plus actif de tous vos sentimens.

p. 225 (2)

Tant d'obstacles s'opposent souvent à votre zèle pour le BONHEUR de l'humanité! Profitez de ce moyen de le satisfaire, au moins en partie. Hélas! dans ce moment même que les puissans ennemis du bien public s'efforcent d'aggraver la misère de nos concitoyens, par d'injustes allarmes, par des soupçons sinistres et par mille intrigues odieuses; grâce à leurs funestes soins ce peuple souffrant ignore jusqu'aux loix bienfaisantes par lesquelles vous avez préparé le BONHEUR de la nation entiere.

p. 226

Hâtez-vous de leur donner ce gage du BONHEUR dont ils seront redevables à vos travaux, et de conquérir, pour ainsi dire, cinq provinces de plus à la constitution et à la liberté.

Séance du 22 février 1790

SUR LES TROUBLES DES CAMPAGNES, pp. 237-268.

p. 265, *Le Nouvelliste national*, t. II, n° 88, p. 219 *Annales patriotiques et littéraires*, n° 144, 23 février 1790

Si l'aristocratie domine dans les Municipalités et les Assemblées Administratives, la liberté est étouffée à sa naissance; le nouveau pouvoir pèsera plus que l'ancien sur la tête du peuple, et la Constitution que vous avez fondée, pour son BONHEUR, et en vertu de sa souveraineté, sera détruite.

p. 267, *Courier de Lyon*, n° 50, p. 415

Nous sommes dans une crise violente, a-t-il dit; l'aristocratie cherche à dominer dans toutes les élections actuelles. Si elle réussit, la liberté est étouffée à sa naissance; le nouveau pouvoir pesera plus que l'ancien sur la tête du peuple; et la constitution que vous avez fondée pour son BONHEUR et en vertu de sa souveraineté, sera détruite.

Séance du 4 mars 1790, 1<sup>er</sup> intervention.  
SUR LE DROIT DE TRIAGE, pp. 271-280.

p. 277, *Journal des Etats généraux* (Le Hodey), t. IX, p. 132

C'est une loi qui n'en est point une puisqu'elle porte le caractère contradictoire à toute loi dont l'esprit et le but doivent être de procurer le BONHEUR et la sécurité au plus grand nombre possible d'individus.

Séance du 7 avril 1790

SUR L'INSTITUTION DES JURÉS TANT AU CIVIL QU'AU CRIMINEL, pp. 307-319.

p. 310 (2), *Le Point du Jour*, t. VIII, 8 avril 1790  
Nous accoutumerons-nous donc à ne regarder ces vérités éternelles, sur lesquelles reposent les droits des hommes et le BONHEUR des sociétés, que comme une vaine théorie faite pour être reléguée dans les livres de morale?

[...]

L'histoire, la raison, tout nous dit que les nations n'ont qu'un moment pour devenir libres; il est arrivé pour nous; c'est vous que l'éternelle providence a destinés à le mettre à profit pour la régénération et le BONHEUR des peuples!

p.315, *Gazette nationale ou Le Moniteur universel*, n° 99, p. 404

*Bulletin de l'Assemblée nationale*, n° 230 bis, p. 1

Le moment le plus favorable pour cette belle institution était venu: sous différez! Qui vous a dit que ce moment reviendra! Et si vous n'êtes pas sûrs de son retour, de quel droit hasarderez-vous le BONHEUR du peuple.

Séance du 15 mai 1790

SUR L'ATTRIBUTION AU ROI DU DROIT DE PAIX ET DE GUERRE, pp. 356-362.

p. 358, *Le Point du Jour*, t. X, n° 303, p. 44  
qu'il leur importe de laisser en paix et de protéger la nation françoise qui défend la cause de l'humanité, et à qui elles devront leur BONHEUR et leur liberté <...>

p. 359, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 136, p. 550

*Bulletin de l'Assemblée nationale*, n° 284, pp. 15-16  
*Courrier d'Avignon*, n° 123, pp. 497-498

Vous déciderez provisoirement, au moins, que le droit de disposer du BONHEUR de l'empire appartient au ministre.

[...]

Il est de l'intérêt des nations de protéger la nation Françoise, parce que c'est de la France que doit partir la liberté et le BONHEUR du monde.

p. 360 (2), *Mercure national ou Journal d'Etat et du Citoyen*, t. II, n° 7, p. 45

Les autres nations averties par cette noble et éclatante démarche, de leurs droits et de leurs intérêts, sentiront l'avantage de n'être plus jouets et les victimes de leurs maîtres, et combien il leur importe de laisser en paix et de protéger la nation Françoise qui défend la cause de l'humanité, et à laquelle elles devront leur BONHEUR et leur liberté.

p. 360 (2), *Journal des Etats Généraux* (Devaux), t. II, p. 279

la France n'a pas d'autre parti à prendre que le maintien de la paix; son exemple agira sur les autres puissances, et c'est alors que du sein de la France, naîtra le BONHEUR du monde entier.

pp. 360 (2) - 361 (2), *Mercure de France*, 22 mai 1790, p. 291

il en a tiré cette conclusion que toutes les Nations auroient intérêt de protéger la Nation Françoise, parce que c'est de la France que doit partir la liberté et le BONHEUR de l'Univers.

p. 361 (2), *Journal des Débats*, t. VIII, n° 278, p. 13  
que c'est à la Nation ou à ses Représentans à prendre des résolutions qui ont la plus grande influence sur sa liberté et sur son BONHEUR;

Séance du 18 mai 1790

SUR L'ATTRIBUTION AU ROI DU DROIT DE PAIX ET DE GUERRE (suite), pp. 363-371.

p. 370, *Journal des décrets de l'Assemblée Nationale*, t. III, n° 21, p. 14

<...> C'est ainsi, et par beaucoup d'autres raisonnemens, que nous regrettons de ne pouvoir transcrire que les amis et les ennemis de la Patrie ont combattu pour ou contre son bonheur.

Séance du 31 mai 1790

SUR LE PLAN DE CONSTITUTION DU CLERGÉ, pp. 385-396.



p. 386 (2), *Gazette nationale ou Le Moniteur universel*, n° 152, p. 616

*Bulletin de l'Assemblée Nationale*, n° 310, pp. 8, 9, 10  
Premier principe: toutes les fonctions publiques sont d'institution sociale: elles ont pour but l'ordre et le BONHEUR de la Société;

[...]

Les Officiers ecclésiastiques étant institués pour le BONHEUR des hommes et pour le bien du Peuple, il s'ensuit que le Peuple doit les nommer.

p. 388, *Journal des Etats Généraux* (Le Hodey), t. IX, p. 12

*Assemblée nationale. Correspondance de Rennes* (Vatar), t. V, n° 1, p. 12

Les officiers ecclésiastiques étant établis pour le BONHEUR du peuple, le peuple doit y nommer.

p. 389, *Mercur de France*, 12 juin 1790, p. 108  
Il ne peut exister dans la société aucun titre de bénéfice qui ne soit nécessaire au BONHEUR de la société et à l'administration du culte.

p. 391, *Journal des Etats-Généraux* (Devaux), t. XII, p. 24

*Gazette nationale ou Extrait...*, t. VIII, pp. 153-154  
toutes les fonctions publiques étant instituées pour le BONHEUR et l'ordre social il en résulte que les offices ne doivent être institués que quand ils sont utiles;

p. 392, *Journal universel*, t. IV, p. 1522  
Toutes fonctions publiques étant instituées pour le BONHEUR de la société, il s'ensuit que toutes celles qui sont inutiles doivent être supprimées.

p. 394, *Journal de la Liberté*, n° 17, p. 275  
S'il ne peut exister aucune institution qui ne tende à l'ordre et au BONHEUR public, je crois qu'il est de la sagesse de l'Assemblée de décréter:

Séance du 16 juin 1790, pp. 406-414.  
SUR LE PLAN DE CONSTITUTION DU CLERGÉ (suite)

p. 407, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 168, p. 688

*Bulletin de l'Assemblée nationale*, n° 338, p. 14  
Non, les Législateurs ne soumettront pas la vie des hommes, le BONHEUR du Peuple au caprice et à l'arbitraire de quelques hommes:

p. 409 (3), *Mercur nationale ou Journal d'Etat et du Citoyen*, t. II, n° 12, pp. 802-805. *Discours de M. Robespierre sur le traitement des évêques pour l'avenir*  
Mais est-ce donc là la manière dont les législateurs doivent pourvoir au BONHEUR public, et à la subsistance de leurs concitoyens?

[...]

Non; d'abord ce seroit violer tous les principes de l'ordre social; ce seroit blesser à la fois les droits et la dignité de l'homme, que de mettre dans les mains de quelques hommes le pouvoir d'accorder ou de refuser des secours pécuniaires aux citoyens indigens, à qui la patrie doit une subsistance certaine; que de faire dépendre des vertus et de la volonté de quelques ecclésiastiques le BONHEUR et la vie d'une multitude de citoyens.

[...]

au lieu de s'appliquer uniquement à les soulager par des moyens insuffisans ou avilissans pour les hommes; voilà la véritable bienfaisance du législateur; voilà les moyens par lesquels il doit surtout assurer le BONHEUR du peuple.

p. 410, *Journal des Etats Généraux* (Le Hodey), t. XII, p. 349

il n'est pas permis au législateur de faire dépendre le sort de l'indigence de la volonté de quelques hommes quels qu'ils soient; il ne lui est pas permis de soumettre le BONHEUR du pauvre au caprice et l'ambition du riche favorisé <...>

Séance du 30 juin 1790 (suite)  
SUR LES TROUBLES DE TABAGO, pp. 443-449.

p. 448, *Gazette de Paris*, t. II, p. 4  
M. Robespierre a vu dans cette demande si naturelle, des menées de la part des Ministres, un art perfide de faire naître la guerre, pour troubler le BONHEUR et le calme, dont la Nouvelle Constitution nous fait jouir.

Séance du 4 juillet 1790  
SUR UNE ADRESSE DES DÉPUTÉS DU COMMERCE DE FRANCE, pp. 462-467.

p. 464, *Mercur national ou Journal d'Etat et du Citoyen*, t. III, n° 1, p. 55

*Le point du Jour*, t. XI, n° 354, pp. 382-384  
mais tout vous fait une loi impérieuse de vous occuper des moyens de déconcerter toutes ces intrigues ministérielles, d'examiner vos rapports politiques avec les nations étrangères, et de pren-



dre les mesures nécessaires pour assurer la conservation de la paix, si nécessaire au BONHEUR et à la liberté de la nation;

Séance du 28 juillet 1790 (suite)

*SUR LA DÉNONCIATION DE MIRABEAU CONTRE LE PRINCE DE CONDÉ*, pp. 489-493.

p. 490, *Le point du Jour*, t. XII, n° 381, p. 329

Je demande que l'assemblée indique un jour où elle s'occupera de l'intérêt public. Voilà la grande et importante question qu'il faut examiner. Sans avoir égard à la motion de M. Mirabeau, l'assemblée doit s'occuper des moyens d'assurer le BONHEUR public.

Séance du 31 août 1790, 2<sup>e</sup> intervention

*SUR L'AFFAIRE DE NANCY*, pp. 529-534.

p. 530, *Le point du Jour*, t. XII, n° 416, pp. 411-413  
*Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 244, p. 1009

si vous avez des doutes, songez qu'il s'agit du salut de la Constitution, songez que c'est entre les mains des Ministres que reposera le BONHEUR public.

Séance du 18 novembre 1790 (soir)

*SUR LA PÉTITION DES AVIGNONNAIS POUR LEUR RÉUNION A LA FRANCE*, pp. 585-608.

p. 604, *Mercure national et Révolutions de l'Europe*, n° 41, p. 1555, et n° 42, p. 1618

qu'une nation quelconque pouvoit toujours changer la forme de son gouvernement, quand elle le croyoit utile à son BONHEUR et à sa liberté, que la puissance des monarques n'étoit qu'un dépôt confié à leurs mains, qu'à chaque minute on pouvoit le redemander;

Société des Amis de la Constitution

Séance du 5 décembre 1790

*SUR L'ADMISSION DE TOUS LES CITOYENS DANS LA GARDE NATIONALE*, pp. 612-655.

p. 624, *Discours sur l'organisation des gardes nationales par Maximilien Robespierre, Membre de l'Assemblée nationale*

Après avoir annoncé d'une manière si franche et si imposante, dans cette déclaration immortelle où nous les avons retracés qu'elle étoit mise à la tête de notre code constitutionnel, afin que les

peuples fussent à portée de la comparer à chaque instant, avec les principes inaltérables qu'elle renferme, nous n'affecterons pas sans cesse d'en détourner nos regards sous de nouveaux prétextes, lorsqu'il s'agit de les appliquer aux droits de nos commettans et au BONHEUR de notre patrie.

p. 625 (2)

L'intérêt, le vœu du peuple est celui de la nature, de l'humanité; c'est l'intérêt général. L'intérêt, le vœu des riches et des hommes puissans est celui de l'ambition, de l'orgueil, de la cupidité, des fantaisies les plus extravagantes, des passions les plus funestes au BONHEUR de la société.

[...]

Pensez-vous que l'univers sera assez aveugle pour préférer à ces loix éternelles de la justice qui appellent au BONHEUR, ces déplorables subtilités d'un esprit étroit et dépravé, qui n'ont produit jusqu'ici que la puissance, les crimes de quelques tyrans et les malheurs des nations?

p. 641

contens, si par quelques déclamations contre les débats impuissans des aristocrates les plus outrés, ils peuvent cacher leur profonde indifférence pour la liberté publique et pour le BONHEUR des hommes, et leur dévouement secret à tous les abus qui favorisent leur ambition particulière.

Séance du 14 décembre 1790

*SUR LA SUPPRESSION DES OFFICIERS MINISTÉRIELS ET DES AVOCATS*, pp. 659-673.

p. 669, *Gazette nationale ou Extrait...*, t. XIII, p. 188

Pour avoir le droit de défendre ses concitoyens, faudra-t-il avoir été choisi par les juges des tribunaux et avoir gagné la bienveillance des directoires, qui ne manqueront pas d'éloigner ceux qui n'auront pas eu le BONHEUR de fixer leur attention?

Séance du 27 décembre 1790

*Sur l'attribution des fonctions de police aux officiers de gendarmerie (suite)*, pp. 677-680.

pp. 678-679, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 363, p. 1496

Pourquoi n'aurais-je pas le courage de le dire, ou plutôt faut-il que les représentans de la nation aient besoin de courage pour dire les vérités qui importent le plus à son BONHEUR?

Séance du 5 février 1791, 2<sup>e</sup> intervention  
*Sur l'organisation de la justice criminelle* (suite)  
SUR LE CHOIX DES JURÉS, pp. 64-72.

p. 72, *Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t. XXI, p. 122  
La véritable religion consiste à punir, pour le BONHEUR de tous, ceux qui troublent la société.

Société des Amis de la Constitution  
Séance du 11 mars 1791, 1<sup>er</sup> intervention.  
SUR LA RESPONSABILITÉ DES MINISTRES, p. 121.

p. 121, *Cicéron à Paris*, n° 39, p. 5  
Or, des ministres doivent être responsables de fait et de droit envers la nation, puisqu'ils tiendront dans leurs mains le BONHEUR et la tranquillité de l'empire.

Avril 1791  
SUR LE MARC D'ARGENT, pp. 158-174.

p. 163, *Discours de M. de Robespierre à l'Assemblée Nationale. Sur la nécessité de révoquer les décrets qui attachent l'exercice des droits du citoyen à la contribution du marc d'argent, ou d'un nombre déterminé de journées d'ouvriers*  
Et si le but de la société est le BONHEUR de tous, la conservation des droits de l'homme, que faut-il penser de ceux qui veulent l'établir sur la puissance de quelques individus et sur l'avilissement et la nullité du reste du genre humain!

pp. 163-164 (2)  
Est-ce donc pour copier servilement les erreurs ou les injustices qui ont si longtems dégradé et opprimé l'espèce humaine, que l'éternelle providence vous a appelés, seuls depuis l'origine du monde, à rétablir, sur la terre, l'empire de la justice et de la liberté, au sein des plus vives lumières qui aient jamais éclairé la raison publique, au milieu des circonstances presque miraculeuses qu'elle s'est plu à rassembler, pour vous assurer le pouvoir de rendre à l'homme son BONHEUR, ses vertus et sa dignité primaire?

p. 164  
O vous qui, contents d'avoir attaché vos noms à un grand changement, ne vous inquiétez pas s'il suffit pour assurer le BONHEUR des hommes, ne vous y trompez pas;

p. 172  
pour couronner tant de loix salutaires, tant de sacrifices généreux, par le magnanime désaveu d'une surprise passagère, qui ne changea jamais rien ni à vos principes, ni à votre volonté constante et courageuse pour le BONHEUR des hommes.

p. 173  
Comment a-t-on pu faire céder à cette prétendue maxime cette règle inviolable, que le salut du peuple et le BONHEUR des hommes est toujours la loi suprême;

Séance du 5 avril 1791  
SUR LES INÉGALITÉS DANS LES SUCCESSIONS, pp. 181-194.

p. 181 (2), *Le Point du Jour*, t. XXI, n° 634, p. 60  
Toute institution qui tend à augmenter l'inégalité des fortunes est mauvaise et contraire au BONHEUR social.

[...]  
Quelle vertu, quel BONHEUR peut exister dans un pays où une classe d'individus peuvent dévorer la substance de plusieurs millions d'hommes.

p. 184, *Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t. XXIV, p. 7  
c'est ce principe politique qui dit que la base de la liberté, la base du BONHEUR social, c'est l'égalité.

p. 185  
Vous n'avez donc rien fait pour le BONHEUR public, pour la régénération des mœurs, si vos loix ne tendent à empêcher, par des loix douces et efficaces l'extrême disproportion des fortunes.

p. 187, *Gazette Nationale ou Le Moniteur Universel*, n° 97, pp. 396-397  
Vous n'avez donc rien fait pour le BONHEUR public, si toutes vos lois, si toutes vos institutions ne tendent pas à détruire cette trop grande inégalité des fortunes.

p. 191, *Courier de Provence*, t. XIV, n° 279, p. 100  
Vous n'avez donc rien fait, ajoute-t-il, pour le BONHEUR public, si toutes vos institutions ne tendent pas à détruire cette trop grande inégalité dans les fortunes.

p. 193, *Journal Général de France*, n° 96, pp. 381-382

En vérité tous les beaux raisonnemens qu'on a faits à l'Assemblée Nationale sur deux êtres fantastiques, la liberté et l'égalité, ne nous ont pas fait avancer d'un seul pas vers le BONHEUR, et au lieu de tout ce beau parlage, il vaudroit sans doute mieux s'occuper de rendre les François plus heureux en employant tous les moyens possibles pour leur ôter des impôts et leur donner la paix.

Séance du 6 avril 1791, 1<sup>er</sup> intervention.

*Sur le projet d'organisation du ministère*

*SUR LA NÉCESSITÉ D'UNE DISCUSSION D'ENSEMBLE*, pp. 195-199.

p. 198, *Journal des Mécontents*, n° 38, p. 4  
je suis effrayé de la précipitation avec laquelle on vous propose ce décret; il n'y a qu'un bon parti à prendre; je vous le propose avec BONHEUR et pour la *décharge de ma conscience*.

Séance du 23 avril 1791 (soir)

*SUR LA LETTRE DU ROI AUX AMBASSADEURS*, pp. 253-256.

p. 254, *Journal du Soir* (des Frères Chaignieau), t. II, n° 190, p. 3

*Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t. XXIV, p. 427

*Le Creuset*, t. II, n° 35, p. 174

ce n'est pas de ce moment-ci que l'assemblée nationale doit croire au patriotisme du roi: elle doit croire que dès le commencement de la révolution, comme le roi l'a dit dans sa lettre, il a été inviolablement attaché aux principes de la révolution et de la liberté, et qu'il n'a connu d'autre BONHEUR que celui du peuple.

p. 255, *Journal des Débats*, t. XIX, n° 699, p. 3

l'Assemblée Nationale doit y croire depuis le commencement de la Révolution: et comme Sa Majesté ne veut avoir d'autre BONHEUR que celui du Peuple, il ne faut point la remercier, mais la féliciter d'avoir toujours eu des sentimens si patriotiques, si dignes d'Elle et de Nation Française.

Séance du 27 avril 1791

*Sur l'organisation des gardes nationales*

*SUR L'ADMISSION DANS LA GARDE NATIONALE DES CITOYENS DOMICILIÉS*, pp. 261-277.

p. 270, *L'Ami du Roi* (Royou), 1791, n° 345, pp. 3-4

Ce n'est pas en liant le monarque à la constitution, par les nœuds de l'amour, de l'intérêt, de la reconnaissance, de son propre BONHEUR, c'est par la terreur seule, qu'il prétend enchaîner le pouvoir exécutif: c'est en fomentant toujours d'injustes défiances;

Séance du 30 avril 1791

*SUR L'AFFAIRE D'AVIGNON* (suite), pp. 296-299.

p. 298, *Journal général de France*, 1<sup>er</sup> mai 1791, p. 482

M. Robertspierre, tout en s'appuyant sur ce que venoit de dire le Préopinant [M. de Clermont-Tonnerre], a fait remarquer cependant que dans un état de Révolution, il est peut-être pardonnable de fournir avec quelque énergie les abus même qu'on croit la source de son BONHEUR.

Séance du 2 mai 1791

*SUR L'AFFAIRE D'AVIGNON* (suite), pp. 299-308.

p. 301, *Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t. XXV, p. 133

Eh! quoi n'existe-t-il pour les peuples d'autre BONHEUR que celui de payer plus ou moins d'impôts?

p. 302

Ainsi, tant que ceux qui sont investis du pouvoir le croiront toujours légitime, et croiront qu'il ne peut jamais être trop étendu pour le BONHEUR du peuple et pour leur propre satisfaction; je dis qu'il ne restera jamais au peuple d'autre moyen de recouvrer la liberté qu'en secouant le joug du despotisme, et qu'ils ne secoueront jamais le joug du despotisme sans insurrection: c'est une vérité incontestable.

p. 304, *Mercure universel*, t. III, p. 73

L'unique BONHEUR d'un peuple est-il donc de payer plus ou moins d'impôts?

Société des Amis de la Constitution

Séance du 9 mai 1791

*SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE*, pp. 319-334.

p. 320, *Discours sur la liberté de la presse, prononcé à la Société des Amis de la Constitution le 11 mai 1791, par Maximilien Robespierre, Député à l'Assemblée Nationale et Membre de cette Société*

Après la faculté de penser, celle de communiquer ses pensées à ses semblables, est l'attribut le plus

frappant qui distingue l'homme de la brute. Elle est tout-à-la-fois le signe de la vocation immortelle de l'homme à l'état social, le lien, l'âme, l'instrument de la société, le moyen unique de la perfectionner, d'atteindre le degré de puissance, de lumières et de BONHEUR dont il est susceptible.

p. 328

Par conséquent, s'il importe plus à la société de ne laisser aucun prétexte d'attenter arbitrairement à la liberté de la presse, que d'envelopper dans le châtement du coupable un écrivain repréhensible, il faut renoncer à cet acte de rigueur, il faut jeter un voile sur toutes ces hypothèses extraordinaires qu'on se plaît à imaginer, pour conserver, dans toute son intégrité, un principe qui est la première base du BONHEUR social.

p. 330

Ce ne sont pas ces hommes incorruptibles, qui n'ont d'autre passion que celle de faire le BONHEUR et la gloire de leur patrie, qui redoutent l'expression publique des sentimens de leurs concitoyens.

p. 331

Laissez passer ce torrent fangeux, dont il ne restera bientôt plus aucune trace, pourvu que vous conserviez cette source immense et éternelle de lumières qui doit répandre sur le monde politique et moral la chaleur, la force, le BONHEUR et la vie.

Séance du 13 mai 1791

*SUR LA CONDITION DES HOMMES DE COULEUR LIBRES* (suite), pp. 361-365.

p. 362, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 135, p. 360

Périssent les Colonies, s'il doit vous en coûter votre BONHEUR, votre gloire, votre liberté! je le répète: périssent les Colonies, si les colons veulent, par les menaces, nous forcer à décréter ce qui convient le plus à leurs intérêts!

p. 363, *Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t. XXV, p. 483

Oui, s'il falloit, ou perdre vos colonies, ou perdre votre BONHEUR, votre gloire, votre liberté, je répèterois: périssent vos colonies.

Séance du 15 mai 1791, 1<sup>er</sup> intervention.

*SUR LA CONDITION DES HOMMES LIBRES DE COULEUR* (suite), pp. 368-376.

p. 373, *Journal du Soir* (Beaulieu), 1791, n° 134, p. 3

*Le Législateur français*, 16 mai 1791, p. 6

Pourquoi donc cette longue et invincible résistance, si elle n'avoit pas pour objet l'oppression et l'esclavage d'une portion intéressante des habitans des Colonies; et si on vouloit le BONHEUR de ses frères, qu'on m'explique pourquoi on ne peut le laisser faire à d'autres.

Séance du 16 mai 1791, 2<sup>e</sup> intervention.

*SUR L'ÉLIGIBILITÉ DES DÉPUTÉS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE À LA PREMIÈRE LÉGISLATURE*, pp. 382-402.

p. 383, *Discours de Maximilien Robespierre à l'Assemblée Nationale, Sur la Réélection des Membres de l'Assemblée Nationale, imprimé par ordre de l'Assemblée Nationale*

Nous allons délibérer sur la partie de la constitution qui est la première base de la liberté et du BONHEUR public, l'organisation du corps législatif;

pp. 385-386

Si la gloire, si le BONHEUR de placer leurs noms parmi ceux des bienfaiteurs de la patrie ne leur suffit pas, ils sont corrompus, ils sont au moins dangereux; il faut bien se garder de leur laisser les moyens d'assouvir un autre genre d'ambition.

p. 387

Donnez à vos concitoyens ce grand exemple d'amour pour l'égalité, d'attachement exclusif au BONHEUR de la patrie;

p. 389, *Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t. XXVI, p. 67

Nous allons délibérer sur une partie de la constitution, qui est la base de la liberté et du BONHEUR public, l'organisation du corps législatif;

p. 393

Donnez à vos concitoyens ce grand exemple d'amour pour l'égalité, d'attachement exclusif au BONHEUR de la patrie;

p. 396, *Le Législateur Français*, t. II, 18 mai 1791, pp. 1-3

Que la France entière compare le commencement de nos travaux avec la manière dont nous les avons terminés, et qu'elle doute à laquelle de ces époques nous avons été plus grands, plus justes, plus dévoués à son BONHEUR!

p. 400, *Mercure de France*, 28 mai 1791, p. 279  
Tous les législateurs qui ont donné à des nations libres des loix qui firent leur BONHEUR et leur gloire, sont rentrés dans la foule après avoir consommé leur ouvrage.

Séance du 18 mai 1791, 1<sup>er</sup> intervention.  
SUR LA RÉÉLIGIBILITÉ DES DÉPUTÉS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE À LA PREMIÈRE LÉGISLATURE (suite), pp. 403-420.

p. 407, *Second Discours Prononcé à l'Assemblée Nationale le 18 Mai 1791 par Maximilien Robespierre, Député du Département du Pas-de-Calais, Sur la Rééligibilité des Membres du Corps Législatif*  
Reconnaissez-vous là des législateurs, des dépositaires du BONHEUR du peuple? Quelle sera l'influence de ces brigues honteuses? Elles dépraveront les mœurs publiques en même temps qu'elles dégraderont la majesté des lois.

p. 408  
le second, qui est naturellement uni à celui-là, c'est l'amour de la véritable gloire, celle qui consiste, non dans l'éclat des dignités, ni dans le faste d'une grande fortune, mais dans le BONHEUR de mériter l'amour de ses semblables par des talents et des vertus.

p. 409 (3)  
Croyez, croyez dès-à-présent qu'il existe dans chaque contrée de l'empire, des pères de famille qui viendront volontiers remplir le ministère de législateurs, pour assurer à leurs enfants des mœurs, une patrie, le BONHEUR et la liberté; des citoyens qui se dévoueront volontiers, pendant deux ans, au BONHEUR de servir leurs concitoyens, et de secourir les opprimés.

[...]  
Voulez-vous me dire qu'ils fuiront la législation, si l'appât de la réélection ne les y attire? Tant mieux! Ils ne troubleront pas le BONHEUR public par leurs intrigues; et la vertu modeste recevra prix qu'ils lui auroient enlevé.

p. 411  
Maintenant il s'agit de porter une loi qui doit influencer sur le BONHEUR des tems qui nous suivront;

p. 415 (2), *Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t. XXVI, p. 133

*Le Logographe, Journal national*, 18 mai 1791, pp. 110-111

Reconnaissez-vous là des législateurs, les dépositaires du BONHEUR du peuple?

[...]  
le premier, c'est de servir sa patrie, le second, qui est peut-être véritablement uni à celui-là, c'est l'amour de la véritable gloire, qui consiste non dans l'éclat ni la perpétuité des dignités, ni dans le faste d'une grande fortune, mais dans le BONHEUR de mériter l'estime et la reconnaissance de ses concitoyens par des talents ou par des vertus.

p. 416  
Voulez-vous me dire qu'ils ne voudroient pas de la législation, si l'espoir de la réélection ne les y attiroit? Tant mieux, ils ne troubleront pas le BONHEUR du peuple par leurs intrigues, et la vertu modeste recevra le prix qui lui auroit été enlevé.

Séance du 30 mai 1791  
SUR LA PEINE DE MORT (suite), pp. 432-446.

p. 434, *Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t. XXVI, p. 496

Voyez par combien d'affections nouvelles elle l'enchaîne au joug des loix; voyez comme elle attache son BONHEUR à ses propriétés, à sa famille, à ses amis, à sa patrie; comme elle lui fait surtout un besoin de la bienveillance de ceux qui l'entourent.

pp. 436-437  
Il faut donc croire que le BONHEUR de la société n'est pas attaché à la peine de mort, puisqu'une grande société qui n'a point les mœurs d'un peuple libre continue d'exister quoi que la peine de mort y ait été abolie.

p. 439, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 152, p. 630

Le premier devoir du Législateur est de former et de conserver les mœurs publiques, source de toute liberté, source de tout BONHEUR social, lorsque, pour courir à un but particulier, il s'écarte du but général et essentiel, il commet la plus grossière et la plus funeste des erreurs.

Séance du 31 mai 1791  
SUR UNE LETTRE DE L'ABBÉ RAYNAL, pp. 446-458.

p. 448, *Le Point du Jour*, t. XXII, p. 563

Ils ont donc fait quelque chose pour le BONHEUR des hommes, ceux que les ennemis de l'égalité et de l'humanité calomnient avec tant d'acharnement.

Séance du 10 juin 1791

*SUR LE LICENCIEMENT DES OFFICIERS DE L'ARMÉE*, pp. 468-498.

p. 471, *Discours de Maximilien Robespierre, Sur le licenciement des officiers de l'armée*

La France ne seroit-elle plus digne d'être défendue, depuis que la destinée de la liberté et le BONHEUR des peuples sont liés à la sûreté?

p. 475 (4)

Craignez ces hommes qui, doués de trop peu de sensibilité et de vertu pour attacher leur BONHEUR individuel au BONHEUR public, de trop peu de talents et d'énergie pour faire le bien, mais ayant assez de ressources pour faire le mal, ne voient dans une révolution qui devoit faire le BONHEUR du monde, que le sujet d'une spéculation qui aboutit à leur bien-être personnel, et peut-être à l'intérêt de quelque vile passion: craignez ces coalitions meurtrières, qui sont comme les canaux par lesquels la cour distille sur la nation le poison mortel qui tue l'esprit public et la liberté dans son berceau; ces hommes, qui calculant la foiblesse de l'opinion publique naissante, l'orgueil, la frivolité, la corruption des riches, l'inexpérience et la bonne foi du peuple, les ressources formidables et cachées du gouvernement, se sont ligués pour opposer les préjugés et les habitudes vicieuses qui nous restent encore, à la marche de la raison, et pour ensevelir le BONHEUR de la France et de tous les peuples, dans ce passage pénible des mœurs et des idées du despotisme à celles de la liberté;

p. 479 (2), *Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t. XXVII, p. 307

*L'Ami du Peuple* (Marat), t. VIII, n° 488, pp. 2-4  
*Le Législateur français* (Beaulieu), t. II, 12 juin 1791, pp. 1-3

*Le Courier d'Avignon*, n° 143, p. 571

La France ne seroit-elle plus digne d'être conservée depuis que la destinée de la liberté et le BONHEUR des peuples sont liés à sa sûreté? Les premières notions de la prudence et du BONHEUR sont-elles l'apanage exclusif des monarques les

plus absolus, et ne sont-elles d'aucun usage dans la conduite des législateurs et des représentans du peuple?

Société des Amis de la Constitution

Séance du 19 juin 1791

*SUR L'ADRESSE AUX ASSEMBLÉES PRIMAIRES* (suite), pp. 509-512.

p. 510, *Journal des Débats des Amis de la Constitution*, n° 12, p. 2

Vous savez que les électeurs que vous allez choisir, nommeront à leur tour les députés dont dépendent, ou votre BONHEUR ou votre misère.

Société des Amis de la Constitution

Séance du 21 juin 1791

*SUR LES MESURES A PRENDRE APRÈS LA FUITE DU ROI*, pp. 517-528.

p. 520, *Discours de M. Robespierre*

Vous connaissez le mémoire que Louis XVI a laissé en partant; vous avez pris garde comment il marque, dans la constitution, les choses qui le blessent et celles qui ont le BONHEUR de lui plaire.

Séance du 14 juillet 1791, 1<sup>er</sup> intervention.

*Sur l'inviolabilité royale*

*SUR L'ADOPTION DU RAPPORT DES COMITÉS CONCERNANT LA FUITE DU ROI*, pp. 553-556.

p. 555 (2), *Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t. XXIX, p. 453

Mais, messieurs, qu'est-ce que toutes ces hypothèses particulières, qu'est-ce que tous ces forfaits, auprès de ceux qui menacent le salut et le BONHEUR du peuple? Si un roi appeloit sur sa patrie toutes les horreurs de la guerre civile et étrangère; si, à la tête d'une armée de rebelles et d'étrangers, il venait ravager son propre pays, et ensevelir sous ses ruines la liberté et le BONHEUR du monde entier, seroit-il inviolable?

Séance du 11 août 1791

Discussion du projet de Constitution (suite)  
*SUR LE MARC D'ARGENT ET SUR LE CENS ÉLECTORAL*, pp. 617-631.

p. 619, *Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t. XXXI, p. 361

*Journal des Amis de la Constitution*, t. III, n° 36, pp. 451, 458



mais, que nous importe, messieurs, qu'il ne reste plus de noblesse féodale, si à ces préjugés absurdes, si à ces distinctions humiliantes pour les autres citoyens, vous substituez une nouvelle distinction plus réelle, qui a beaucoup plus d'influence sur le sort et sur les droits des citoyens, puisqu'on y attache un droit politique, celui de décider du mérite des membres qui doivent représenter la nation, et par conséquent du BONHEUR de la nation et du peuple.

p. 626, *Le Point du Jour*, t. XXV, n° 763, p. 214  
Car le laboureur honnête, ainsi que l'artisan feront des choix plus propres au BONHEUR et à la sûreté sociale, que vos riches qui sont tourmentés par des passions et des préjugés d'un autre genre bien plus dangereux pour la liberté.

Séance du 24 septembre 1791  
*SUR LES DROITS POLITIQUES DES HOMMES DE COULEUR*, pp. 727-743.

p. 738, *Journal des Etats Généraux ou Journal Logog.*, t. XXXIV, p. 267  
*Courier de Provence*, n° 346, pp. 193-206  
*Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 269, pp. 1120-1121  
Mais moi, dont la liberté sera l'idole, moi qui ne connois ni BONHEUR, ni prospérité, ni moralité pour les hommes, ni pour les nations sans liberté;

## TOMO VIII

Société des Amis de la Constitution d'Arras  
Séance du 16 octobre 1791  
*SUR LA SITUATION POLITIQUE*, pp. 15-19.

p. 18, *Journal général du département du Pas-de-Calais*, n° 34, p. 339  
que l'espoir de contribuer à leur BONHEUR, soutiendra mon courage, comme la satisfaction d'y avoir réussi sera ma plus douce récompense.

Séance du 18 décembre 1791, 2<sup>e</sup> intervention.  
*SUR LA GUERRE* (suite), pp. 46-67.

p. 64, *Discours de Maximilien Robespierre, sur le parti que l'Assemblée Nationale doit prendre relativement à la proposition de guerre, annoncée par le pouvoir exécutif*

Il doit confier le BONHEUR public à la sagesse, le sien à sa vertu, sa gloire aux honnêtes gens et à la postérité.

Séance du 2 janvier 1792  
*SUR LA GUERRE* (suite), pp. 74-94.

p. 79, *Discours de Maximilien Robespierre sur la guerre, prononcé à la Société des Amis de la Constitution*  
Pour moi, j'admire votre BONHEUR et ne l'envie pas. Vous étiez destiné à défendre la liberté sans défiance, sans déplaire à ses ennemis, sans vous trouver en opposition ni avec la cour, ni avec les ministres, ni avec les modérés.

p. 84  
Laissez donc, laissez toutes ces trompeuses déclarations, ne nous présentez pas l'image touchante du BONHEUR, pour nous entraîner dans des maux réels;

p. 85  
La magnanimité, la sagesse, la liberté, le BONHEUR, la vertu, voilà notre honneur.

Séance du 11 janvier 1792  
*SUR LA GUERRE* (suite), pp. 95-116.

p. 110 (2), *Suite du discours de Maximilien Robespierre, sur la guerre, prononcé à la société des amis de la constitution, le 11 janvier 1792, l'an quatrième de la révolution*

Doux et tendre espoir de l'humanité, postérité naissante, tu ne nous es point étrangère; c'est pour toi que nous affrontons tous les coups de la tyrannie; c'est ton BONHEUR qui est le prix de nos pénibles combats;

[...]  
Postérité naissante, hâte-toi de croître et d'amener les jours de l'égalité, de la justice et du BONHEUR!

p. 114, *Journal débats et corresp. Sté Amis de la Constitution*, n° 127, p. 1

Postérité naissante, tu ne nous es point étrangère. Ton BONHEUR est le prix de nos pénibles combats, c'est pour toi que nous affrontons tous les coups de la tyrannie, découragés souvent par les objets qui nous environnent, nous sentons le besoin de nous élaner dans ton sein;

p. 115  
Postérité naissante, c'est à toi de croître et d'amener les jours de la prospérité et du BONHEUR.



Séance du 25 janvier 1792  
SUR LA GUERRE (suite), pp. 132-153.

p. 147 (2), *Troisième discours de Maximilien Robespierre sur la guerre, Prononcé, à la société, dans la séance du 26 janvier 1792 l'an quatrième de la liberté* que la France soit désormais l'asyle des vertus, de la liberté et du BONHEUR.

[...]  
si l'image, du BONHEUR que je vous ai présentée ne sert qu'à réveiller en vous le sentiment de vos maux;

p. 148  
Il vous est plus facile de prouver la nécessité d'obéir à la cour, que d'expliquer comment un système de guerre, conduit par elle, peut nous mener à la liberté; et comment le feriez-vous, puisque vous convenez que le résultat le plus heureux qu'il puisse nous donner, seroit la trahison et les calamités qui la suivent, et que nous ne pouvons pas même compter sur cette espèce de BONHEUR?

p. 152 (2), *Journal débats et corresp. Sté Amis de la Constitution*, n° 133  
*Le Cosmopolite*, n° 46, p. 183  
Les ennemis de mon système disent que si nous sommes trahis, ce sera encore un BONHEUR; mais nous ne pouvons pas même compter sur cette espèce de BONHEUR, car s'il est de l'intérêt de la cour de ne nous pas trahir, elle ne nous trahira pas, et si son intérêt est de nous trahir, elle nous trahira, elle ne nous trahira pas aussi grossièrement pour que nous puissions nous en apercevoir, elle nous trahira constitutionnellement, patriotiquement, simplement.

Séance du 26 janvier 1792  
SUR LA MISE A L'ORDRE DU JOUR DE LA QUESTION DES CONTRIBUTIONS PUBLIQUES, pp. 153-155.

p. 154, *Journal débats et corresp. Sté Amis de la Constitution*, n° 141  
Pour moi, quoi qu'on en puisse dire sur cette question importante, je m'en rapporte aux lumières et à l'expérience des patriotes de l'assemblée nationale, mais il est des questions plus profondes sur lesquelles les législateurs ont besoin de lumières, il en est qui sont de tous les tems, de tous les momens, puisqu'elles intéressent directement la liberté, et qu'elles compromettent le BONHEUR de tous.

Séance du 10 février 1792  
SUR LES MOYENS DE SAUVER LA PATRIE, pp. 157-190.

pp. 157-158, *Discours de Maximilien Robespierre, Sur les moyens de sauver l'Etat et la Liberté, Prononcé à la société, le 10 février 1792, l'an 4° de la liberté*  
Aussi les moyens qui peuvent rendre à ma patrie le BONHEUR, la liberté, la santé et la vie, fussent-ils aussi simples que la nature, aussi communs que le bon sens, aussi certains que l'évidence, aussi salutaires, aussi paisibles que la raison, ce ne sera pas pour moi un motif de les repousser.

p. 165  
Législateurs, réfléchissez combien il est facile aux dépositaires de l'autorité publique de diriger le peuple; s'il est aisé de tromper sa confiance et d'abuser de sa bonté, pour le replonger dans la misère et dans l'oppression, combien n'est-il pas plus facile de se servir de son propre intérêt, du plus doux, du plus vertueux de tous les penchans du cœur humain pour le mener à la liberté et au BONHEUR!

p. 181 (2)  
peignez-lui, en traits de flamme les charmes de l'égalité et le BONHEUR des hommes libres; reconnoissez, développez, dans toute leur pureté ces grands principes de justice sur lesquels reposent la gloire et la puissance des nations;  
[...]  
Nos représentans tenoient, ils tiennent encore dans leurs mains la BONHEUR, la liberté du monde.

pp. 183-184  
S'il est vrai que les premiers défenseurs de la liberté doivent en être les martyrs, ils ne doivent mourir qu'en entraînant avec eux la tyrannie au tombeau; il faut que la mort d'un grand homme réveille les peuples endormis, et que le BONHEUR du monde en soit le prix.

p. 189, *Le Courier des LXXXIII Départemens*, n° 12, p. 180  
Tous ceux qui n'ont jamais connu les vrais plaisirs, tous les hommes insensibles et froids, tous les égoïstes qui ont des idées fausses du caractère du peuple, qui n'ont jamais vu son BONHEUR qu'avec les yeux des préjugés et de l'intérêt personnel;

Séance du 22 février 1792, 1<sup>er</sup> intervention.  
SUR LA SCISSION SURVENUE DANS LA SOCIÉTÉ-SŒUR DE STRASBOURG, pp. 199-201.

p. 201, *Journal débats et corresp.*, *Sté Amis de la Constitution*, n° 148

Nos enfans, notre postérité, si ce n'est nous, recueilleront la liberté; et la paix et le BONHEUR du monde seront notre récompense.

Séance du 2 mars 1792  
SUR UNE CIRCULAIRE À PROPOS DE LA DÉCLARATION DE L'EMPEREUR LÉOPOLD, pp. 210-212.

p. 212, *Journal débats et corresp.*, *Sté Amis de la Constitution*, n° 153, p. 2

mais je crois qu'il nous convient dans ce moment de déclarer tout haut que nous sommes les amis décidés de la constitution, jusqu'à ce que la volonté générale, éclairée par une plus mure expérience, déclaré qu'elle aspire à un BONHEUR plus grand.

Séance du 19 mars 1792, 2<sup>e</sup> intervention.  
SUR LE PORT DU BONNET ROUGE, pp. 224-227.

p. 226, *Journal débats et corresp.*, *Sté Amis de la Constitution*, n° 163, p. 3

*Mercur universel*, 22 mars 1792, p. 340

*Le Cosmopolite*, n° 99, p. 388

c'est par le peuple qu'est attendu constamment le jour du BONHEUR qui est retardé par les perfides intrigues de ceux qui ont voulu le mettre dans les fers;

Séance du 26 mars 1792  
SUR LES CIRCONSTANCES ACTUELLES, pp. 229-241.

p. 236, *Journal débats et corresp.*, *Sté Amis de la Constitution*, n° 167, p. 1

J'applaudis à ce qu'a fait l'assemblée nationale, à condition que sa démarche sera soutenue, et que la paix et le BONHEUR du peuple en seront le résultat.

Séance du 11 avril 1792, 2<sup>e</sup> intervention.  
CONTRE LAFAYETTE, pp. 263-272.

p. 264, *Journal débats et corresp.*, *Sté Amis de la Constitution*, n° 176, p. 3

Il part et a le BONHEUR de servir sous Washington, qui mérite bien de sa patrie, et voilà Lafayette un héros!

Séance du 13 avril 1792, 3<sup>e</sup> intervention.  
SUR LA FÊTE DES SOLDATS DE CHÂTEAUVIEUX, pp. 272-278.

p. 275, *Journal débats et corresp.*, *Sté Amis de la Constitution*, n° 177, p. 2

ce sont ceux qui ont voulu substituer l'esprit militaire à l'esprit de civisme et au sentiment profond de la liberté, qui devait opérer, chez les Français, le plus grand degré de BONHEUR;

Séance du 17 avril 1792, 2<sup>e</sup> intervention.  
SUR LES SOLDATS DE CHÂTEAUVIEUX (suite), pp. 281-285.

pp. 282-283, *Journal débats et corresp.*, *Sté Amis de la Constitution*, n° 179, p. 2

c'est ce jour-là qu'il fut connu de tout le monde que la liberté serait établie, que le BONHEUR, le silence et l'ordre régneraient sur la terre, s'ils n'étaient dominés par une classe corrompue qui ne fait que disputer les anciens privilèges et les exécrables intérêts de l'orgueil contre la justice et la liberté, contre les droits de l'humanité entière.

Séance du 27 avril 1792, 2<sup>e</sup> intervention.  
RÉPONSE AUX DISCOURS DE BRISSOT ET DE GUADET, pp. 304-321.

p. 315, *Réponse de M. Robespierre aux discours de MM. Brissot et Guadet du 25 avril 1792, prononcée à la Société des Amis de la Constitution le 27 du même mois, et imprimé par ordre de la Société*

Le ciel qui me donna une âme passionnée pour la Liberté et qui me fit naître sous la domination des tyrans, le ciel qui prolongea mon existence jusqu'au règne des factions et des crimes, m'appelle peut-être à tracer de mon sang la route qui doit conduire mon pays au BONHEUR et à la Liberté;

p. 319, *Chronique de Paris*, t. VI, n° 121, p. 479 et après des mouvemens oratoires qui produisirent beaucoup d'effet, il invita tous les sociétaires à la paix et à une réunion nécessaire au BONHEUR public.

Séance du 29 juillet 1792  
SUR LA DÉCHÉANCE DU ROI ET LE RENOUVELLEMENT DE LA LÉGISLATURE, pp. 408-421.

p. 409, *Des maux et des ressources de l'état*<sup>11</sup>  
Parmi cette multitude de fonctionnaires publics, qui peuplent la France, combien en est-il qui lui

montrent la route qu'il doit suivre, qui ne préfèrent point les plus vils intérêts, au BONHEUR de leur pays, et qui ne soient prêts à immoler les droits du peuple à leur orgueil stupide?

p. 410 (2)

Le BONHEUR de la France étoit réellement entre les mains de ses représentans.

[...]

Il n'y a qu'un peuple esclave, dont les destinées soient attachées à un individu ou à une famille; la liberté et le BONHEUR public dépendent de la nature du gouvernement et du résultat des institutions politiques.

p. 415

Les français assemblés voudront, sous doute, assurer pour jamais la liberté, le BONHEUR de leur pays et de l'univers. Ils réformeront, ou ils ordonneront à leurs nouveaux représentans de réformer certaines lois, vraiment contraires aux principes fondamentaux de la constitution française et de toutes les constitutions possibles.

p. 417 (2)

La nation voudra encore que, lorsqu'elle sera assemblée, nulle puissance n'ose lui interdire le droit d'exprimer son vœu sur tout ce qui intéresse le BONHEUR public.

Ce peu d'articles très simples, et puisés dans les premiers principes de la constitution, suffiront pour l'affermir et pour assurer à jamais le BONHEUR et la liberté du peuple français.

p. 420

Loin de les envier, laissons purifier ces places, par une génération nouvelle de magistrats dignes du peuple français. Que nous faut-il de plus, que le BONHEUR et la liberté de notre pays?

Assemblée Législative

Séance du 12 août 1792

*SUR LE RENOUVELLEMENT DU DIRECTOIRE DU DÉPARTEMENT DE PARIS* (suite), pp. 429-431.

p. 430, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 227, p. 954

C'est ainsi que vous partagerez la gloire des héros conjurés pour le BONHEUR de l'humanité; c'est ainsi que, près de finir votre carrière, vous emporterez avec vous les bénédictions d'un peuple libre.

TOMO IX

Séance du 25 septembre 1792

*SUR L'INCULPATION DE DICTATURE*, pp. 13-27.

p. 15, *Lettres de Maximilien Robespierre à ses commettans*, n° 1, p. 37 e. s.

Occupez-vous uniquement du BONHEUR d'un grand peuple et de l'humanité.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité

Séance du 28 octobre 1792

*SUR L'INFLUENCE DE LA CALOMNIE*, pp. 43-62.

p. 54, *Discours de Maximilien Robespierre sur l'influence de la calomnie sur la Révolution, prononcé à la Société dans la séance du 28 octobre 1792, l'an I de la République*

Comment s'occuper du BONHEUR de la nation et de la liberté du monde, lorsqu'on n'est occupé qu'à faire le procès au patriotisme parisien; lorsqu'au milieu du calme profond dont on est environné, on attend sans cesse les orages dont on a tant entendu parler, et ces terribles agitateurs dont une coalition intrigante nous entretient tous les jours; lorsqu'on semble regretter de ne les rencontrer nulle part?

Séance du 5 novembre 1792

*RÉPONSE A L'ACCUSATION DE LOUVET*, pp. 77-104.

p. 94, *Réponse de Maximilien Robespierre à l'accusation de J.-B. Louvet*

Pleurez donc, pleurez l'humanité abattue sous leur joug odieux; mais consolez-vous si, imposant silence à toutes les viles passions, vous voulez assurer le BONHEUR de votre pays et celui du monde; consolez-vous si vous voulez rappeler sur la terre l'égalité et la justice exilées, et tarir, par des loix justes, la source des crimes et des malheurs de vos semblables.

p. 101 (2)

Citoyens, parcourez, d'un pas ferme et rapide, votre superbe carrière; et puissé-je, aux dépens de ma vie et de ma réputation même, concourir avec vous à la gloire et au BONHEUR de notre commune patrie!

p. 101 (2), *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 311, p. 1317

Mais consolez-vous en assurant le BONHEUR de votre pays et en préparant celui du monde;

Séance du 2 décembre 1792  
SUR LES SUBSISTANCES, pp. 109-120.

p. 117, *Opinion de Maximilien Robespierre sur les subsistances*

que le plus sûr garant de la tranquillité publique, c'est le BONHEUR des citoyens, et que les longues convulsions qui déchirent les Etats ne sont que le combat des préjugés contre les principes, de l'égoïsme contre l'intérêt général;

Séance du 3 décembre 1792, 1<sup>er</sup> intervention.  
SUR LE JUGEMENT DU ROI, pp. 120-136.

p. 130, *Opinion de Maximilien Robespierre sur le jugement de Louis XVI*

un roi dont le nom seul attire le fléau de la guerre sur la nation agitée; ni la prison, ni l'exil ne peut rendre son existence indifférente au BONHEUR public;

Société des Amis de la Liberté et de l'Egalité  
Séance du 7 décembre 1792  
SUR LES MOYENS DE SAUVER LA LIBERTÉ, pp. 148-154.

p. 148, *Jal des débats et correspond... Sté des Jacobins*, n° 315, p. 3

*La Quotidienne*, 10 déc. 1792, p. 3

Ce sont des hommes qui n'ont d'autre but que de faire le BONHEUR du peuple; c'est le peuple de Paris qui a soutenu la liberté par de nombreux sacrifices depuis 1789.

Séance du 28 décembre 1792  
SUR L'APPEL AU PEUPLE DANS LE JUGEMENT DE LOUIS XVI, pp. 183-203.

p. 199, *Second discours de Maximilien Robespierre, ...sur le jugement de Louis Capet*  
Tout semble conspirer contre le BONHEUR public <...> La nature de nos débats agite et aigrit l'opinion publique;

Société des Amis de la Liberté et de l'Egalité  
Séance du 20 janvier 1793, 2<sup>e</sup> intervention.  
SUR LES MESURES DE SÛRETÉ NÉCESSAIRES, pp. 246-248.

p. 247, *Jal des débats et correspond... Sté des Jacobins*, n° 342, p. 3

Nous n'avons qu'une passion, c'est la liberté; nous en jouirons, et nous ferons le BONHEUR de la république.

Société des Amis de la Liberté et de l'Egalité  
Séance du 15 février 1793  
*Sur un plan de Constitution proposé à la Société*, pp. 267-269.

p. 269, *Le Courrier des départemens*, t. V, n° 18, p. 276

Robespierre conclut que ce sera par ce calme et cette surveillance que les Jacobins assureront le BONHEUR du peuple.

Société des Amis de la Liberté et de l'Egalité  
Séance du 1<sup>er</sup> mars 1793, 2<sup>e</sup> intervention  
SUR LES TROUBLES DE PARIS ET LA CONDUITE DES JACOBINS, pp. 286-289.

p. 286, *Jal des débats et correspond... Sté des Jacobins*, 3 mars, p. 3

Cependant l'aristocratie, secondée par l'hypocrisie, relève encore une tête menaçante; les émigrés se réunissent aux intriguants pour nous ravir le BONHEUR et la liberté;

Société des Amis de la Liberté et de l'Egalité  
Séance du 6 mars 1793  
CONTRE LES INTRIGANTS, pp. 295-301.

p. 298, *Jal des débats et correspond... Sté des Jacobins*, n° 367, p. 3, et 368, p. 1

Que l'on me dise dans quelle république un ministre, qui doit son BONHEUR à la révolution, qui, élevé de la fange au ministère, aurait pu impunément prodiguer les trésors pour calomnier la vertu républicaine, conduire l'Etat sur le bord de l'abyme, et entretenir un magasin de libelles contre les meilleurs patriotes.

Séance du 8 mars 1793  
SUR LES REVERS DE BELGIQUE, pp. 301-304.

p. 302, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 69, p. 314

Mais à peine est-il capable de retarder d'un instant la prospérité publique qui croîtra avec nos victoires, la liberté et l'égalité que nous porterons aux peuples étrangers, le BONHEUR et la protection que nous devons aux peuples alliés;

Séance du 3 avril 1793 (soir)  
SUR LES COMPLICES DE DUMOURIEZ, pp. 360-369.

p. 366, *Le Logotachigraphe*, n° 96, pp. 282-285

Dumourier déclare qu'il vient affranchir la liberté de ce qu'il appelle la minorité: il déclare que Paris est un théâtre de sang et de carnage, que Paris donne des lois à la Convention nationale, et que c'est en réduisant Paris qu'il faut assurer le BONHEUR de la France;

Séance du 10 avril 1793

CONTRE BRISSOT ET LES GIRONDINS, pp. 376-413.

p. 380, *Lettre de Robespierre à ses commettans*, n° 10, p. 475 et s.

et si la Convention, libre de leur dangereuse influence, s'étoit ensuite occupée du BONHEUR public, la liberté et la paix seroient maintenant affermies;

p. 383

c'est par les progrès de la philosophie, et par le spectacle du BONHEUR de la France, que vous étendez l'empire de notre révolution, et non par la force des armes et par les calamités de la guerre.

p. 402, *Le Logotachigraphe*, n° 102, pp. 331-339  
Si la Convention nationale se fût uniquement occupé du BONHEUR public, la paix, la liberté seroient maintenant affermies;

Séance du 15 avril 1793

SUR LA CONSTITUTION, pp. 433-441.

p. 436 (2), *Le Logotachigraphe*, n° 107, pp. 387-390

il s'agit d'une constitution qui doit fonder le BONHEUR de notre nation, qui doit être, peut-être, le germe du BONHEUR de toutes les nations;

p. 437

La discussion de la constitution qui doit fixer le BONHEUR du peuple, est un acte religieux qui doit faire taire toutes les passions;

p. 440

il dépend de vous par conséquent de faire le BONHEUR du peuple français, et de verser sur lui, l'urne de tous les biens qui découlent de la constitution.

p. 441 (2), *Mercur universel*, t. XXVI, p. 248  
vous avez le tems de faire le BONHEUR des hommes, les despotes ne sont rien pour nous, appelons le peuple Français autour de nous, ne songe-

ons qu'au BONHEUR du monde; craindre les despotes, et que nous font ces despotes, ou vous les craignez et alors vous êtes indignes de représenter le peuple Français!

Séance du 24 avril 1793, 1<sup>er</sup> intervention

SUR LA NOUVELLE DÉCLARATION DES DROITS (suite), pp. 459-471.

p. 459, *Discours imprimé par ordre de la Convention nationale*

Il ne falloit pas une révolution sans doute, pour apprendre à l'univers que l'extrême disproportion des fortunes est la source de bien des maux et de bien des crimes; mais nous n'en sommes pas moins convaincus que l'égalité des biens est une chimère. Pour moi, je la crois moins nécessaire encore au BONHEUR privé qu'à la félicité publique;

p. 464, *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen proposée par Maximilien Robespierre. Imprimée par ordre de la Convention nationale*

afin que le peuple ait toujours devant les yeux les bases de sa liberté et de son BONHEUR; le magistrat, la règle de ses devoirs; le législateur, l'objet de sa mission.

p. 470, *Le Logotachigraphe*, n° 116, pp. 464-465

je ne veux pas toucher à vos fortunes, je viens plutôt les garantir, si je sais, comme tout le monde sait, que l'extrême disproportion des fortunes est la cause de bien des maux et de bien des crimes, je ne suis pas moins convaincu que l'égalité des biens est une chimère; je ne la crois pas plus nécessaire au BONHEUR privé, qu'à la prospérité publique.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité

Séance du 8 mai 1793

POUR DES MESURES DE SALUT PUBLIC, pp. 487-494.

p. 487-488 (2), *Jal des débats et correspond... Sté des Jacobins*, n° 409, pp. 2-4

Il faut exterminer tous ses êtres vils et scélérats, qui conspireront éternellement contre les droits de l'homme et contre le BONHEUR de tous les peuples. Voilà l'état où nous sommes.

p. 488 (2)

Les sans-culottes, toujours dirigés par l'amour de l'humanité, ont suivi pour règle les véritables

principes de l'ordre social, n'ont jamais prétendu à une égalité de fortune, mais à une égalité de droits et de BONHEUR.

p. 491

C'est parce qu'il est question de votre gloire, de votre BONHEUR, ce n'est que par ces motifs que je vous conjure de veiller au salut de la patrie et au vôtre.

Séance du 10 mai 1793

*SUR LA CONSTITUTION*, pp. 494-510.

p. 495, *Discours de Maximilien Robespierre sur la Constitution*

L'homme est né pour le BONHEUR et pour la liberté, et partout il est esclave et malheureux.

p. 501

Mais il est un moyen général et non moins salulaire de diminuer la puissance des gouvernements au profit de la liberté et du BONHEUR des peuples.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité

Séance du 10 mai 1793

*POUR DES MESURES DE SALUT PUBLIC* (suite), pp. 511-513.

p. 512 (2), *Jal des débats et correspond... Sté des Jacobins*, n° 411, p. 4

*Courrier français*, t. XXIV, n° 133, p. 102

Il faut que l'autorité exécutive soit placée dans des mains populaires et incorruptibles, dans la main des hommes purs, qui placent leur BONHEUR dans le BONHEUR général.

Séance du 31 mai 1793

*POUR LE DÉCRET D'ACCUSATION CONTRE LES CHEFS DE LA GIRONDE*, pp. 539-543.

p. 540, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 154, p. 667

Ce jour est peut-être le dernier où le patriotisme combatta la tyrannie. Que les fidèles représentants du peuple se réunissent pour assurer son BONHEUR.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité

Séance du 10 juin 1793

*SUR LE PROJET D'ACTE CONSTITUTIONNEL*, pp. 548-551.

p. 549, *Jal des débats et correspond... Sté des Jacobins*, n° 431, pp. 2-3

*Journal de la Montagne*, t. I, n° 12, p. 93

un ouvrage susceptible sans doute de perfection, mais qui présente les bases essentielles du BONHEUR public, qui offre le dessein sublime et majestueux de la régénération française.

Séance du 14 juin 1793, 3<sup>e</sup> intervention

*DISCUSSION DE LA CONSTITUTION. SUR LA RÉUNION DES ASSEMBLÉES PRIMAIRES*, p. 557.

p. 557, *Journal des débats et décrets*, n° 271, p. 230

Par là, vous le voyez, vous établissez la démocratie pure, et non pas cette démocratie qui, pour le BONHEUR général, est tempérée par des lois.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité

Séance du 14 juin 1793, 1<sup>er</sup> intervention

*SUR LA NOMINATION DE BEAUHARNAIS AU MINISTÈRE DE LA GUERRE*, pp. 558-562.

p. 558 (2), *Jal des débats et correspond... Sté des Jacobins*, n° 434, p. 1

La mauvaise aventure de Brissot est une époque intéressante pour la liberté, non parce qu'un ancien espion de police, devenu par hasard représentant du peuple, soit un personnage important par lui-même, mais parce que telles sont les erreurs et les faiblesses du peuple, qu'il essuie plusieurs générations d'intrigants pour arriver au résultat d'idées qui doivent assurer le BONHEUR politique.

[...]

Nous avons deux écueils à redouter: le découragement et la présomption, l'excessive défiance et le modérantisme, plus dangereux encore. C'est entre ces deux écueils que les patriotes doivent marcher vers le BONHEUR général.

p. 561

Ne troublons pas cette heureuse harmonie qui règne entre les patriotes. Laissons-les achever leur ouvrage, et fonder le BONHEUR public sur des bases inébranlables, je ne doute pas du succès de leurs travaux. C'est la liberté, c'est la raison qui triompheront, et avant six mois peut-être tous les tyrans seront anéantis.

Séance du 23 juin 1793, 2<sup>e</sup> intervention



CONTRE LA PRÉSENTATION DE LA PÉTITION JACQUES ROUX, pp. 588-589.

pp. 588-589, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 177, p. 763

Livrons-nous aux sentimens consolateurs qu'elles inspirent, livrons-nous à l'achèvement de la Constitution; que ce grand ouvrage ne soit interrompu par aucun intérêt particulier. Ce jour est une fête nationale et tandis que le peuple jure la fraternité universelle, travaillons ici à son BONHEUR.

## TOMO X

Séance du 29 juillet 1793

SUR LE PLAN D'ÉDUCATION NATIONALE DE MICHEL LEPELETIER, pp. 10-42.

p. 21, *Plan de Michel Lepeletier. Éducation nationale*.

Régler sa vie, se plier au joug d'une exacte discipline, sont encore deux habitudes importantes au BONHEUR de l'être social. Elles ne peuvent se rendre que dans l'enfance; acquises à cet âge, elles deviennent une seconde nature.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité

Séance du 7 août 1793, 2<sup>e</sup> intervention.

CONTRE LES AGITATEURS SUSPECTS, pp. 55-58.

p. 56, *Journal des Jacobins*, n° 467, p. 2

*Républicain français*, n° 268

Il finit par engager ses frères des départements à inviter le peuple au courage, à la persévérance, par l'aspect du BONHEUR que lui procureraient son obéissance aux lois, sa confiance dans ses législateurs, son union et son dévouement au maintien de la République.

Séance du 8 août 1793, 1<sup>er</sup> intervention.

SUR UNE ADRESSE DES ENVOYÉS DES ASSEMBLÉES PRIMAIRES, pp. 58-59.

p. 59, *Journal de la Montagne*, t. I, n° 69, p. 451  
*Annales de la République*, n° 224, p. 1108

Il faut mériter d'être les témoins du spectacle que les envoyés du peuple français viennent de nous donner; il faut mériter la reconnaissance qu'ils viennent de vous exprimer, et nous ne pouvons le mériter qu'en travaillant au BONHEUR de la nation magnanime et généreuse que nous représentons.

Séance du 13 août 1793

SUR LE PLAN D'ÉDUCATION NATIONALE DE MICHEL LEPELETIER, pp. 69-70.

p. 69, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 227, p. 967

C'est alors que vous examinerez jusqu'à quel point la volonté particulière doit céder à la volonté générale qui n'a pour but que le BONHEUR public.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité

Séance du 14 août 1793, 2<sup>e</sup> intervention.

POUR DES MESURES DE SÛRETÉ GÉNÉRALE, pp. 71-74.

p. 72, *Journal des Jacobins*, n° 473, p. 3

*Journal de la Montagne*, n° 75, p. 495

Il appelle à son secours tous les citoyens zélés pour le BONHEUR de leur patrie, et s'engage, aidé de l'énergie de la liberté, et du génie des citoyens, à confondre tous ces lâches calomnieux, et faire triompher à la fois la vérité, le patriotisme.

pp. 72-73, *Journal historique et politique*, n° 46, p. 1

Après avoir développé toute leur prudence, comment se fait-il, ajoute Robespierre, que les Français qui sont nés pour le BONHEUR, se plaisent à l'éloigner eux-mêmes! Comment des hommes à qui la nature a souri, à qui elle n'a refusé ni talens, ni vertus, se plaisent à se déchirer eux-mêmes?

Séance du 25 août 1793, 1<sup>er</sup> intervention.

SUR UNE PÉTITION DES FAMILLES DES DÉFENSEURS DE LA PATRIE, p. 78.

p. 78, *Batave*, n° 193, p. 776

La Convention, leur répond le président, a toujours pris une grande part au BONHEUR et au malheur de tous les citoyens; nous sommes les frères des infortunés, les amis, les défenseurs des épouses, des filles de nos braves soldats; c'est vous dire assez avec quel intérêt la Convention s'occupera de l'objet de votre demande.

Séance du 4 septembre 1793

SUR UNE ADRESSE DE CHAUMETTE RELATIVE AUX TROUBLES DES SUBSISTANCES, pp. 91-92.

p. 92, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 249, p. 1057

Le président répond que l'Assemblée s'occupe des subsistances et, par conséquent, du BONHEUR du peuple.



p. 92, *Journal des Débats et Décrets*, n° 351, p. 53  
Si les citoyens rassemblés étaient venus autour d'elle, dit-il, ils l'auraient trouvée s'occupant encore de leur BONHEUR. Elle applaudit au zèle civique qui vous anime, et vous invite à sa séance.

Séance du 5 septembre 1793, 2<sup>e</sup> intervention.  
SUR LA PÉTITION DU PEUPLE PARISIEN, pp. 97-98.

p. 97, *Bulletin de la Convention*, 5 septembre  
*Mercur universel*, t. XXXI, p. 103  
La sollicitude de la Convention est éveillée sur les malheurs du peuple; elle ne peut être heureuse que de son BONHEUR; elle s'en occupe sans cesse.

Séance du 5 septembre 1793, 4<sup>e</sup> intervention.  
SUR UNE PÉTITION DE LA SECTION DE L'UNITÉ, p. 99.

p. 99, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 250, p. 1061  
Et si, pour son BONHEUR, il ne faut que le sacrifice de notre vie, nous nous dévouons tous, pourvu que la liberté triomphe. Notre récompense sera l'amour et l'estime de ce peuple pour lequel nous nous serons glorieusement immolés.

Séance du 17 septembre 1793, 2<sup>e</sup> intervention.  
CONTRE LE RAPPORT DU DÉCRET DU 9 SEPTEMBRE 1793, pp. 109-113.

p. 110, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 262, p. 1112  
*Journal universel*, n° 1396, p. 5749-5751  
Les jours que le peuple assistait aux assemblées, il sortait des sections des pétitions utiles, qui toutes avaient pour objet le BONHEUR public, les subsistances, le respect dû aux lois, les égards dûs à la représentation nationale, à l'émanation du souverain.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 25 septembre 1793  
CONTRE L'ORGANISATION CONSTITUTIONNELLE DU POUVOIR EXÉCUTIF, pp. 125-129.

p. 128, *Journal de la Montagne*, t. I, n° 118, pp. 840-841  
*Journal des Jacobins*, n° 503, p. 2  
*Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 273, p. 1156  
Robespierre termine en rappelant aux Jacobins qu'ils ont fait la Révolution pour le seul plaisir de rendre leurs frères libres et d'assurer le BONHEUR de la France délivrée.

Séance du 16 octobre 1793  
POUR L'ARRESTATION DE TOUS LES RESSORTISSANTS DES PUISSANCES EN GUERRE AVEC LA RÉPUBLIQUE, pp. 153-156.

p. 155, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 27, p. 109 et n° 28, pp. 112-113  
*Journal des débats et Décrets*, n° 393, p. 214  
D'ailleurs, cette espèce est si généreuse et si magnanime, qu'elle ne s'aignira pas contre les mesures qui doivent assurer la prospérité de la France, le BONHEUR du genre humain et de la terre même qui leur a donné le jour, et où la tyrannie domine encore.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 19 brumaire an II (9 novembre 1793), 1<sup>er</sup> intervention  
DÉFENSE DU REPRÉSENTANT DUQUESNOY ET DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE, pp. 161-165.

p. 164, *Journal du soir*, n° 950, p. 4  
c'est en un mot, d'avilir les autorités qui veulent sauver la France, et les députés de la Montagne qui ne cessent de travailler pour son BONHEUR.

Séance du 27 brumaire an II (17 novembre 1793)  
RAPPORT SUR LA SITUATION POLITIQUE DE LA RÉPUBLIQUE, pp. 167-188.

p. 173, *Rapport fait au nom du comité de Salut Public par le citoyen Robespierre, membre de ce Comité, sur la situation politique de la République*  
On a cru quelquefois qu'ils vouloient le détruire; ils ne vouloient que l'armer, & repousser par les préjugés religieux ceux qui étoient attirés (attachés) à notre Révolution par les principes de la morale & du BONHEUR public.

p. 181 (3)  
Despotes généreux, sensibles tyrans: vous ne prodiguez, dites-vous, tant d'hommes & de trésors, que pour rendre à la France le BONHEUR et la paix? Vous avez si bien réussi à faire le BONHEUR de vos sujets, que vos âmes royales n'ont plus maintenant à s'occuper que du nôtre. Prenez garde, tout change dans l'univers: les rois ont assez longtemps châtié les peuples; les peuples, à leur tour, pourroient bien aussi châtier les rois.  
Pour mieux assurer notre BONHEUR, vous voulez, dit-on, nous affamer & vous avez entrepris le blocus de la France avec une centaine de vaisseaux: heureusement la nature est moins cruelle pour nous, que les tyrans qui l'outragent.

pp. 181 (3)-182

Ils veulent que le vaisseau de la République flotte au gré des tempêtes, sans pilote & sans but; saisissez le gouvernail d'une main ferme, & conduisez-le, à travers les écueils, au port de la paix & du BONHEUR.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 19 frimaire an II (9 décembre 1793), 1<sup>er</sup> intervention.

CONTRE TOUTE MESURE D'INDULGENCE ENVERS L'ENNEMI INTÉRIEUR OU EXTÉRIEUR, pp. 241-245.

p. 244, *Journal de la Montagne*, t. II, n° 28, p. 220  
*Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 82, p. 330

*Journal des Jacobins*, n° 555, p. 1

*Journal universel*, n° 1480, pp. 6422-6424

Je ne cesserai jamais de vous en entretenir jusqu'à ce que nos ennemis soient tous anéantis, et que nous puissions jouir de la paix et du BONHEUR auxquels tendent tous les efforts pénibles des amis de la liberté.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 22 frimaire an II (12 décembre 1793), 2<sup>e</sup> intervention.

CONTRE ANACHARSIS CLOOTS, pp. 247-251.

p. 250, *Journal de la Montagne*, t. II, n° 33, p. 259.

Et comment M. Cloots pouvait-il s'intéresser à l'unité de la République, aux intérêts de la France; lorsqu'il s'intéressait au BONHEUR de la Perse et du Monomotapa dédaignant le titre de citoyen Français, il ne voulait que celui de citoyen du Monde.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 26 frimaire an II (16 décembre 1793), 2<sup>e</sup> intervention

CONTRE L'EXCLUSION SYSTÉMATIQUE DES PRÊTRES, pp. 258-262.

pp. 258-259, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 89, p. 358

*Journal de la Montagne*, t. II, n° 35, pp. 277-78

Je ne vois que le BONHEUR de mon pays; je suis étranger à toutes les factions.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 18 nivôse an II (7 janvier 1794), 2<sup>e</sup> intervention.

POUR DÉFENDRE BOULANGER, pp. 301-303.

p. 301, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 111, p. 445

*Mercure universel*, XXV, 326

*Journal de la Montagne*, n° 57, p. 455

*Journal de Sablier*, n° 1063, p. 4

*Journal historique et politique*, n° 182, p. 2

Vous venez de le voir, de l'entendre, ce mouvement unanime qui s'est échappé de vos cœurs généreux; il est le gage assuré de votre BONHEUR, de votre liberté.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 19 nivôse an II (8 janvier 1794)

CONTRE CAMILLE DESMOULINS, FABRE D'EGLANTINE ET LA FACTION DE L'ÉTRANGER, pp. 311-317.

p. 315, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 113, p. 454

Si les tyrans paraissent si opiniâtres à la dissolution de la Convention actuelle, c'est parce qu'ils savent parfaitement qu'ils seraient alors les maîtres de créer une Convention scélérate et traîtresse, qui leur vendrait le BONHEUR et la liberté du peuple.

p. 316, *Courrier universel*, 21 nivôse an II, p. 2  
Peu m'importe, ce n'est qu'un individu; mais ce qui m'importe davantage, c'est le salut de la République, et le BONHEUR du peuple français.

Fin de nivôse an II

DISCOURS NON PRONONCÉ SUR LA FACTION FABRE D'EGLANTINE, pp. 326-342.

p. 333, *Brouillon de la main de Robespierre*  
lorsqu'une philosophie vénale et prostituée à la tyrannie oubliait les trônes pour renverser les autels, opposait la religion au patriotisme, mettait la morale en contradiction avec elle-même, confondait la cause du culte avec celle du despotisme, les catholiques avec les conspirateurs, et voulait forcer le peuple à voir dans la Révolution, non le triomphe de la vertu, mais celui de l'athéisme, non la source son BONHEUR, mais la destruction de toutes ses idées morales et religieuses;

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 11 pluviôse an II (30 janvier 1794), 2<sup>e</sup> intervention.

A PROPOS DU DISCOURS DE BUTEAU. SUR LA DIFFICULTÉ DE SÉPARER LE PEUPLE ANGLAIS DE SON GOUVERNEMENT, pp. 348-350.

p. 348, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 136, p. 547  
*Journal universel*, n° 1534, pp. 6853-56  
*Les Trois décades*, n° 105, p. 399  
*Correspondance politique de Paris et des départemens*, n° 228, p. 3 et 229, p. 3  
*Sans-culotte observateur*, 15 pluviôse, pp. 2-3  
*Journal de Sablier*, n° 1112, pp. 3-4  
*Mercure universel*, XXXVI, 229-230  
*Annales de la République française*, n° 64, pp. 2-3  
*Journal de la Montagne*, n° 81, p. 645  
*Gazette historique et politique*, n° 35, p. 2  
Qu'est-ce que cette anglomanie, déguisée sous le masque de la philanthropie, si ce n'est là conservation de l'ancien brissotisme qui négligea le BONHEUR et la tranquillité de son pays pour aller s'occuper de la liberté de la Belgique?

Séance du 17 pluviôse an II (5 février 1794)  
*SUR LES PRINCIPES DE MORALE POLITIQUE QUI DOIVENT GUIDER LA CONVENTION NATIONALE DANS L'ADMINISTRATION INTÉRIEURE DE LA RÉPUBLIQUE*, pp. 350-367.

p. 352  
Nous voulons substituer, dans notre pays, la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux usages, les devoirs aux bienséances, l'empire de la raison à la tyrannie de la mode, le mépris du vice au mépris du malheur, la fierté à l'insolence, la grandeur d'âme à la vanité, l'amour de la gloire à l'amour de l'argent, les bonnes gens à la bonne compagnie, le mérite à l'intrigue, le génie au bel esprit, la vérité à l'éclat, le charme du BONHEUR aux ennuis de la volupté, la grandeur de l'homme à la petitesse des grands, un peuple magnanime, puissant, heureux, à un peuple aimable, frivole et misérable, c'est-à-dire, toutes les vertus et tous les miracles de la République, à tous les vices et à tous les ridicules de la monarchie.

Séance du 30 ventôse an II (20 mars 1794)  
*POUR LE RAPPORT DU DÉCRET D'ARRESTATION CONTRE HÉRON*, pp. 392-396.

p. 394 (2), *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 181  
*Journal universel*, n° 1579, pp. 7210-7212  
*Journal des Débats et Décrets*, n° 547, p. 385  
Si telle est la disposition constante de la Convention; si elle veut atteindre la palme de la gloire qui lui est offerte; si nous voulons tous, au sortir de notre mission, goûter le BONHEUR des âmes sensibles qui consiste dans la jouissance du bien

qu'on a fait, à voir un peuple grand s'élever à ses hautes destinées et jouir du BONHEUR que nous lui aurons préparé, je dis que si la Convention, exempte de prévention et de faiblesse, veut terrasser d'un bras vigoureux une faction, après avoir écrasé l'autre, la patrie est sauvée.

p. 395 (2), *Batave*, n° 400, pp. 1607-1608  
Je ne sais si nous serons étouffés dans ce conflit de crimes, mais si la vertu de la Convention n'est pas la plus forte, le plus grand BONHEUR qui puisse nous arriver, c'est de mourir, c'est d'être délivrés du spectacle odieux de tant de forfaits qui depuis cinq ans souillent la scène de la Révolution. Si la Convention nationale est encore aujourd'hui ce qu'elle est depuis hier, depuis avant-hier, depuis quelques mois, si elle est décidée à faire triompher le peuple; si elle veut goûter le BONHEUR le plus pur que la nature aye destiné à l'homme, celui de jouir du spectacle du bien qu'il a fait, celui de voir un peuple immense s'élever à des destinées qu'aucun peuple n'a jamais remplies; si elle est décidée à frapper d'un bras vigoureux une faction après avoir terrassé l'autre, la patrie est sauvée.

p. 396, *Mercure universel*, t. XXXVIII, pp. 24-25  
Mais si la Convention met la justice et la vertu à l'ordre du jour, si nous frappons toutes les factions, nous aurons remporté la jouissance du plus beau des biens, celui d'avoir fait le BONHEUR d'un grand peuple.

Séance du 29 germinal an II (18 avril 1794)  
*SUR LA LOI DE POLICE GÉNÉRALE: POUR EN EXCEPTER LES ACQUÉREURS DE CHARGES ANOBLISSANTES*, pp. 440-442.

p. 441, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 210  
L'intérêt du peuple veut qu'on n'écoute pas toujours avec complaisance les propositions qui sont en apparence populaires; il exige qu'on adopte de préférence ce qui peut assurer son BONHEUR et sa félicité.

Séance du 18 floréal an II (7 mai 1794)  
*SUR LES RAPPORTS DES IDÉES RELIGIEUSES ET MORALES AVEC LES PRINCIPES RÉPUBLICAINS, ET SUR LES FÊTES NATIONALES*, pp. 442-465.

p. 443, *Rapport imprimé par ordre de la Convention nationale*

Nous venons aujourd'hui soumettre à votre méditation des vérités profondes qui importent au BONHEUR des hommes, et vous proposer des mesures qui en découlent naturellement.

p. 445 (2)

Oui, cette terre délicieuse que nous habitons, et que la nature caresse avec prédilection, est faite pour être le domaine de la liberté et du BONHEUR; ce peuple sensible et fier est vraiment né pour la gloire et pour la vertu.

[...]

Je suis Français, je suis l'un de tes représentants <...> O peuple sublime! reçois le sacrifice de tout mon être; heureux celui qui est né au milieu de toi! plus heureux celui qui peut mourir pour ton BONHEUR!

p. 446 (5)

Il y a deux sortes d'égoïsme; l'un, vil, cruel, qui isole l'homme de ses semblables, qui cherche un bien-être exclusif acheté par la misère d'autrui: l'autre, généreux, bienfaisant, qui confond notre BONHEUR dans le BONHEUR de tous, qui attache notre gloire à celle de la patrie. Le premier fait les oppresseurs et les tyrans: le second, les défenseurs de l'humanité. Suivons son impulsion salutaire: chérissons le repos acheté par de glorieux travaux; ne craignons point la mort qui les couronne, et nous consoliderons le BONHEUR de notre patrie et même le nôtre.

Le vice et la vertu font les destins de la terre: ce sont les deux génies opposés qui se la disputent. La source de l'un et de l'autre est dans les passions de l'homme. Selon la direction qui est donnée à ses passions, l'homme s'élève jusqu'aux cieux, ou s'enfonce dans des abîmes fangeux. Or le but de toutes les institutions sociales, c'est de les diriger vers la justice, qui est à la fois le BONHEUR public et le BONHEUR privé.

p. 450

On ne lui disoit pas que sa liberté valoit quelque chose; que l'humiliation de ses oppresseurs et tous les autres effets de la révolution n'étoient pas des biens méprisables, qu'il combattoit encore; que la ruine de ses ennemis pouvoit seule assurer son BONHEUR <...>

p. 455

On a remarqué que plusieurs d'entre eux avoient des liaisons intimes avec la maison d'Orléans, et la constitution anglaise étoit, suivant eux, le chef-

d'œuvre de la politique et le *maximum* du BONHEUR social.

p. 458

Attachons la morale à des bases éternelles et sacrées; inspirons à l'homme ce respect religieux pour l'homme, ce sentiment profond de ses devoirs, qui est la seule garantie du BONHEUR social; nourrissons-le par toutes nos institutions; que l'éducation publique soit sur-tout dirigée vers ce but.

p. 459

Tu donneras ton nom sacré à l'une de nos plus belles fêtes, ô toi, fille de la Nature! mère du BONHEUR et de la gloire! toi seule légitime souveraine du monde, détrônée par le crime; toi à qui le peuple français a rendu ton empire, et qui lui donnes en échange une patrie et des mœurs, auguste Liberté!

p. 461

Vous y serez, vénérables vieillards, que le BONHEUR prépare à votre postérité doit consoler d'une longue vie passée sous le despotisme. Vous y serez, tendres élèves de la Patrie, qui croissez pour étendre sa gloire et pour recueillir le fruit de nos travaux.

p. 462

Soyons terribles dans les revers, modestes dans nos triomphes, et fixons au milieu de nous la paix et le BONHEUR par la sagesse et par la morale. Voilà le véritable but de nos travaux; voilà la tâche la plus héroïque et la plus difficile.

p. 464

Au BONHEUR.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 6 prairial an II (25 mai 1794), 1<sup>er</sup> intervention.

*SUR LES TENTATIVES D'ASSASSINAT CONTRE DES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE*, pp. 469-471.

p. 471, *Journal de la Montagne*, t. III, n° 32, pp. 254-255

*Feuille de la République*, n° 330, p. 2

*Journal des Hommes libres*, p. 636

*Mercur universel*, XL, 132

*Courrier républicain*, t. IV, n° 213, pp. 245-247

*Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 250, p. 1016

Nous jurons par les poignards rougis du sang des martyrs de la Révolution, et depuis aiguisés contre nous, d'exterminer jusqu'au dernier, les scélé-rats qui voudroient nous ravir le BONHEUR et la liberté.

Séance du 7 prairial an II (26 mai 1794)

*SUR LES CRIMES DES ROIS COALISÉS CONTRE LA FRANCE*, pp. 473-478.

p. 475, *Discours imprimé par ordre de la Con-vention nationale*

Plus ils se dépêchent de terminer ma carrière ici bas, plus je veux me hâter de la remplir d'actions utiles au BONHEUR de mes semblables.

p. 477

une Assemblée investie de la puissance de la nation française, marchant d'un pas rapide et ferme vers le BONHEUR public, dévouée à la cause du peuple et au triomphe de l'égalité, digne de donner au monde le signal de la liberté et l'exem-ple de toutes les vertus.

Fête de l'Être suprême: 20 prairial an II (8 juin 1794)

*DISCOURS AU PEUPLE RÉUNI POUR LA FÊTE DE L'ÊTRE SUPRÊME*, pp. 479-483.

p. 481, *Premier discours de Maximilien Robespier-re, président de la Convention nationale, au peuple réuni dans le Jardin national...*

il a créé les hommes pour s'aider, pour s'aimer mutuellement, et pour arriver au BONHEUR par la route de la vertu.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité

Séance du 9 messidor an II (27 juin 1794)

*CONTRE LES INTRIGUES ET LES CALOMNIES DE CERTAINS REPRÉSENTANTS DU PEUPLE, ET SUR L'AFFAIRE DE CATHE-RINE THÉOT*, pp. 504-511.

p. 508, *Gazette française*, 12 messidor, pp. 2467-2470

*Courrier républicain*, t. IV, n° 242, pp. 476-480

*Journal de Perlet*, n° 645, p. 232, n° 646, p. 240, n° 647, pp. 245-248, n° 648, pp. 252-253

*Messenger du soir*, n° 678, pp. 2-3 et n° 679, pp. 2-3

Je me trompe, la majorité n'est pas susceptible de terreur: le peuple est-il respecté, quand ceux qu'il a chargés de travailler à son BONHEUR, sont inve-

stis d'ennemis acharnés qui les menacent d'exer-cer contr'eux le droit des poignards?

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité

Séance du 21 messidor an II (9 juillet 1794)

*SUR LES INTRIGUES CONTRE LE GOUVERNEMENT RÉVOLU-TIONNAIRE*, pp. 518-524.

p. 519, *Journal de la Montagne*, t. III, n° 79, pp. 641-643

*Gazette française*, 26 messidor, pp. 2524-2525

*Mercure universel*, XLI, pp. 438-443

*Courrier républicain*, t. V, n° 256, pp. 108-109

*Conservateur des principes républicains*, n° 12 et 13, pp. 376-383

*Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 300, p. 1228

Il est peu d'hommes généreux qui aiment la vertu pour elle-même, et qui désirent avec ardeur le BONHEUR du peuple.

p. 521

La véritable victoire est celle que les amis de la liberté remportent sur les factions; c'est cette vic-toire qui appelle chez les peuples la paix, la justi-ce et le BONHEUR.

p. 522 (2)

peut-on se dissimuler que si l'on trouve quelque part ces représentants, on cherche à leur inspirer des craintes, des soupçons et à les attirer sous la bannière de ces hommes hypocrites qui ne com-ptent pour rien le BONHEUR du peuple?

[...]

Quand il s'enveloppe de ténèbres, ou qu'il montre pendant quelques instans une énergie qui dispa-roît aussitôt; quand il se borne à de vaines tirades, contre les tyrans, sans s'occuper des mœurs publiques et du BONHEUR de tous ses concitoyens, il est suspect.

p. 523

Tant que la terreur durera parmi les représentants, ils seront incapables de remplir leur mission glo-rieuse. Qu'ils se rallient à la justice éternelle, qu'ils déjouent les complots par leur surveillance; que le fruit de nos victoires soient la liberté, la paix, le BONHEUR et la vertu;

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité

Séance du 23 messidor an II (11 juillet 1794)

*SUR L'AFFAIRE DE COMMUNE-AFFRANCHIE ET CONTRE DUBOIS-CRANCÉ ET FOUCHÉ*, pp. 524-526.

p. 525, *Journal de la Montagne*, t. III, 25 messidor, pp. 624-625  
*Mercur français*, n° 32, pp. 120-122  
*Feuille de la République*, n° 376, pp. 3-4  
*Gazette française*, 27 et 28 messidor, pp. 2529, 2533  
*Mercur universel*, XLI, pp. 407-408  
*Courrier de l'Égalité*, t. IX, n° 695, p. 205  
*Journal des Hommes libres*, 27 mess., pp. 831-832  
*Annales de la République française*, n° 225, pp. 1-2  
*Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 296, p. 1209  
*Courrier républicain*, n° 257, pp. 116-117  
Le siège trop prolongé de Lyon, une fois terminé, et lorsque cette commune fut rentrée sous le pouvoir de la République, les amis de Chalier ne furent point rendus au BONHEUR qu'ils avoient si bien mérité par leur constante vertu.  
Séance du 8 thermidor an II (26 juillet 1794)  
CONTRE LES FACTIONS NOUVELLES ET LES DÉPUTÉS CORROMPUS, pp. 542-586.

p. 554, *Discours prononcé par Robespierre, à la Convention nationale, dans la séance du 8 thermidor...trouvé parmi ses papiers par la commission chargée de les examiner*

Cet égoïsme des hommes non dégradés, qui trouve une volupté céleste dans le calme d'une conscience pure et dans le spectacle ravissant du BONHEUR public, vous le sentez en ce moment qui brûle dans vos âmes; je le sens dans la mienne.

p. 561

Ce jour avait laissé sur la France une impression profonde de calme, de BONHEUR, de sagesse et de bonté. A la vue de cette réunion sublime du premier peuple du monde, qui aurait cru que le crime existait encore sur la terre?

p. 575

Rappelle-toi que, loin de sacrifier cette nuée de fripons à ton BONHEUR, tes ennemis veulent te sacrifier à cette poignée de fripons, auteurs de tous nos maux, et seuls obstacles à la prospérité publique!

#### NOTE ALLE CONCORDANZE DI «BONHEUR»

1 Avvertenza: Il *Discours sur les peines infamantes* presenta numerose varianti fra la prima edizione del 1784 e la seconda del 1785. Rimando alle *Œuvres* per ulteriori chiarimenti.

2 Questa lettera è stata scritta da M. Robespierre per conto del *Comité de Salut Public*.

3 Robespierre è uno dei firmatari di questa lettera. Cfr. M. Robespierre, *Œuvres*, cit., t. III, p. 27.

4 Segnalo che questo passo è tratto da un discorso del deputato alla Convenzione Manuel.

5 Questo passo è tratto da un discorso di Collot-d'Herbois.

6 Questo passo, come il precedente, è tratto da un discorso di Marat.

7 La riproduzione litografica dell'art. 5 da cui ho tratto il passo analizzato, è inserita nella nota 1 di p. 10 del VI volume delle *Œuvres*.

8 In merito all'uso della parola «sociale», al posto di «social», cfr. le note a questo discorso contenute nelle *Œuvres*.

9 Il discorso dell'*Abbé Proyart* viene riportato nella nota 2 delle pp. 17-18, del t. VI delle *Œuvres*.

10 La datazione di questa seduta è incerta. La nota 1 a pagina 86 del vol. VI delle *Œuvres* è esplicativa al riguardo.

11 Il testo è tratto da *Le Défenseur de la Constitution*. Cfr. sopra.



## 7.2 INDICE DELLE CONCORDANZE DI «FÉLICITÉ»

### TOMO I

*DISCOURS SUR LES PEINES INFAMANTES, COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE DE METZ EN 1784*, pp. 5-77.

Edizione del 1784, pp. 20-47.

p. 37

Nous regardons tout ce qui porte atteinte à la stabilité de nos propriétés, comme un coup funeste qui ébranle les fondemens de la FÉLICITÉ publique;

Edizione del 1785 – note alle pp. 20-47 e appendici I, II, III, pp. 48-63.

p. 52

Il est vrai que le dépôt de la FÉLICITÉ d'un peuple dont il est chargé, élève son ame au-dessus des mouvemens d'une sensibilité vulgaire, et lui inspire une sainte réserve dans la dispensation de cette sorte de bienfaits.

*ÉLOGE DE GRESSET* (edizione del 1786), pp. 120-147.

p. 139

Dévoué tout entier au bonheur du troupeau qui vous étoit confié, vous mettiez votre FÉLICITÉ à vivre auprès de lui, et votre gloire à faire son bonheur;

*ÉLOGE DE LA ROSE*, pp. 185-194.

p. 194

Que dis-je, la déesse elle-même viendra souvent se communiquer à nous et sa présence nous rendra les ravissemens ineffables qui pensèrent jadis nous faire expirer de plaisir, mais dans cet état de gloire et de FÉLICITÉ nos sens auront acquis une vigueur nouvelle qui nous rendra capables de soutenir de sa part de plus longs entretiens et un commerce plus intime.

### TOMO III

XVII – ROBESPIERRE À BUISSART, 23 juillet 1789.

p. 49

Unissez-vous à eux pour répandre parmi nos concitoyens les idées et les sentimens du patrio-

tisme, qui sont les seuls garans d'une FÉLICITÉ et d'une liberté durable.

LXIV – ROBESPIERRE À LA MUNICIPALITÉ DE TOULON, 11 avril 1794.

p. 103

Pour moi, je n'ai pas cru pouvoir vous exprimer ma reconnaissance d'une manière plus digne de vous, que de vous adresser un nouvel ouvrage dont l'objet intéresse essentiellement les droits les plus sacrés des hommes et les premiers principes de la FÉLICITÉ publique.

### TOMO IV

PROSPECTUS

p. 2

La majorité veut le bien; mais elle ne connoît ni les moyens de parvenir à ce but, ni les obstacles qui l'en éloignent; les hommes bien intentionnés mêmes se partagent sur les questions qui tiennent le plus étroitement aux bases de la FÉLICITÉ générale.

### TOMO V

PREMIÈRE SÉRIE

N° 2 (20 octobre 1792)

*RÉCIT DE LA SÉANCE DES JACOBINS DU 14 OCTOBRE 1792: RÉCEPTION DU GÉNÉRAL DUMOURIEZ*, pp. 33-36.

p. 36

Quelle FÉLICITÉ peut égaler celle d'un homme qui rend un peuple au bonheur et à la liberté!

N° 10 (13-15 décembre 1792)

*DEUXIÈME LETTRE DE MAXIMILIEN ROBESPIERRE EN RÉPONSE AU SECOND DISCOURS DE JÉRÔME PETION*, pp. 140-159.

p. 157

Bon dieu! nous aurions donc eu un roi nommé Jérôme I<sup>er</sup>! Quelle FÉLICITÉ!  
N° 11 (20 décembre 1792)

*DE LA CONDUITE QU'UN PEUPLE LIBRE DOIT TENIR À L'ÉGARD DES PARENS DU TYRAN DÉTRÔNÉ*, pp. 170-171.



p. 171

il suffit qu'elle s'occupe avant tout et uniquement du soin d'élever l'édifice de la FÉLICITÉ publique sur les bases sacrées de la justice et de l'égalité.

## DEUXIÈME SÉRIE

N° 4 (30 janvier 1793)

[RÉPERCUSSIONS DES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE SUR LA LIBERTÉ], pp. 243-246.

p. 243

Sans la guerre, les français dirigeant toutes leurs forces et toute l'activité de leur génie contre les préjugés et contre les intrigues qui s'opposent à la FÉLICITÉ commune, pourroient aisément réaliser les principes qu'ils ont reconnus, et fonder paisiblement la constitution qui doit établir parmi nous le règne de la justice et de l'égalité.

N° 8 (2-5 mars 1793)

ADRESSE DES AMIS DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ SÉANTE AUX JACOBINS DE PARIS AUX SOCIÉTÉS AFFILIÉES (IMPRESION ORDONNÉE DANS SA SÉANCE DU 2 MARS 1793), pp. 323-328.

p. 328

Mais il s'agit d'avancer d'un demi-siècle la FÉLICITÉ du monde et d'assurer celle de nos enfans et la nôtre;

## TOMO VI

Séance du 7 avril 1790

SUR L'INSTITUTION DES JURÉS TANT AU CIVIL QU'AU CRIMINEL, pp. 307-319.

p.310, *Le Point du Jour*, t. VIII, 8 avril 1790

Songez plutôt que les principes immuables de la justice et de la raison sont les seules bases de la liberté et de la FÉLICITÉ publiques;

## TOMO VII

Séance du 5 avril 1791

SUR LES INÉGALITÉS DANS LES SUCCESSIONS, pp. 181-194.

p. 183, *Le point du Jour*, t. XXI, n° 634, p. 60

ce sont les mœurs privées qui sont la base des mœurs publiques; voilà donc la FÉLICITÉ générale empoisonnée dans la source;

Société des Amis de la Constitution

Séance du 9 mai 1791

SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE, pp. 319-334.

pp. 322-323, *Discours sur la liberté de la presse, Prononcé à la Société des Amis de la Constitution le 11 mai 1791, par Maximilien Robespierre, Député à l'Assemblée Nationale et Membre de cette Société*

C'est par la libre et mutuelle communication de ses pensées, que l'homme perfectionne ses facultés, s'éclaire sur ses droits, et s'élève au degré de vertu, de grandeur, de FÉLICITÉ, auquel la nature lui permet d'atteindre.

p. 325

Mais tandis qu'ils poursuivront ses défenseurs, comme des perturbateurs de l'ordre public, et comme des ennemis de l'autorité légitime, vous les verrez caresser, encourager, soudoyer ces écrivains dangereux, ces vils professeurs de mensonge et de servitude, dont la funeste doctrine, empoisonnant dans sa source la FÉLICITÉ des siècles, perpétue sur la terre les lâches préjugés des peuples et la puissance monstrueuse des tyrans, les seuls dignes du titre de rebelles, puisqu'ils osent lever l'étendard contre la souveraineté des nations, et contre la puissance sacrée de la nature.

Séance du 10 mai 1791, 1<sup>er</sup> intervention

SUR LE DROIT DE PÉTITION (suite), pp. 334-343.

p. 343, *La Feuille du Jour*, t. IV, n° 137, p. 388

Les débats de cette séance ont causé de grandes agitations à M. Robespierre. Son popularisme hyperbolique a chicané toutes les dispositions du projet, comme indifférentes pour la gloire et la FÉLICITÉ du grand nombre <...>

## TOMO VIII

Séance du 25 avril 1792

CONTRE BRISSOT ET GUADET, pp. 297-302.

p. 299, *Journal débats et corresp.*, Sté Amis de la Constitut., n° 184, p. 4 et s.

*Courrier extraordinaire ou le premier arrivé*, 28 avril 1792, p. 7

Heureux de la FÉLICITÉ de mes concitoyens, je passerais des jours paisibles dans les délices d'une douce et sainte intimité.

TOMO IX

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité

Séance du 29 octobre 1792

*SUR LES DISCUSSIONS PERSONNELLES*, pp. 75-76.

p. 76, *Feuille de Paris*, n° 73, p. 1

Un des moyens d'atteindre à la FÉLICITÉ publique, c'est que l'innocence puisse faire entendre sa voix ici et à la convention.

Séance du 28 décembre 1792

*SUR L'APPEL AU PEUPLE DANS LE JUGEMENT DE LOUIS XVI*, pp. 183-203.

p. 187, *Second discours de Maximilien Robespierre, ...sur le jugement de Louis Capet* alors sans doute nous marcherons ensemble d'un pas ferme vers le but commun de la FÉLICITÉ publique;

Séance du 16 janvier 1793 (soir)

*POUR LA MORT DU ROI*, pp. 228-230.

p. 229, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 20, p. 99

mais de commencer par abattre celle-là, et d'élever ensuite l'édifice de la FÉLICITÉ générale sur la ruine de tous les partis anti-populaires.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité

Séance du 6 mars 1793

*CONTRE LES INTRIGANTS*, pp. 295-301.

p. 296, *Jal des débats et correspond... Sté des Jacobins*, n° 367, p. 3, n° 368, p. 1

Elle peut foudroyer l'intrigue, encourager le civisme et répandre la FÉLICITÉ sur toute la surface de la république.

Séance du 27 mars 1793, 1<sup>er</sup> intervention

*SUR LE CHOIX DES GÉNÉRAUX ET POUR L'EXPULSION DES BOURBONS*, pp. 332-341.

p. 333, *Le Logotachigraphe*, n° 87, pp. 208-210  
Affligé des maux que ma patrie a soufferts pour enfanter une révolution, qui sembloit devoir lui assurer une grande FÉLICITÉ;

Séance du 15 avril 1793

*SUR LA CONSTITUTION*, pp. 433-441.

p. 436, *Le Logotachigraphe*, n° 107, pp. 387-390  
il s'agit d'une constitution qui doit fonder le bonheur de notre nation, qui doit être, peut-être, le germe du bonheur de toutes les nations; et il n'est pas question d'une minute ni des heures, lorsqu'il s'agit de fonder la FÉLICITÉ, peut-être, de tout le genre humain.

pp. 440 (1) - 441 (2), *Mercur universel*, t. XXVI, p. 248

Je suis bien convaincu que tous les membres de cette assemblée veulent une constitution, car je crois qu'il n'existe point sur la terre d'anarchistes, qu'il n'existe que des ambitieux ou des intrigans mais les uns veulent une constitution commode pour leurs intérêts, et ils ont leurs vues; d'autres la veulent fondée sur les droits de l'humanité, sur la FÉLICITÉ publique: nous crûmes dans l'Assemblée Constituante que nous devons mettre sous nos yeux l'archétype de nos lois, la déclaration des droits imprescriptibles de l'homme, afin qu'elles se rapportassent toutes à ce modèle;

[...]

ou vous ne les craignez pas, et c'est avec sécurité que vous devez travailler à la FÉLICITÉ du peuple français. Il a un gouvernement, une constitution provisoire, dégagée de ces distinctions aristocratiques; telle qu'elle est, elle est la plus libre, elle est supérieure à toutes celles qui ont paru dans le monde. Il est donc impossible qu'il compose avec aucuns tyrans du monde, puisqu'il faudroit qu'il acceptât une plus mauvaise constitution: c'est qu'il faut la faire exécuter, c'est qu'il faut punir les administrateurs, c'est qu'il faut faire régner ces lois: songez donc à vous réunir, et non à vous dissoudre: repoussez les ennemis extérieurs, concourez à la FÉLICITÉ du peuple, voilà vos devoirs.

Séance du 24 avril 1793, 1<sup>er</sup> intervention

*SUR LA NOUVELLE DÉCLARATION DES DROITS* (suite), pp. 459-471.

p. 459, *Discours imprimé par ordre de la Convention nationale*

mais nous n'en sommes pas moins convaincus que l'égalité des biens est une chimère. Pour moi, je la crois moins nécessaire encore au bonheur privé qu'à la FÉLICITÉ publique;

Séance du 17 pluviôse an II (5 février 1794)

*SUR LES PRINCIPES DE MORALE POLITIQUE QUI DOIVENT GUIDER LA CONVENTION NATIONALE DANS L'ADMINISTRATION INTÉRIEURE DE LA RÉPUBLIQUE*, pp. 350-367.

p. 352

Que la France, jadis illustre parmi les pays esclaves, éclipsant la gloire de tous les peuples libres qui ont existé, devienne le modèle des nations, l'effroi des oppresseurs, la consolation des opprimés, l'ornement de l'univers, et qu'en scellant notre ouvrage de notre sang, nous puissions voir au moins briller l'aurore de la FÉLICITÉ universelle <...>

Séance du 29 germinal an II (18 avril 1794)

*SUR LA LOI DE POLICE GÉNÉRALE: POUR EN EXCEPTER LES ACQUÉREURS DE CHARGES ANOBLISSANTES*, pp. 440-442.

p. 441, *Gazette national, ou le Moniteur universel*, n° 210

L'intérêt du peuple veut qu'on n'écoute pas toujours avec complaisance les propositions qui sont en apparence populaires; il exige qu'on adopte de préférence ce qui peut assurer son bonheur et sa FÉLICITÉ.

Séance du 18 floréal an II (7 mai 1794)

*SUR LE RAPPORTS DES IDÉES RELIGIEUSES ET MORALES AVEC LES PRINCIPES RÉPUBLICAINS, ET SUR LES FÊTES NATIONALES*, pp. 442-465.

p. 443, *Rapport imprimé par ordre de la Convention nationale*

Le moment où le bruit de nos victoires retentit dans l'univers, est donc celui où les législateurs de

la République française doivent veiller, avec une nouvelle sollicitude, sur eux-mêmes et sur la patrie, et affermir les principes sur lesquels doivent reposer la stabilité et la FÉLICITÉ de la République.

Fête de l'Être suprême: 20 prairial an II (8 juin 1794)

*DISCOURS AU PEUPLE RÉUNI POUR LA FÊTE DE L'ÊTRE SUPRÊME*, pp. 479-483.

p. 482, *Premier discours de Maximilien Robespierre, président de la Convention nationale, au peuple réuni dans le Jardin national* <...>

L'auteur de la nature avoit lié tous les mortels par une chaîne immense d'amour et de FÉLICITÉ; périssent les tyrans qui ont osé le briser!

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité

Séance du 28 messidor an II (16 juillet 1794), 1<sup>er</sup> intervention

*SUR L'ABUS DES PRINCIPES PAR LES SOCIÉTÉS POPULAIRES*, pp. 530-531.

p. 531, *Journal de la Montagne*, t. III, n° 83, pp. 673-674

*Gazette française*, 2 thermidor, pp. 2548-2549

*Courrier républicain*, t. V, n° 262, pp. 157-160

*Messenger du soir*, n° 699, pp. 1-2

*Abréviateur universel*, n° 566, p. 2262

Ils ont tout au plus entendu par ce mot, la fidélité à certaines obligations privées et domestiques, mais jamais les vertus publiques, jamais le dévouement généreux à la cause du peuple qui est l'héroïsme de la vertu et le seul appui de la République, le seul gage de la FÉLICITÉ du genre humain.

#### NOTA ALLE CONCORDANZE DI «FÉLICITÉ»

1 Non sono comprese le concordanze del participio passato del verbo «féliciter».

7.3 INDICE DELLE CONCORDANZE  
DI «HEUREUX»

TOMO I

DISCOURS SUR LES PEINES INFAMANTES, COURONNÉ PAR  
L'ACADÉMIE DE METZ EN 1784, PP. 5-77.

Edizione del 1784, pp. 20-47.

pp. 20-21

Un sujet si grand à éveillé l'attention du public; il a allumé parmi les gens de lettres une noble émulation: HEUREUX ceux qui ont reçu de la nature les talens nécessaires pour le traiter d'une manière qui réponde à son importance, et digne de la Société célèbre qui l'a proposé!

p. 38

Si la honte lui a laissé quelque ressort, craignons le encore d'avantage: son énergie se tournera en haine et en désespoir; son ame se soulèvera contre l'injustice atroce dont il est la victime; il deviendra l'ennemi secret de la société qui l'opprime: HEUREUX s'il ne finit pas par mériter la peine qu'il a d'abord injustement subie et si les loix ne punissent pas un jour en lui des crimes auxquels la barbarie de ses concitoyens l'aura conduit!

pp. 41-42

Le progrès des lumieres, qui au moment où nous sommes, l'a déjà beaucoup affoibli suffiroit seul pour amener cet HEUREUX événement; mais l'intérêt de l'humanité m'invite, messieurs, à remplir vos vues bienfaisantes en cherchant les moiens de l'accélérer.

Edizione del 1785 – note alle pp. 20-47 e appendici I-III, pp. 48-63.

p. 31, in nota.

*Le jour est arrivé où César saisit enfin le prix de ses travaux, de ses victoires et de ses forfaits; il triomphe, il règne, il est assis sur le trône de l'univers. César est-il HEUREUX?*

p. 42 (2), in nota.

HEUREUX l'homme d'Etat qui pourra se dire à lui-même: j'ai trouvé au milieu de ma Nation un monstre, qui avoit désolé tous les siècles précé-

dens; il menaçoit de ses fureurs les générations futures, mais je l'ai anéanti avant qu'il ait pu parvenir jusqu'à elles. HEUREUX aussi et non moins grand peut-être l'Homme de Lettres qui, sauroit montrer à l'Homme d'Etat les traits dont il doit frapper ce monstre, et obtenir la plus douce récompense qui puisse couronner les travaux du génie, l'avantage de contribuer au bonheur de ses concitoyens.

p. 49

Si nous considérons toute l'étendue des maux dont je viens de parier, nous nous estimerons HEUREUX toutes les fois que les parens des coupables prendront le parti auquel ils ont assez souvent recours, de fuir loin d'une injuste Patrie, pour aller cacher leur honte dans des contrées étrangères, et qu'ils ne feront point d'autre mal à l'Etat, que de porter aux Nations rivales leur industrie, leurs talens, leurs fortunes avec la haine de la Patrie qui les a persécutés.

ÉLOGE DE GRESSSET (manoscritto, 1785), pp. 88-115.

p. 89

HEUREUX l'écrivain qui, comme toi, sçait toujours les respecter et les suivre, et marquer leur auguste empreinte dans sa vie comme dans ses ouvrages!

p. 91

de peindre, cet HEUREUX accord de la plus aimable naïveté avec toutes les richesses de la poesie;

p. 92

mais toi, HEUREUX ververt, puisqu'il a plu à un grand poete de t'immortaliser, ta gloire passera à la postérité la plus reculée;

p. 97

on y sentira plus cet aimable négligence, cet HEUREUX abandon, qui fait le premier charme de ce genre de poesie.

p. 99

L'invention du sujet, le plus HEUREUX peut-etre qui soit au théâtre, le plus fecond en sentimens sublimes et en situations tragiques;

p. 100

si l'intérêt du roman, croissant toujours de Scene en Scene jusqu'au dénouement le plus HEUREUX

et le plus naturel, ne mettoit Sydney au rang des ouvrages dramatiques les plus estimables.

p. 105

Son ame sensible lui avoit fait connaitre le besoin de choisir une compagne digne de lui: il la trouva dans une de ces familles honorables, où le mérite et la probité sont héréditaires, et coula des jours HEUREUX dans une tendre union que l'inclination et l'estime avoient formée.

p. 106

HEUREUX poete! vous pouviez goûter sans remords les doux fruits de votre gloire.

p. 112

Quel HEUREUX présage pour les peuples de voir le jeune prince, qui alloit faire leur destin;

p. 114

Messieurs, le sujet que je traite n'est-il pas lui même un monument de ce sentiment généreux qui vous anime? Puisse-je avoir été assez HEUREUX pour le seconder!

*ELOGE DE GRESSET* (edito, 1786), pp. 120-147.

p. 120

la Religion et la Vertu ne s'indigneront pas contre les éloges donnés à tes talens. HEUREUX l'Écrivain qui, comme toi, sçait toujours les respecter et les suivre, et marquer leur auguste empreinte dans sa vie comme dans ses ouvrages!

p. 122

Quelles paroles pourroient peindre la fraîcheur et l'éclat du coloris qui caractérise le style de cet ouvrage, cet HEUREUX accord de la finesse avec la naïveté, de la plaisanterie la plus délicate avec toutes les richesses de la poésie;

p. 123

mais toi, HEUREUX Ververt, puisqu'il a plû à un grand Poète de t'immortaliser, ta gloire passera à la postérité la plus reculée.

p. 128

dans Gresset, plus d'harmonie, d'abondance, de naturel: on y sentira plus cette aimable négligence, cet HEUREUX abandon, qui fait le premier charme de ce genre de poésie.

p. 130

L'invention du sujet, le plus HEUREUX peut-être qui soit au Théâtre, le plus fécond en vertus héroïques et en situations tragiques, le caractère sublime de Worcestre, celui d'Arondel, non moins grand et plus original encore;

pp. 131-132

Il n'est peut-être point de pièce en ce genre qui offre un si HEUREUX accord du mérite théâtral avec la solidité des plus graves raisonnemens.

p. 136

il la trouva dans une de ces familles honorables, où le mérite et la probité sont héréditaires, et coula des jours HEUREUX dans une tendre union, que l'inclination et l'estime avoient formée:

p. 137

HEUREUX Poète! vous pouviez goûter les doux fruits de votre gloire!

p. 139

c'étoit la destinée de l'Église d'Amiens d'être gouvernée successivement par des Évêques faits pour donner à un Siècle corrompu le spectacle des vertus qui brillèrent dans des tems plus HEUREUX.

pp. 143-144

Quel HEUREUX présage pour les peuples, de voir le jeune Prince qui alloit faire leur destin, du haut du Trône où il venoit de monter, jeter, pour ainsi dire, les yeux autour de lui pour chercher les hommes illustres qui fesoient l'ornement de son Empire, et distinguer dans la foule un citoyen modeste et paisible pour couronner à la fois dans sa personne, et les talens et les vertus.

p. 145

Que dis-je, Messieurs, le sujet que je traite n'est-il pas lui-même un monument de ce sentiment généreux qui vous anime? Puis-je avoir été assez HEUREUX pour le seconder?

*ÉLOGE DE MESSIRE CHARLES-MARGUERITE-JEAN-BAPTISTE MERCIER DUPATY PRÉSIDENT A MORTIER AU PARLEMENT DE BORDEAUX*, pp. 155-181.

p. 174

Cet ouvrage d'un genre neuf a été beaucoup critiqué; on a même cherché à le déprécier; et c'est déjà d'un HEUREUX présage.

p. 175  
Transporté dans une terre étrangère, s'il voit un  
mariage HEUREUX, il songe à l'épouse qu'il aime;

ÉLOGE DE LA ROSE, pp. 185-194.

p. 192  
car les dieux ont voulu qu'ils fussent HEUREUX  
dans ce monde et dans l'autre.

DÉDICACE À JEAN-JACQUES ROUSSEAU, pp. 211-212.

p. 212  
HEUREUX si, dans la périlleuse carrière qu'une  
révolution inouïe vient d'ouvrir devant nous, je  
reste constamment fidèle aux inspirations que  
j'ai puisées dans tes écrits!

ŒUVRES POÉTIQUES DE MAXIMILIEN ROBESPIERRE, pp.  
215-246.

#### POÉSIES AMOUREUSES

p. 227, *J'ai vu tantot l'aimable Flore <....>*  
De la vive, gaieté d'Hortense  
Reconnaissez l'ouvrage HEUREUX,  
Son air, sa grâce enchanteresse,  
Son humeur aimable et riante;

p. 233 (2), *Couplets chantés en donnant le baiser  
à M. Foacier de Ruzé*  
Mais pour donner une accolade  
Qui, par un baiser précieux,  
Puisse d'un pareil camarade  
Marquer l'avènement HEUREUX,  
Il faut la bouche enchanteresse  
De l'une des sœurs de l'Amour,  
Ou de cette jeune déesse  
A qui vous donnâtes le jour.  
Mais d'un mortel qui vous révère  
Et vous chérit bien plus encor  
Si l'hommage pouvait vous plaire,  
Je remplirais mon HEUREUX sort.

#### POÉSIES DIVERSES

p. 241 (2), *L'homme champêtre*  
HEUREUX l'homme de la nature  
Qui, loin de l'homme faux, loin de l'homme de  
cœur,  
Cultive un petit champ et peut, à son retour,  
Manger en paix, dans sa cabane obscure,

Le pain que, sous le poids du jour,  
Son travail généreux a gagné sans murmure!  
[...]  
Qu'il est riche! qu'il est HEUREUX  
Celui qui vit dans l'indigence!

p. 243  
Qu'a-t-il à désirer? Rien. Pendant tout le cours  
Du long jour de sa vie, il vit, travaille, et chante:  
Lui seul peut être HEUREUX, et lui seul l'est tou-  
jours.

p. 244, *Fragment d'un poème sur le mouchoir*  
Mais jadis les humains instruits par la nature  
Sous un chêne fécond recueillant leur pâture  
Se mouchoient sans mouchoir et vivoient plus  
HEUREUX.

#### TOMO II

LES PLAIDOYERS PRONONCÉS DEVANT LE CONSEIL D'AR-  
TOIS

PLAIDOYERS POUR LE SIEUR DE VISSERY DE BOIS-VALÉ  
(1783), pp. 136-170.

p. 153  
Les papiers publics se sont encore empressés  
d'annoncer à toute l'Europe mille autres effets,  
non moins HEUREUX, des par-à-tonnerres.

MÉMOIRE POUX FRANÇOIS DÉTEUF, DEMEURANT AU VIL-  
LAGE DE MARCHIENNES; CONTRE LES GRANDS-PRIEURS ET  
RELIGIEUX DE L'ABBAYE D'ANCHIN (1783), pp. 234-254.

p. 235  
ils ont déjà été exposés assez souvent aux yeux du  
Public et des Magistrats, et je me crois HEUREUX  
de pouvoir les supprimer, mais je ne puis me dis-  
penser de rappeler le souvenir des principaux  
faits.

p. 236  
Il n'en fut point plus HEUREUX, et Clémence, iné-  
branlable dans son devoir, ne lui laissa que la  
honte et le désespoir de s'être avili par un pen-  
chant aussi malheureux que criminel.

RÉPONSE POUR LE SUPÉRIEUR DE L'ORATOIRE; AU PLAI-  
DOYER DU SIEUR GILLET (1784), pp. 286-311.



p. 301  
je me reporte à l'époque du mois d'Août 1782, et là je le vois agissant et parlant avec moins de détour, démentir tout ce qu'il avance aujourd'hui, restreindre lui-même toutes ses prétentions à 150 liv. et s'estimer trop HEUREUX de les obtenir: *vérifiez, et vous verrez que vous me devez encore 150 liv.*

### TOMO III

#### III – ROBESPIERRE À DUPATY

p. 23  
C'est vous, Monsieur, que j'ose prier de me rendre ce service important, persuadé qu'il ne peut rien m'arriver de plus HEUREUX, que d'avoir pour guide dans la carrière du barreau celui qui doit m'y servir de modèle.

#### VI – ROBESPIERRE À FRANKLIN, 1<sup>er</sup> octobre 1783.

p. 29 (2)  
HEUREUX d'avoir pu être utile à mon pays, en déterminant ses premiers magistrats à accueillir cette importante découverte; plus HEUREUX encore si je puis joindre à cet avantage l'honneur d'obtenir le suffrage d'un homme dont le moindre mérite est d'être le plus illustre savant de l'univers.

#### LXXXIV – ROBESPIERRE À LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA CONSTITUTION D'ARRAS, juillet 1791.

p. 116  
HEUREUX si, après avoir obtenu les preuves touchantes de votre bienveillance, je puis encore emporter vos regrets!

### TOMO IV

#### N° 1 (19 mai 1792)

*OBSERVATIONS SUR LES MOYENS DE FAIRE UTILEMENT LA GUERRE*, pp. 15-27.

p. 16  
nous pouvions nous attendre à un début plus HEUREUX; nous devons croire qu'on avoit pris les mesures nécessaires pour réaliser ces magnifiques prédictions.

#### N° 3 (31 mai 1792)

*CONSIDÉRATIONS SUR L'UNE DES PRINCIPALES CAUSES DE NOS MAUX*, pp. 77-99.

p. 91  
Quel stratagème plus HEUREUX, une faction différente de la première, ou confondue avec elle, pourroit-elle imaginer, pour parvenir au but de ses projets ambitieux?

#### N° 4 (7 juin 1792)

*PÉTITION DE QUARANTE CITOYENS DES COMMUNES DE MAUCHAMP, SAINT-SULPICE DE FAVIÈRES, BREUILLET, SAINT-YON, CHAUFFOUR ET BREUX, VOISINES D'ÉTAMPES, À L'ASSEMBLÉE NATIONALE*, pp. 128-135.

p. 128  
Nous sommes assez HEUREUX pour nous trouver innocens: nous nous en félicitons; mais il ne nous conviendrait pas de nous en prévaloir.

p. 131  
Qu'ils sont HEUREUX, ces mortels qui naissent avec un si beau privilège!

#### N° 5 (15-17 juin 1792)

*SUR LE RESPECT DÛ AUX LOIS ET AUX AUTORITÉS CONSTITUÉES*, pp. 144-149.

p. 148  
«Les peuples seront HEUREUX, disoit Platon, lorsque les magistrats deviendront philosophes ou lorsque les philosophes deviendront magistrats».

#### N° 6 (22-23 juin 1792)

*RÉPONSE DE M. ROBESPIERRE, CITOYEN FRANÇAIS, À MONSIEUR LA FAYETTE, GÉNÉRAL D'ARMÉE*, pp. 165-190.

p. 169  
HEUREUX rapprochement des armées étrangères que rassemblent les tyrans, et des discours où je rappelois toutes les atteintes que vous avez portées à la constitution, et qui rendoient suspecte la dictature militaire dont vous vous êtes fait revêtir!  
N° 7 (29-30 juin 1792)

*DEUXIÈME LETTRE DE M. ROBESPIERRE À M. LAFAYETTE SUR LES LETTRES DE M. LAFAYETTE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU ROI*, pp. 195-219.

p. 204  
Pour remplir cet objet, vous n'avez pas trouvé de moyens plus HEUREUX que de vous exprimer, comme si *Dominique* étoit à-la-fois, le fondateur de l'ordre des jacobins et de toutes les sociétés patriotiques de l'empire.

p. 217  
Je demande aux amis du roi, si Louis XVI faisant cette réponse, seroit moins grand et moins HEUREUX, que Louis XVI suivant la route que lui prescrit M. Lafayette.

N° 8 (5 juillet 1792)

AUX AMIS DE LA CONSTITUTION, SUR LES CIRCONSTANCES ACTUELLES, DU MOIS DE MARS 1792, pp. 243-253.

p. 247  
Le nouveau ministère s'annonce avec des circonstances qui peuvent être regardées comme d'HEUREUX présages, et qui semblent permettre aux amis de la liberté de se livrer aux charmes de l'espérance.

p. 250  
Une révolution amenée par la raison, doit s'achever naturellement par les raison, par les progrès de l'esprit public; et à quoi tient-il que nous soyons HEUREUX et libres, si un gouvernement juste s'unit à des représentans fidèles, pour ramener, au milieu de nous, le règne de l'égalité, des lois et de la justice?

p. 252  
le héros de la liberté expirant, est plus grand, plus HEUREUX que le tyran, élevé sur un char de triomphe;

N° 11 (5 août 1792)

DES MAUX ET DES RESSOURCES DE L'ÉTAT, pp. 317-334.

p. 331  
Le peuple français, moins HEUREUX que les factions qui ont changé tant de gouvernemens, trouve presque autant d'ennemis, qu'il a nommé de mandataires;

N° 12 (20 août 1792)

SUR LES ÉVÉNEMENTS DU 10 AOÛT 1792, pp. 350-360.

pp. 359-360  
Vous ne serez HEUREUX que quand vous aurez des lois;

TOMO V

PREMIÈRE SÉRIE

N° 1 (30 septembre 1792)

EXPOSÉ DES PRINCIPES ET BUT DE CETTE PUBLICATION, pp. 15-21.

p. 16  
Protégés par la force de vos armes, environnés de vos vœux et de votre confiance, vos nouveaux représentans peuvent vous donner, à loisir, le plus HEUREUX de tous les gouvernemens;

N° 5 (15 novembre 1792)

SUITE DU TABLEAU DES OPÉRATIONS DE LA CONVENTION NATIONALE (30 sept. – 17 oct. 1792), pp. 65-74.

p. 66  
Mais les déclamations des pétitionnaires, dont l'orateur, dit-on, étoit un des plus braves champions de Lafayette, très-imperceptible le 10 août, n'en étoient pas moins propres à produire un HEUREUX effet dans les départemens, qui ne savent pas tout cela, et que l'on endoctrine depuis long-tems d'une manière bien différente.

N° 7 (29 novembre 1792)

RÉPONSE DE MAXIMILIEN ROBESPIERRE À JÉRÔME PÉTION, pp. 97-115.

p. 106  
Il fut HEUREUX pour vous d'avoir été attaqué, à cette occasion, par les ennemis du peuple, et défendu par les patriotes même qui vous blâmoient intérieurement;  
N° 8 (6 décembre 1792)

OBSERVATIONS SUR LE PROJET ANNONCÉ, AU NOM DU COMITÉ DES FINANCES DE SUPPRIMER LES FONDS AFFECTÉS AU CULTE, ADRESSÉE À LA CONVENTION NATIONALE, pp. 116-121.

p. 118  
Si vous voulez être HEUREUX et libre, il faut que le peuple croie à sa propre vertu; il faut qu'il croie à celle de ses représentans;

N° 9 (13 décembre 1792)

SUITE DU TABLEAU DES OPÉRATIONS DE LA CONVENTION NATIONALE, pp. 135-139.

p. 139

Nos exceptions l'ont étouffé; et notre condescendance pour les cas particuliers, nous a privés des HEUREUX effets de la loi.

N° 11 (20 décembre 1792)

DE L'OSTRACISME, pp. 168-169.

p. 169

Les auteurs anciens et modernes qui nous ont donné une idée de l'ostracisme, attribuent les HEUREUX effets qu'il produisit à Athènes, précisément à ces sages précautions dont la loi l'avoit environné.

DEUXIÈME SÉRIE

N° 1 (5 janvier 1793)

LETTRE DE MAXIMILIEN ROBESPIERRE À MM. VERGNIAUD, GENSONNÉ, BRISSOT ET GUADET, SUR LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE ET SUR LEUR SYSTÈME DE L'APPEL DU JUGEMENT DE LOUIS CAPET, pp. 189-204.

p. 191

Mot HEUREUX, que vous employez avec complaisance, et qu'un dieu protecteur des hommes habiles, a, je crois, substitué, pour les progrès de l'art, à ces expressions malhonnêtes de *fourberie*, *d'astuce*, etc., etc., que ma bouche répugneroit à prononcer, et que des oreilles telles que les vôtres, ne sauroient entendre.

p. 198

Il est érudit, M. Gensonné: mais il ne fait pas toujours un usage HEUREUX de son érudition.

p. 200

César, son complice, plus HEUREUX et plus coupable, peut-être, étoit de la majorité.

p. 202

Trois mensonges Ah! Brissot, pauvre Warville! c'étoit bien la peine d'avoir cultivé, pendant quarante ans, tes HEUREUX talens à Londres et à Paris, dans les meilleures écoles de l'ancien et du nouveau régime, pour voir en un instant, ta gloire éclipsee par les exploits d'un avocat de la Gironde.

N° 3 (25 janvier 1793)

[A PROPOS DE L'EXÉCUTION DU ROI ET DU MEURTRE DE LE PELETIER], pp. 226-229.

p. 228

et on peut croire qu'elle ne contribua pas peu au dénouement HEUREUX de la grande affaire qui occupoit la Convention nationale.

N° 5 (5 février 1793)

[EXAMEN DE LA SITUATION APRÈS LA DÉCLARATION DE GUERRE À L'ANGLETERRE], pp. 265-273.

p. 270

Déjà ce décret, rendu au moment de l'invasion de la Savoye et du comté de Nice, a produit les plus HEUREUX effets dans ces deux contrées.

AMENDEMENT DE MONESTIER, pp. 281-282.

p. 282

Le métier pénible de la guerre n'est pas le lot d'une classe ou d'une portion de citoyens destinés à aller exclusivement affronter les dangers des combats, tandis que les autres auroient toujours les honneurs et les avantages de l'administration ou de la législation, ou de l'enseignement, tandis que les autres jouiroient de toutes les douceurs de la vie domestique, et liroient paisiblement, dans leurs foyers, les résultats HEUREUX ou malheureux des campagnes.

N° 6 (15-20 février 1793)

OBSERVATIONS SUR UNE PÉTITION RELATIVE AUX SUBSISTANCES PRÉSENTÉE À LA CONVENTION, LE 12 FÉVRIER, L'AN 2° DE LA RÉPUBLIQUE, pp. 283-287.

p. 285

Qu'il seroit HEUREUX pour eux, de placer les défenseurs de la république naissante, entre les vengeances de l'aristocratie, et le désespoir d'une partie du peuple abusé;

N° 8 (2-5 mars 1793)

OBSERVATIONS SUR LA LOI DES ÉMIGRÉS, pp. 321-323.

p. 323

Quand les larmes des mères de famille et des citoyennes seront essuïées, quand le peuple sera HEUREUX;

N° 9 (25-31 mars 1793)

*DES CAUSES DE NOS REVERS, DE LA DISCIPLINE*, pp. 346-353.

p. 348

Je lis, dans un de ces écrits, que l'assemblée nationale auroit dû faire lire publiquement, mais ensevelis dans son comité de défense générale, que l'échec d'Aix-la-Chapelle, aura cela d'HEUREUX, qu'il te donnera lieu d'introduire dans l'armée, une discipline plus sévère:

TOMO VI

Séance du 3 mai 1790

*SUR LA RÉORGANISATION DE LA MUNICIPALITÉ DE PARIS*, pp. 348-352.

p. 350 (2), *Journal des Débats*, t. VIII, n° 264, p. 3 enfin les HEUREUX résultats des autorités réparties en plus de mains lorsqu'un petit nombre de puissans produiroit des effets dangereux.

p. 350 (2), *Mercure de France*, 15 mai 1790, p. 213

il a développé tout ce qui résulteroit de funeste à la liberté même, d'une trop grande étendue de pouvoirs dans les mains de quelques personnes, et les HEUREUX fruits des autorités réparties.

Séance du 22 juin 1790

*SUR LE TRAITEMENT DES ÉVÊQUES EN FONCTION*, pp. 417-427.

p. 420, *Discours de M. de Robespierre sur le traitement des évêques actuels*

Mais ce n'est point l'or qui peut compenser un pareil sacrifice; il est un moyen plus HEUREUX et plus juste de remplir cet objet;

p. 423, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 174, p. 710

*Bulletin de l'Assemblée nationale*, n° 347, p. 7

Quant au malheur d'être privé d'une compagne, il est de plus HEUREUX moyens de les dédommager que ceux qu'on propose.

Société des Amis de la Constitution

Séance du 5 décembre 1790

*SUR L'ADMISSION DE TOUS LES CITOYENS DANS LA GARDE NATIONALE*, pp. 612-655.

p. 640, *Discours sur l'organisation des gardes nationales par Maximilien Robespierre, Membre de l'Assemblée nationale*

Enfin, s'il faut tout dire, cet amour profond de la justice et de l'humanité, qui nous porte à désirer que tous les peuples soient libres et HEUREUX, m'avertit que la première passion des rois en général, de leurs conseils, de leurs courtisans, est de conserver leur puissance absolue et celle de leurs pareils;

pp. 649-650, *Annales patriotiques et littéraires*, n° 497, p. 1036 (11 févr. 1791)

L'auteur, qui ne se dément point par ce profond sentiment qui le porte à désirer que tous les peuples soient libres et HEUREUX, nous offre dans l'histoire des rois et ceux qui les environnent toujours passionnés pour la puissance absolue, toujours habiles à dissimuler, à préparer de loin leurs révoltes, à endormir la crédulité des peuples:

p. 652, *Correspondance générale des départemens de France*, t. I et II, n° 20, 21, 22, pp. 305 et s.

On ne sait pas trop ce que c'est qu'un automate terrible; nos ennemis auroient été trop HEUREUX de ne trouver sur les champs de bataille que des pièces mécaniques.

TOMO VII

Séance du 20 janvier 1791

*SUR L'ORGANISATION DE LA JUSTICE CRIMINELLE (suite)*, pp. 20-36.

p. 23, *Principes de l'Organisation des Jurés, et Refutation du Système Proposé par M. Duport, au nom des Comités de Judicature & de Constitution, par Maximilien Robespierre Député du Département du Pas-de-Calais à l'Assemblée Nationale*

On pourroit de plus les avoir modifiés de telle manière, & attachés à de telles circonstances, qu'au lieu des fruits HEUREUX que les Anglois en auroient recueillis, les Jurés ne produisissent chez nous que des poisons mortels pour la liberté.

Avril 1791

*SUR LE MARC D'ARGENT*, pp. 158-174.

p. 164, *Discours de M. De Robespierre à l'Assemblée Nationale, Sur la nécessité de révoquer les décrets qui attachent l'exercice des droits du citoyens à la contribution du marc d'argent, ou d'un nombre déterminé de journées d'ouvriers*

Ils pouvoient rendre les hommes HEUREUX et libres; mais ils ne l'ont pas voulu; ils n'en étoient pas dignes.

p. 167

A ces efforts même qu'ont faits les ennemis de la révolution pour le calomnier auprès de ses représentans, pour vous calomnier auprès de lui, pour vous suggérer des mesures propres à étouffer sa voix ou à abattre son énergie, ou à égarer son patriotisme, pour prolonger l'ignorance de ses droits, en lui cachant vos décrets, à la patience inaltérable avec laquelle il a supporté tous ses maux et attendu un ordre de choses plus HEUREUX, comprenons que le peuple est le seul appui de la liberté.

Séance du 5 avril 1791

*SUR LES INÉGALITÉS DANS LES SUCCESSIONS*, pp. 181-194.

p. 193 (2), *Journal Général de France*, n° 96, pp. 381-382

Fort bien; mais les hommes ne seront donc pas également HEUREUX? En vérité tous les beaux raisonnemens qu'on a faits à l'Assemblée Nationale sur deux êtres fantastiques, la liberté et l'égalité, ne nous ont pas fait avancer d'un seul pas vers le bonheur, et au lieu de tout ce beau parlage, il vaudroit sans doute mieux s'occuper de rendre les François plus HEUREUX en employant tous les moyens possibles pour leur ôter des impôts et leur donner la paix.

Séance du 30 avril 1791

*SUR L'AFFAIRE D'AVIGNON (suite)*, pp. 296-299.

p. 297, *Annales patriotiques et littéraires*, n° 576, p. 1357

C'est la commisération même, a-t-il dit, qui nous fait un devoir de délibérer, et de prendre enfin un parti qui puisse terminer ces rivalités qui ont déjà fait couler des ruisseaux de sang, et rétablir ce repos HEUREUX réclamé par l'humanité.

Séance du 2 mai 1791

*SUR L'AFFAIRE D'AVIGNON (suite)*, pp. 299-308.

p. 301, *Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t. XXV, p. 133.

et certes ce seroit un phénomène bien étrange dans le monde, qu'il y eût une contrée où le despotisme régnât, et où cependant, le peuple fût HEUREUX;

Société des Amis de la Constitution

Séance du 9 mai 1791

*SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE*, pp. 319-334.

p. 321, *Discours sur la Liberté de la Presse, Prononcé à la Société des Amis de la Constitution le 11 mai 1791, par Maximilien Robespierre, Député à l'Assemblée Nationale et Membre de cette Société*

Qu'il les communique par la parole, par l'écriture ou par l'usage de cet art HEUREUX qui a reculé si loin les bornes de son intelligence, et qui assure à chaque homme les moyens de s'entretenir avec le genre humain tout entier, le droit qu'il exerce est toujours le même, et la liberté de la presse ne peut être distinguée de la liberté de la parole;

p. 325

Ce sont les précautions mêmes que vous prenez contre ses abus, qui les produisent presque tous; ce sont ces précautions lui vous en ôtent tous les HEUREUX fruits, pour ne vous en laisser que les poisons.

Séance du 15 mai 1791, 1<sup>er</sup> intervention

*SUR LA CONDITION DES HOMMES LIBRES DE COULEUR (suite)*, pp. 368-376.

p. 370, *Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t. XXVI, p. 23

Le préopinant n'a pas été plus HEUREUX, à mon avis, lorsqu'il a cherché un autre préjugé de la question actuelle dans vos décrets précédents;

Séance du 30 mai 1791 (suite)

*SUR LA PEINE DE MORT*, pp. 432-446.

p. 434, *Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t. XXVI, p. 496

Non; mais, dans chaque pays, les usurpateurs HEUREUX, lorsqu'ils se sont trouvés assez puissans par corrompre et pour effrayer leurs concitoyens, ont dit: celui qui osera conspirer contre nous, contre notre autorité, sera puni de mort.

p. 435

La peine de mort est nécessaire, dites-vous. Si cela est vrai, pourquoi plusieurs peuples ont-ils pu

s'en passer, et par quelle fatalité ces peuples ont-ils été les plus sages et les plus HEUREUX?

p. 438, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 152, p. 630

La peine de mort est nécessaire, dites-vous? Si cela est, pourquoi plusieurs peuples ont-ils su s'en passer? Par quelle fatalité ces peuples ont-ils été les plus sages, les plus HEUREUX et les plus libres?

Séance du 10 juin 1791

*SUR LE LICENCIEMENT DES OFFICIERS DE L'ARMÉE*, pp. 468-498.

p. 474 (2), *Discours de Maximilien Robespierre, Sur le licenciement des officiers de l'armée*

Le dénouement que je viens de supposer seroit, sans contredit, le plus HEUREUX;

[...]

ainsi, ce qui pourroit arriver de plus HEUREUX pour les ennemis de la liberté, de plus terrible pour nous, ce seroit précisément l'espère de paix, de subordination, de discipline que l'on nous vante.

p. 482, *Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t. XXVII, p. 307

*L'Ami du Peuple* (Marat), t. VIII, n° 488, pp. 2-4

*Le Législateur français* (Beaulieu), t. II, 12 juin 1791, pp. 1-3

*Le Courier d'Avignon*, n° 143, p. 571

par conséquent le despotisme, c'est-à-dire ce qui pourroit arriver de plus HEUREUX pour les ennemis de la liberté.

Séance du 18 juin 1791 (soir)

*SUR LES TROUBLES DE BRIE-COMTE-ROBERT*, pp. 500-509.

p. 504, *Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t. XXVIII, p. 69

je me trouverois HEUREUX personnellement d'être déchargé d'un devoir trop pénible que beaucoup d'hommes ne seroient pas tentés de remplir à ma place.

p. 505, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 171, p. 708

si l'Assemblée, enfin, applaudissant à ces déclamations, faisait pencher la balance en faveur des oppresseurs contre les opprimés, je serais du

moins HEUREUX d'être déchargé d'une tâche pénible que beaucoup d'autres n'eussent pas osé entreprendre.

Société des Amis de la Constitution

Séance du 21 juin 1791

*SUR LES MESURES A PRENDRE APRÈS LA FUITE DU ROI*, pp. 517-528.

p. 526, *Mercur universel*, t. IV, p. 405

Qu'il fut HEUREUX ce jour où les députés rassemblés au Jeu de Paulme, firent serment de mourir libres ! <...>

p. 527 (2)

Qu'il fut HEUREUX, ce moment où les représentants du peuple étoient exempts de toute influence funeste.

p. 527 (2), *Procès-verbal de la séance du 21 juin 1791 de la Société des Amis de la Constitution de Paris, séante aux Jacobins*

Ils sentiront bien que jamais ils ne viendront à bout de leurs desseins tant qu'il restera parmi eux un seul homme juste et courageux, qui déjouera continuellement leurs projets et qui méprisant la vie, ne redoute ni le fer ni le poison, et serait trop HEUREUX si sa mort pouvait être utile à la liberté de la patrie.

Séance du 14 juillet 1791, 1<sup>er</sup> intervention

*SUR L'INVIOLABILITÉ ROYALE*

*SUR L'ADOPTION DU RAPPORT DES COMITÉS CONCERNANT LA FUITE DU ROI*, pp. 553-570.

p. 557, *Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t. XXIX, p. 453

Cela est-il impossible, messieurs, et les factions qui pourraient s'élever, se fortifier, se coaliser, ne seraient-elles pas un peu ralenties, si l'on voyait dans une perspective plus prochaine la fin du pouvoir immense dont nous sommes revêtus, si elles n'étaient plus favorisées en quelque sorte par la suspension indéfinie de la nomination des nouveaux représentants de la nation dans un temps où il faudroit profiter peut-être du calme qui nous reste, dans un temps où l'esprit public, éveillé par les dangers de la patrie, semble nous promettre les choix les plus HEUREUX?

Séance du 18 août 1791

*SUR LA DÉFENSE DES FRONTIÈRES DE L'EST*, pp. 641-644.



p. 642, *Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t. XXXII, p. 83  
S'il veut encore le faire, je me trouverois HEUREUX de n'avoir rien à dire;

Séance du 24 septembre 1791  
SUR LES DROITS POLITIQUES DES HOMMES DE COULEUR, pp. 727-743.

p. 741, *L'Ami du Roi* (Royou), 26 septembre 1791, p. 2  
Il n'est pas HEUREUX: aucune ne lui réussit.

## TOMO VIII

Société des Amis de la Constitution d'Arras  
Séance du 16 octobre 1791  
SUR LA SITUATION POLITIQUE, pp. 15-19.

pp. 17-18, *Journal général du département du Pas-de-Calais*, n° 34, p. 339  
Dites leur bien à tous que le roi sera toujours leur premier, leur plus fidèle ami; qu'il a besoin d'être aimé d'eux; qu'il ne peut être HEUREUX qu'avec eux;

Séance du 18 décembre 1791  
SUR LA GUERRE (suite), pp. 46-67.

pp. 48-49, *Discours de Maximilien Robespierre, Sur le parti que l'Assemblée Nationale doit prendre relativement à la proposition de guerre, annoncée par le pouvoir exécutif prononcé à la Société le 18 décembre 1791*  
C'est pendant la guerre que l'habitude d'une obéissance passive, et l'enthousiasme trop naturel pour les chefs HEUREUX, fait, des soldats de la patrie, les soldats du monarque ou de ses généraux.

p. 58  
mais ce qui est certain, c'est que les aristocrates étant trop foibles par eux-mêmes pour renverser entièrement l'ouvrage de la révolution, se trouveront tôt ou tard assez HEUREUX d'obtenir les avantages de la composition que les autres leur préparent, et qu'ils sont naturellement portés, par leur intérêt, à se liguier avec eux contre la cause du peuple et des patriotes.

Séance du 11 janvier 1792  
SUR LA GUERRE (suite), pp. 95-116.

p. 109, *Suite du discours de Maximilien Robespierre, sur la guerre, prononcé à la société des amis de la constitution, le 11 janvier 1792, l'an quatrième de la révolution*  
Ne troublons donc pas le quiétisme politique de ces HEUREUX patriotes; mais qu'ils apprennent que, sans perdre la tête, nous pouvons mesurer toute la profondeur de l'abîme.

p. 114, *Journal débats et corresp. Sté Amis de la Constitution*, n° 127, p. 1  
Qu'il soit l'hostie de tous les citoyens HEUREUX et paisibles, qu'il donne le spectacle touchant d'une réunion civique et fraternelle;

Séance du 25 janvier 1792  
SUR LA GUERRE (suite), pp. 132-153.

p. 140, *Troisième Discours de Maximilien Robespierre sur la Guerre, Prononcé, à la société, dans la séance du 26 janvier 1792 l'an quatrième de la liberté* j'ai prouvé qu'un caractère de sévérité et de dignité, toujours soutenu vis-à-vis des agens du pouvoir exécutif, qu'une austérité inflexible de principes, que les lois propres à réveiller l'esprit public, à soulager, à élever le peuple, à humilier, à punir tous les ennemis de l'égalité, étoient des remèdes aussi HEUREUX qu'infaillibles aux maux qui nous travaillent;

p. 142  
Mais, si ce qui passa toujours pour un grand malheur ou pour un grand danger, la trahison, est ce que votre système peut nous offrir de plus HEUREUX, votre système est donc bien fécond en calamités!

p. 144 (2)  
si, les six derniers mois de sa vie, au moins, elle fut si différente de ce qu'elle avoit paru dans les premiers jours de sa jeunesse, pourquoi des corps armés, avec la même bonne foi ne pourroient-ils pas à la longue perdre quelque chose de cette ferveur patriotique qui a signalé les tems HEUREUX où les citoyens, aujourd'hui divisés, étoient tous confédérés contre l'ennemi commun? Pourquoi voudroit-il ignorer que la discipline militaire exige que les soldats soient soumis à leurs chefs et que cette habitude de la soumission passive, à laquelle une astucieuse politique associe l'idée d'honneur, les dispose à l'enthousiasme pour un général HEUREUX, et pour celui que la constitution déclare leur chef suprême?

p. 148

et comment le feriez-vous, puisque vous convenez que le résultat le plus HEUREUX qu'il puisse nous donner, seroit la trahison et les calamités qui la suivent, et que nous ne pouvons pas même compter sur cette espèce de bonheur?

p. 150

Au 21 juin, le départ du roi parut un évènement HEUREUX pour la liberté;

Séance du 10 février 1792

*SUR LES MOYENS DE SAUVER LA PATRIE*, pp. 157-190.

p. 158, *Discours de Maximilien Robespierre, Sur les moyens de sauver l'Etat et la Liberté, Prononcé à la société, le 10 février 1792, l'an 4<sup>e</sup> de la liberté*

Ce n'est point par des mesures partielles, incohérentes, ce n'est pas même par des traits passagers de sagesse et d'énergie qu'on amène une révolution à un terme HEUREUX, mais par un système sagement combiné et constamment suivi, en remontant aux premières causes des désordres, en les attaquant avec une fermeté soutenue.

p. 163

ordonnez, dans ces momens critiques, une confédération civique, fraternelle, de toutes les gardes nationales de la France, non telle qu'une astucieuse politique la prépara jadis, pour dépraver l'esprit public dès sa naissance, mais telle que la liberté elle-même l'enfanta dans un tems antérieur et plus HEUREUX;

p. 165

que les cris de joie excités par cet HEUREUX évènement, retentissent à Brest et à Nancy;

p. 185, *Journal débats et corresp. Sté des Amis de la Constitution*, n° 142

ordonnez une confédération générale civique et fraternelle dans tous les départemens de la France, non comme celle que les despotes assemblèrent encouragés par les vues particulières, mais telle que la liberté elle-même l'a ordonnée dans des temps plus HEUREUX:

Séance du 15 février 1792, 2<sup>e</sup> intervention

*SUR LE RÔLE D'ACCUSATEUR PUBLIC*, pp. 193-199.

p. 194, *Discours Prononcé par Maximilien Robespierre, à la société des amis de la constitution, le jour de l'installation du tribunal criminel du département de Paris*

et sans doute elle produira pour nous tous les fruits HEUREUX qu'on peut en attendre, dès que la sagesse des législateurs aura purgé son organisation de quelques vices dont elle n'est pas exempte, et que l'expérience, je crois, ne tardera pas à démontrer.

p. 195

le jour le plus HEUREUX de ma vie seroit celui où je trouverois le plus acharné de mes ennemis, l'homme même le plus opposé à la cause de l'humanité (le seul homme que je pourrois regarder comme mon ennemi), en butte à la prévention, prêt d'être immolé par elle pour un délit dont il seroit innocent, et où répandant sur sa cause la lumière de la vérité sévère et impartiale, je pourrois l'arracher à la mort ou à l'infamie.

p. 196

car j'avoue que j'ai toujours regardé les longues magistratures comme le fléau du peuple, et que la pauvreté d'Aristide m'a toujours paru d'un plus HEUREUX augure pour la prospérité publique que l'opulence de Crassus.

pp. 198 (2) -199, *Journal débats et corresp. Sté Amis de la Constitution*, n° 144

*Mercure universel*, 21 février 1792, p. 326

*Le Diplomate*, n° 2, p. 4

comme magistrat, je dois sans prévention faire agir la loi dont je serai l'organe, et je déclare que le jour le plus HEUREUX pour moi, ce seroit celui où je trouverais le plus acharné de mes ennemis, c'est-à-dire le plus grand ennemi de la liberté, que je pourrais regarder comme tel, si, dis-je, je trouvais mon ennemi en butte à la prévention, prêt à succomber, ce seroit pour moi le jour le plus HEUREUX que celui où, en répandant la lumière sur les faits, il me seroit donné de l'arracher à la mort ou à l'opprobre.

p. 199, *La Rocambole des Journaux*, t. III, n° 16, p. 248

Ceux, ajoute-t-il, qui ont dit qu'en qualité d'accusateur public, je serois la terreur des Aristocrates se trompent; le jour le plus HEUREUX pour moi seroit celui où je pourrois en arracher quelqu'un à la mort ou à l'opprobre <...> tel le lion s'étant fait Roi des bêtes sauvages et voulant qu'on le crût juste et équitable vivoit d'abord parmi elles en rusé matois, et leur renديوit la justice sans acception; mais il finit par les dévorer.

Séance du 14 mars 1792  
SUR L'AFFAIRE D'AVIGNON, pp. 219-220.

p. 220, *Journal débats et corresp.*, *Sté Amis de la Constitution*, n° 160, p. 4  
Et qui sont ceux qui doivent être vengés; ce sont les amis de la liberté, en tel état qu'ils soient, HEUREUX ou malheureux.

Séance du 19 mars 1792, 1<sup>er</sup> intervention  
SUR UNE INTERVENTION DE DUMOURIEZ, pp. 221-224.

pp. 221-222 (2), *Journal débats et corresp.*, *Sté Amis de la Constitution*, n° 163, p. 2  
*Le Cosmopolite*, n° 97, p. 379  
Je ne suis point de ceux qui croient qu'il est absolument impossible qu'un ministre soit patriote, et même j'accepte avec plaisir les présages HEUREUX que nous offre M. Dumourier;

p. 222 (2)  
D'après cela, je déclare à M. Dumourier, qu'il ne trouvera aucun ennemi parmi les membres de cette société, mais bien des appuis et des défenseurs aussi long-tems que par des preuves éclatantes de patriotisme, et sur-tout par des services réels rendus au peuple et à la patrie, il prouvera comme il l'a annoncé par des pronostics HEUREUX, qu'il était le frère des bons citoyens et le défenseur zélé du peuple.

Séance su 26 mars 1792  
SUR LES CIRCONSTANCES ACTUELLES, pp. 229-241.

p. 232, *Journal débats et corresp.*, *Sté Amis de la Constitution*, n° 167, p. 1  
mais le nouveau ministère s'annonce dans des circonstances qui, dans des tems moins suspects, pourraient être regardées comme d'HEUREUX présages.

Séance du 13 avril 1792, 3<sup>e</sup> intervention  
SUR LA FÊTE DES SOLDATS DE CHÂTEAUVIEUX, pp. 273-278.

pp. 273-274, *Journal débats et corresp.*, *Sté Amis de la Constitution*, n° 177, p. 2  
Je demande à la société la permission de lui lire d'abord un acte qui devrait être connu de tous les individus qui composent la nation française, et que je regarde comme le fruit le plus HEUREUX et le moment le plus mémorable de la révolution.

Séance du 25 avril 1792  
CONTRE BRISSOT ET GUADÉT, pp. 297-302.

p. 299, *Journal débats et corresp.*, *Sté Amis de la Constitut.*, n° 184, p. 4 et s.  
*Courrier extraordinaire ou le premier arrivé*, 28 avril 1792, p. 7  
HEUREUX de la félicité de mes concitoyens, je passerais des jours paisibles dans les délices d'une douce et sainte intimité.

Séance du 1<sup>er</sup> mai 1792, 2<sup>e</sup> intervention  
POUR UNE LÉGION DE SOLDATS PATRIOTES, pp. 330-333.

p. 332, *Gazette universelle*, n° 128, p. 512  
HEUREUX, si, par une translation devenue nécessaire, elle pouvoit aussi facilement réparer les maux qu'elle a causés, que faire oublier son nom!  
Séance du 13 juin 1792  
SUR LE RENVOI DES MINISTRES, pp. 369-376.

p. 374, *Journal débats et corresp.* *Sté Amis Constit.*, n° 212, p. 4, n° 213, p. 1  
Je sais bien que dans un tems où les principes domineraient dans toute leur pureté, où les fondateurs de la liberté seraient surpassés par leurs successeurs, les plus HEUREUX effets devraient résulter de leurs efforts:

Séance du 29 juillet 1792  
SUR LA DÉCHÉANCE DU ROI ET LE RENOUVELLEMENT DE LA LÉGISLATURE, pp. 408-421.

p. 418, *Des maux et des ressources de l'état* [*Le Défenseur de la Constitution*, n° 11]  
Le peuple français, moins HEUREUX que les factions qui ont changé tant de gouvernemens, trouve presque autant d'ennemis, qu'il à nommé de mandataires;

## TOMO IX

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 15 octobre 1792  
SUR LE PROJET D'UNE GARDE DÉPARTEMENTALE, pp. 31-40.

p. 39, *Discours de Maximilien Robespierre, Sur l'institution d'une nouvelle garde pour la convention nationale, prononcé à la société, dans la séance du 24 octobre 1792, l'an premier de la République*  
car ce n'étoit point les citoyens de Perpignan ou de Quimper, qui pouvoient exercer l'HEUREUX ascendant des regards publics sur les opérations dont Paris est le théâtre.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 28 octobre 1792  
SUR L'INFLUENCE DE LA CALOMNIE, pp. 43-62.

p. 46, *Discours de Maximilien Robespierre sur l'influence de la calomnie sur la Révolution, prononcé à la Société dans la séance du 28 octobre 1792, l'an I de la République*

La cour avoit cultivé les HEUREUX talents qu'il avoit reçus de la nature.

p. 58

Dans quelle contrée bien froide, bien inaccessible aux ardeurs du patriotisme ou à la lumière de la philosophie; dans quelle ville bien ignorante, ou bien travaillée par leurs manœuvres vont-ils exercer leur HEUREUX talent pour la calomnie, pour la fraude et pour l'intrigue?

Séance du 5 novembre 1792  
RÉPONSE A L'ACCUSATION DE LOUVET, pp. 77-104.

p. 85, *Réponse de Maximilien Robespierre à l'accusation de J.-B. Louvet*

j'attendrait le moment où votre zèle vous portera à demander la proscription des jacobins à la Convention nationale; nous verrons alors si vous serez plus persuasifs, ou plus HEUREUX que Léopold et Lafayette.

Séance du 2 décembre 1792  
SUR LES SUBSISTANCES, pp. 109-120.

p. 116, *Opinion de Maximilien Robespierre sur les subsistances*  
Jamais un peuple HEUREUX ne fut un peuple turbulent.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 16 décembre 1792  
SUR LA PROPOSITION DE BANNIR TOUS LES CAPET, pp. 166-171.

p. 169, *Jal des débats et corresp. Sté des Jacobins*, n° 321, pp. 2-3  
je vivrais HEUREUX dans cet honorable exil, pourvu que j'y puisse trouver un asile obscur contre les persécutions des Brissotins.

Séance du 28 décembre 1792  
SUR L'APPEL AU PEUPLE DANS LE JUGEMENT DE LOUIS XVI, pp. 183-203.

p. 189, *Second discours de Maximilien Robespierre, ...sur le jugement de Louis Capet*  
de les rappeler dans les assemblées du peuple qu'ils avoient fui, au moment où il vous nomma, dans ces tems HEUREUX de la crise révolutionnaire qui rendit quelque vigueur à la liberté expirante?

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 6 mars 1793  
CONTRE LES INTRIGANTS, pp. 295-301.

p. 296, *Jal des débats et corresp... Sté des Jacobins*, n° 367, p. 3, et 368, p. 1

On ne doit pas se dissimuler qu'il faut aux patriotes un point de ralliement, qu'il est HEUREUX pour eux et pour la république de trouver une assemblée qui peut assurer le triomphe de la chose publique.

Séance du 10 avril 1793  
CONTRE BRISSOT ET LES GIRONDINS, pp. 376-413.

p. 377, *Lettre de Robespierre à ses commettans*, n° 10, p. 475 et s.

il plaît même aux nobles, trop HEUREUX de trouver dans la représentation aristocratique et dans la cour d'un nouveau roi, les distinctions orgueilleuses qui leur échappoient.

p. 382  
HEUREUX martyr de la liberté, tu ne verras pas les maux que nos ennemis communs ont préparés à la patrie!

pp. 396-397  
Nous avons entendu surtout Brissot, à ce propos-là même, déclarer que nous étions trop HEUREUX que l'esprit public des Belges ne fût pas plus françois, par la raison, qu'en renonçant à la Belgique, nous pourrions, avec plus de facilité, obtenir la paix des puissances ennemies.

p. 401, *Le Logotachigraphe*, n° 102, pp. 331-339  
la Convention nationale, protectrice de la France en était l'espoir; les membres avoient été nommés dans les momens les plus HEUREUX <...>

p. 411, *Courrier des départemens*, t. VII, n° 12, p. 191, et n° 13, p. 202  
Ce qu'il dit à cet égard est digne de remarque et causa une diversion qui ne fut pas d'un HEUREUX augure pour l'accusateur du genre-humain.

Séance du 10 mai 1793  
SUR LA CONSTITUTION, pp. 494-510.

p. 495, *Discours de Maximilien Robespierre sur la Constitution*  
c'est à vous maintenant de faire le vôtre, c'est-à-dire, de rendre les hommes HEUREUX et libres par les loix.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 10 juin 1793  
SUR LE PROJET D'ACTE CONSTITUTIONNEL, pp. 548-551.

p. 550, *Jal des débats et correspond... Sté des Jacobins*, n° 431, pp. 2-3  
*Journal de la Montagne*, t. I, n° 12, p. 93  
et que quant à présent, il soit rédigé une adresse aux départemens sur l'HEUREUX évènement qui paroît concilier les suffrages du peuple et de tous les amis de la liberté.

Séance du 7 juillet 1793  
SUR LES INTRIGUES CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRES, pp. 609-612.

p. 610, *Journal des débats et décrets*, n° 293, p. 88  
*Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 190, p. 818  
*Journal universel*, 10 juillet, p. 5193  
Dans les convulsions de leur désespoir, tous les ennemis de la liberté répandent par-tout l'imposture et la division pour empêcher, s'il étoit possible, que les Français ne se rallient à cet HEUREUX signal, et qu'au lieu de partager nos saints transports d'allégresse et d'attachement mutuel, nos frères des départemens n'apportent à la réunion du 10 août, que la défiance et de sinistres préventions.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 8 juillet 1793  
SUR LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC, pp. 612-615.

p. 613, *Journal de la Montagne*, n° 41, p. 225  
Qui oubliera les services que ce Comité a rendus à la chose publique, les nombreux complots qu'il a découverts; les HEUREUX aperçus que nous lui devons, les vues sages et profondes qu'il nous a développées?

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 10 juillet 1793

CONTRE LES DÉNONCIATIONS IRRÉFLÉCHIES, pp. 617-619.

p. 619, *Jal des débats et correspond... Sté des Jacobins*, n° 448, p. 1  
*Journal de la Montagne*, n° 41, p. 226  
évitera tous les pièges et n'aura que des idées lumineuses, des plans HEUREUX dont le succès est déjà assuré.

TOMO X

Séance du 29 juillet 1793  
SUR LE PLAN D'ÉDUCATION NATIONALE DE MICHEL LEPELETIER, pp. 10-42.

p. 16, *Plan de Michel Lepeletier. Éducation nationale*  
plus tard, il ne resterait pas assez de cette souplesse, de cette flexibilité, qui sont les dons HEUREUX de l'enfance.

p. 30  
or, ici les caractères les plus HEUREUX d'une saine économie politique se réunissent;

Séance du 26 août 1793, 3<sup>e</sup> interention  
SUR UNE ADRESSE DES CITOYENS DE VINCENNES CONCERNANT LES SUBSISTANCES, p. 82.

p. 82, *Journal des Débats et Décrets*, n° 342, p. 352  
Citoyens, secondez-nous de vos efforts, respectez les lois, ayez confiance en vos représentans, et comptez que bientôt tous les Français, également HEUREUX, partageront entre eux des biens que la nature leur donne à tous.

Séance du 5 septembre 1793, 4<sup>e</sup> intervention  
SUR UNE PÉTITION DE LA SECTION DE L'UNITÉ, p. 99.

p. 99, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 250, p. 1061  
Elle a pris, depuis qu'elle est dégagée des conspirateurs qu'elle renfermait dans son sein, les moyens de rendre le peuple HEUREUX.

Séance du 27 brumaire an II (17 novembre 1793)  
RAPPORT SUR LA SITUATION POLITIQUE DE LA RÉPUBLIQUE, pp. 167-188.

p. 181, *Rapport fait au nom du comité de salut public par le citoyen Robespierre, membre de ce Comité, sur la situation politique de la République*  
Le blocus de la France pourroit bien n'être pas plus HEUREUX que celui de Maubeuge & de Dunkerque.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 1<sup>er</sup> frimaire an II (21 novembre 1793),  
1<sup>er</sup> intervention  
SUR LA MISSION DE SAINT-JUST À L'ARMÉE DU RHIN, pp. 189-193.

p. 192, *Journal de Sablier*, n° 973, p. 3  
Depuis cet HEUREUX moment, un bon plan d'opérations militaires a été arrêté, il doit être exécuté dans toutes ses dispositions, et nous avons droit de compter que la victoire se décidera en notre faveur.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 3 frimaire an II (23 novembre 1793)  
SUR LES MUTATIONS DANS LE COMMANDEMENT DE L'ARMÉE DEVANT TOULON, pp. 201-203.

p. 202, *Journal des Jacobins*, 5 frimaire, p. 3  
*Journal de la Montagne*, n° 13, p. 101  
*Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 68, p. 274  
il l'a toujours justifiée depuis et on espère qu'il ne démentira pas d'aussi HEUREUX débuts.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 6 nivôse an II (26 décembre 1793), 3<sup>e</sup> intervention  
SUR UNE ADRESSE DE LA SECTION DES QUINZE VINGTS, pp. 288-292.

p. 291, *Mercur universel*, t. XXXV, pp. 149-150;  
*Antifédéraliste*, n° 34, pp. 281-282  
Pitt a pensé que, pour achever de l'accabler, les Jacobins mettroient à profit l'HEUREUX enthousiasme des Français.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 18 nivôse an II (7 janvier 1794), 4<sup>e</sup> intervention  
POUR QU'ON INSCRIVE À L'ORDRE DU JOUR LES CRIMES DU GOUVERNEMENT ANGLAIS, pp. 304-305.

p. 305, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 111, p. 445

*Mercur universel*, XXXV, pp. 327-328  
*Journal de la Montagne*, t. II, n° 37, p. 455  
il ne serait pas plus HEUREUX que les coquins que la Convention a punis.

Fin de nivôse an II  
DISCOURS NON PRONONCÉ SUR LA FACTION FABRE D'EGLATINE, pp. 326-342.

p. 330 (2), *Brouillon de la main de Robespierre*, mais si cet HEUREUX événement avait été seulement reculé, le gouvernement républicain était accablé sous le poids de la calomnie.

[...]  
D'un autre côté, il était facile de lire sur les visages des calomniateurs, que cet HEUREUX événement n'était pour eux qu'un revers personnel, et que le triomphe de la République déconcertait leurs projets.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 11 pluviôse an II (30 janvier 1794), 1<sup>er</sup> intervention  
POUR L'IMPRESSION DU DISCOURS DE BONTEMPS, pp. 346-348.

p. 347, *Journal de la Montagne*, t. II, n° 80, p. 638  
*Mercur universel*, XXXVI, 228 (1<sup>er</sup> § seul)  
Robespierre croit, ainsi que Momoro, qu'une commission n'est pas le plus HEUREUX remède qu'on puisse apporter à un mal réel;

Séance du 17 pluviôse an II (5 février 1794), pp. 350-367.  
SUR LES PRINCIPES DE MORALE POLITIQUE QUI DOIVENT GUIDER LA CONVENTION NATIONALE DANS L'ADMINISTRATION INTÉRIEURE DE LA RÉPUBLIQUE

p. 351  
HEUREUX le peuple qui peut arriver a ce point!

p. 352  
Nous voulons substituer, dans notre pays, la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux usages, les devoirs aux bienséances, l'empire de la raison à la tyrannie de la mode, le mépris du vice au mépris du malheur, la fierté à l'insolence, la grandeur d'âme à la vanité, l'amour de la gloire à l'amour de l'argent, les bonnes gens à la bonne compagnie, le mérite à l'intrigue, le génie au bel esprit, la vérité à l'éclat, le charme du bonheur aux ennuis de la volupté, la grandeur de l'homme à la petitesse des grands, un peuple mag-



nanime, puissant, HEUREUX, à un peuple aimable, frivole et misérable, c'est-à-dire, toutes les vertus et tous les miracles de la République, à tous les vices et à tous les ridicules de la monarchie.

p. 356

HEUREUX les représentants, lorsque leur gloire et leur intérêt même les attachent, autant que leurs devoirs, à la cause de la liberté.

p. 365

Loin de nous l'idée qu'il existe encore au milieu de nous un seul homme assez lâche pour vouloir servir la cause des tyrans! mais plus loin de nous encore le crime, qui ne nous seroit point pardonné, de tromper la Convention nationale, et de trahir le peuple français par un coupable silence! car il y a cela d'HEUREUX pour un peuple libre, que la vérité, qui est le fléau des despotes, est toujours sa force et son salut.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité

Séance du 23 ventôse an II (13 mars 1794)

POUR S'UNIR CONTRE LES NOUVEAUX DANGERS QUI MENACENT LA PATRIE, pp. 373-374.

p. 374, *Annales de la République française*, n° 106, p. 2

*Correspondance politique de Paris et des départemens*, n° 270, p. 1

HEUREUX si les forces physiques de mon corps, peuvent répondre à l'ardeur dont mon âme est embrasée!

Séance du 30 ventôse an II (20 mars 1794)

POUR LE RAPPORT DU DÉCRET D'ARRESTATION CONTRE HÉRON, pp. 392-396.

p. 394, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 181

*Journal universel*, n° 1579, pp. 7210-7212

*Journal des Débats et Décrets*, n° 547, p. 385

mais si cela arrive, si la vertu de la Convention n'est pas assez forte pour triompher de ses ennemis, ce qui sera le plus HEUREUX pour nous, c'est de mourir, c'est d'être enfin délivrés du spectacle trop long et trop douloureux de la bassesse et du crime, qui ont passé depuis trois ans sur la scène de la Révolution, et qui se sont efforcés de ternir l'éclat des vertus républicaines;

Séance du 18 floréal an II (7 mai 1794)

SUR LES RAPPORTS DES IDÉES RELIGIEUSES ET MORALES AVEC LES PRINCIPES RÉPUBLICAINS, ET SUR LES FÊTES NATIONALES, pp. 442-465.

p. 445 (2), *Rapport imprimé par ordre de la Convention nationale*

O peuple sublime! reçois le sacrifice de tout mon être; HEUREUX celui qui est né au milieu de toi! plus HEUREUX celui qui peut mourir pour ton bonheur!

p. 450

On ne pouvoit pas lui dire: le fils du tyran ou un autre Bourbon, ou bien l'un des fils du roi Georges, te rendroient HEUREUX;

p. 452

Je n'ai pas besoin d'observer qu'il ne s'agit pas ici de faire le procès à aucune opinion philosophique en particulier, ni de contester que tel philosophe peut être vertueux, quelles que soient ses opinions, et même en dépit d'elles, par la force d'un naturel HEUREUX ou d'une raison supérieure.

p. 453

mais seulement que vous êtes HEUREUX de vivre dans un siècle et dans un pays dont les lumières ne vous laissent d'autre tâche à remplir que de rappeler les hommes à la nature et à la vérité.

Séance du 22 prairial an II (10 juin 1794)

CONTRE TOUT AJOURNEMENT DU PROJET DE LOI PRÉSENTÉ PAR COUTHON, pp. 483-487.

p. 487, *Journal de la Montagne*, t. III, p. 358

Chaque jour le Tribunal se trouve arrêté par des entraves, qui anéantissent une partie des HEUREUX effets que promettoit son institution.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité

Séance du 28 messidor an II (16 juillet 1794), 3<sup>e</sup> intervention

CONTRE LES BANQUETS PATRIOTIQUES, pp. 533-535.

p. 534, *Journal de la Montagne*, t. III, n° 83, p. 674  
*Mercur universel*, XLII, p. 24

*Gazette française*, 2 thermidor, p. 2549

*Courrier républicain*, t. V, n° 262, p. 158

Voulez-vous que la Révolution n'arrive pas à un terme HEUREUX et désirable, fraternisez avec le crime;

Séance du 8 thermidor an II (26 juillet 1794)  
CONTRE LES FACTIONS NOUVELLES ET LES DÉPUTÉS COR-  
ROMPUS, pp. 542-586.

p. 561, *Discours prononcé par Robespierre, à la Convention nationale, dans la séance du 8 thermidor... trouvé parmi ses papiers par la commission chargée de les examiner*

O majesté d'un grand peuple HEUREUX par le seul sentiment de sa force, de sa gloire et de sa vertu!

p. 565  
Il n'y a peut-être pas un individu arrêté, pas un citoyen vexé à qui l'on n'ait dit de moi: *Voilà l'auteur de tes maux; tu serais HEUREUX et libre, s'il n'exis-  
tait plus.*

## 7.4 INDICE DELLE CONCORDANZE DI «DÉMOCRATIE»

TOMO V

PREMIÈRE SÉRIE

N° 11 (20-28 déc. 1792)

DE L'OSTRACISME, pp. 168-169.

p. 168

On peut donc s'étonner qu'il ait été proposé en France par des hommes à qui le seul mot de DÉMOCRATIE fait horreur.

N° 12 (31 déc. 1792-4 janv. 1793)

SUITE DU TABLEAU DES OPÉRATIONS DE LA CONVENTION NATIONALE (s. d. [26-31 décembre 1792], la défense de Louis Capet), 182-186.

pp. 182-183

immoler le peuple et la république à l'aristocratie et à la royauté, et paroître défendre non la souveraineté du peuple, mais les principes de la DÉMOCRATIE absolue, en voulant constituer juge d'appel, dans la cause d'un coupable, une nation de 25 millions d'hommes;

DEUXIÈME SÉRIE

N° 1 (5 janv. 1793)

LETTRE DE MAXIMILIEN ROBESPIERRE À MM. VERGNIAUD, GENSONNÉ, BRISSOT ET GUADET SUR LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE ET SUR LEUR SYSTÈME DE L'APPEL DU JUGEMENT DE LOUIS CAPET, pp. 189-204.

p. 191

parodier la souveraineté, en la poussant aux derniers excès de la DÉMOCRATIE absolue; telle qu'elle n'exista jamais chez aucun peuple, pas même à Sparte ni à Athènes;

TOMO VIII

Séance du 25 janvier 1792  
SUR LA GUERRE, pp. 132-153.

p. 137, *Troisième discours de Maximilien Robespierre sur la guerre, prononcé, à la société, dans la séance du 26 janvier 1792, l'an quatrième de la liberté* s'ils s'avisent de penser que leur premier soin doit être de repousser une agression imprévue, sans considérer quel est le degré de DÉMOCRATIE des généraux et des soldats qui viennent les visiter;

## TOMO IX

Séance du 10 mai 1793

*SUR LA CONSTITUTION*, pp. 494-510.

p. 500, *Discours de Maximilien Robespierre sur la Constitution*

Il n'y a qu'un seul Tribun du peuple que je puisse avouer; c'est le peuple lui-même. C'est à chaque section de la République française que je renvoie la puissance tribunitienne; et il est facile de l'organiser d'une manière également éloignée des tempêtes de la DÉMOCRATIE absolue, de la perfide tranquillité du despotisme représentatif.

Séance du 14 juin 1793, 3<sup>e</sup> intervention

*DISCUSSION DE LA CONSTITUTION. SUR LA RÉUNION DES ASSEMBLÉES PRIMAIRES*, p. 557.

p. 557 (4), *Journal des débats et décrets*, n° 271, p. 230

L'article qu'on vous propose est si vague, que l'on peut s'en servir pour détruire toute espèce de gouvernement, et que, par un excès de DÉMOCRATIE, il renverse la souveraineté nationale.

[...]

Par-là, vous le voyez, vous établissez la DÉMOCRATIE pure, et non pas cette DÉMOCRATIE qui, pour le bonheur général, est tempérée par des lois.

[...]

Vous voyez donc que cet article est très-peu populaire par son excès de DÉMOCRATIE même;

## TOMO X

Séance du 17 pluviôse an II (5 février 1794)

*SUR LES PRINCIPES DE MORALE POLITIQUE QUI DOIVENT GUIDER LA CONVENTION NATIONALE DANS L'ADMINISTRATION INTÉRIEURE DE LA RÉPUBLIQUE*, pp. 350-367.

pp. 352-353

La DÉMOCRATIE n'est pas un état où le peuple, continuellement assemblé, règle par lui-même toutes les affaires publiques, encore moins celui

où cent mille fractions du peuple, par des mesures isolées, précipitées et contradictoires, décideroient du sort de la société entière:

p. 353 (5)

La DÉMOCRATIE est un état où le peuple souverain, guidé par des lois qui sont son ouvrage, fait par lui-même tout ce qu'il peut bien faire, et par des délégués tout ce qu'il ne peut faire lui-même.

[...]

Mais, pour fonder et pour consolider parmi nous la DÉMOCRATIE, pour arriver au règne paisible des lois constitutionnelles, il faut terminer la guerre de la liberté contre la tyrannie, et traverser heureusement les orages de la Révolution:

[...]

et le plan de votre administration doit être le résultat de l'esprit du gouvernement révolutionnaire, combiné avec les principes généraux de la DÉMOCRATIE.

[...]

Mais comme l'essence de la République ou de la DÉMOCRATIE est l'égalité, il s'ensuit que l'amour de la patrie embrasse nécessairement l'amour de l'égalité.

[...]

Non-seulement la vertu est l'âme de la DÉMOCRATIE; mais elle ne peut exister que dans ce gouvernement.

p. 354 (2)

Il n'est que la DÉMOCRATIE où l'État est véritablement la patrie de tous les individus qui le composent, et peut compter autant de défenseurs intéressés à sa cause qu'il renferme de citoyens.

[...]

Mais les Français sont le premier peuple du monde qui ait établi la véritable DÉMOCRATIE, en appelant tous les hommes à l'égalité et à la plénitude des droits du citoyen; et c'est là, à mon avis, la véritable raison pour laquelle tous les tyrans ligués contre la République seront vaincus.

p. 355 (2)

Ce ne sont pas les conséquences faciles du principe de la DÉMOCRATIE qu'il faut détailler, c'est ce principe simple et fécond qui mérite d'être lui-même développé.

[...]

Une nation est vraiment corrompue, lorsqu'après avoir perdu, par degrés, son caractère et sa liberté, elle passe de la DÉMOCRATIE à l'aristocratie ou à la

monarchie; c'est la mort du corps politique, par la décrépitude.

p. 357

La terreur n'est autre chose que la justice prompte, sévère, inflexible; elle est donc une émanation de la vertu; elle est moins un principe particulier, qu'une conséquence du principe général de la DÉMOCRATIE, appliqué aux plus pressans besoins de la patrie.

p. 364

La DÉMOCRATIE périt par deux excès, l'aristocratie de ceux qui gouvernent, ou le mépris du peuple pour les autorités qu'il a lui-même établies;

Séance du 18 floréal an II (7 mai 1794)

*SUR LES RAPPORTS DES IDÉES RELIGIEUSES ET MORALES AVEC LES PRINCIPES RÉPUBLICAINS, ET SUR LES FÊTES NATIONALES*, pp. 442-465.

p. 445, *Rapport imprimé par ordre de la Convention nationale*

O vous! à qui il a confié ses intérêts et sa puissance, que ne pouvez-vous pas avec lui et pour lui? Oui, vous pouvez montrer au monde le spectacle nouveau de la DÉMOCRATIE affermie dans un vaste empire.

p. 448 (2)

Quand l'énergie républicaine eut confondu ce lâche système et fondé la DÉMOCRATIE, l'aristocratie et l'étranger formèrent le plan de tout outrer et de tout corrompre. Ils se cachèrent sous les formes de la DÉMOCRATIE, pour la déshonorer par des travers aussi funestes que ridicules, et pour l'étouffer dans son berceau.

## 7.5 INDICE DELLE CONCORDANZE DI «DÉMOCRATIQUE»

TOMO V

PREMIÈRE SÉRIE

N° 11 (20-28 déc. 1792)

*DE L'OSTRACISME*, pp. 168-169.

p. 168

Il résulte de ce que nous venons de dire, que l'ost-racisme ne peut convenir qu'au gouvernement purement DÉMOCRATIQUE.

TOMO VII

Séance du 28 avril 1791

*SUR L'AFFAIRE D'AVIGNON*, pp. 277-282.

p. 279, *Journal Général de France*, n° 119, p. 473

Quelle que soit la forme du gouvernement, monarchique, aristocratique ou DÉMOCRATIQUE, ceux qui ont l'exercice de la souveraineté ont droit de soumettre les sujets par la force; ceux-ci sont tenus d'obéir, tant que leur liberté n'est point attaquée.

TOMO IX

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité

Séance du 8 juin 1793

*CONTRE JACQUES ROUX ET POUR DES MESURES DE SALUT PUBLIC*, pp. 600-604.

p. 602, *Jal des débats et corresp...Sté des jacobins*, n° 441, p. 3-4

*Journal de la Montagne*, n° 30, p. 134

Qui aurait pu croire que cette assemblée composée de tous les scélérats vendus à la horde contre-révolutionnaire, deviendrait en quinze jours la plus populaire et la plus DÉMOCRATIQUE de toutes les assemblées!

TOMO X

Séance du 17 pluviôse an II (5 février 1794)

*SUR LES PRINCIPES DE MORALE POLITIQUE QUI DOIVENT GUIDER LA CONVENTION NATIONALE DANS L'ADMINISTRATION INTÉRIEURE DE LA RÉPUBLIQUE*, pp. 350-367.

p. 352  
Quelle nature de gouvernement peut réaliser ces prodiges? Le seul gouvernement DÉMOCRATIQUE ou républicain: ces deux mots sont synonymes, malgré les abus du langage vulgaire;

p. 353  
C'est donc dans les principes du gouvernement DÉMOCRATIQUE que vous devez chercher les règles de votre conduite politique.

p. 353  
Or, quel est le principe fondamental du gouvernement DÉMOCRATIQUE ou populaire, c'est-à-dire, le ressort essentiel qui le soutient et qui le fait mouvoir? C'est la vertu;

## 7.6 INDICE DELLE CONCORDANZE DI «TERREUR» NEL TOMO X

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 11 août 1793  
SUR LA SITUATION GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE, pp. 60-65.

p. 64, *Journal de la Montagne*, n° 72, pp. 471-472  
Il faut que ces journalistes, qui sont si évidemment les complices de Londres et de Berlin, ces hommes stipendiés par nos ennemis, qui cachent l'art d'épouvanter le peuple sous l'air de soigner plus ses intérêts; qui trouvent le moyen par des prétendues vérités, de porter dans son sein la défiance, la TERREUR et la consternation;

Séance du 12 août 1793  
POUR DES MESURES DE SÛRETÉ GÉNÉRALE, pp. 66-68.

p. 67 (2), *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 226, p. 964  
Que le glaive de la loi, planant avec une rapidité terrible sur la tête des conspirateurs, frappe de TERREUR leurs complices!  
[...]  
Que ces grands exemples anéantissent les séditions par la TERREUR qu'ils inspireront à tous les ennemis de la patrie!

Séance du 30 septembre 1793  
POUR DAUBIGNY, NOMMÉ ADJOINT DU MINISTRE DE LA GUERRE, pp. 131-133.

p. 132 (2), *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 275, p. 1166  
*Journal des Débats et Décrets*, n° 277, p. 410  
Daubigny, depuis le commencement de la Révolution, donne des preuves constantes de patriotisme. Dans les momens de crise, il a été la TERREUR des aristocrates révoltés; dans les momens de calme, il a été victime des aristocrates déguisés.

p. 132 (2), *Journal du soir* (E. Feuillant), n° 375, pp. 1-2  
Daubigny, depuis le commencement de la Révolution, a donné des preuves du patriotisme le plus énergique. Dans tous les momens de crise il a été la TERREUR de l'aristocratie, et dans les instans de calme, les persécutions ont été son partage.  
Séance du 27 brumaire an II (17 novembre 1793)

RAPPORT SUR LA SITUATION POLITIQUE DE LA RÉPUBLIQUE, pp. 167-188.

pp. 177-178, *Rapport fait au nom du comité de Salut Public par le citoyen Robespierre, membre de ce Comité, sur la situation politique de la République*  
Nous pourrons un jour vous lire à ce sujet une lettre écrite de sa main à son cousin le catholique, qui servira du moins à vous prouver que la TERREUR n'est point étrangère au cœur des rois ligués contre nous.

Séance du 15 frimaire an II (5 décembre 1793), 1<sup>er</sup> intervention

RÉPONSE AU MANIFESTE DES ROIS LIGUÉS CONTRE LA RÉPUBLIQUE, pp. 226-233.

p. 227, *Rapport imprimé de Robespierre, au nom du Comité de salut public*

Nous opposerons à leurs armées des armées plus braves; à leurs intrigues, la vigilance & la TERREUR de la justice nationale; à leurs libelles, la vérité.

p. 231, *Réponse de la Convention Nationale au manifeste des rois ligués contre la République, proposée par Robespierre, au nom du Comité de salut public*  
D'autres représentans pénètrent au travers des contrées rebelles du Midi, échappent avec peine à la fureur des traîtres, sauvent l'armée française livré par des chefs perfides, & reportent la TERREUR et la fuite aux satellites des tyrans de l'Autriche, de l'Espagne & du Piémont.

Séance du 5 nivôse an II (25 décembre 1793), 2<sup>e</sup> intervention

SUR LES PRINCIPES DU GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE, pp. 272-282.

p. 274, *Rapport sur les principes du Gouvernement révolutionnaire, fait au nom du Comité de Salut Public, par Maximilien Robespierre*

La théorie du gouvernement révolutionnaire est aussi neuve que la révolution qui l'a amené. Il ne faut pas la chercher dans les livres des écrivains politiques, qui n'ont point prévu cette révolution, ni dans les lois des tyrans, qui, contents d'abuser de leur puissance, s'occupent peu d'en rechercher la légitimité; aussi ce mot n'est-il pour l'aristocratie qu'un sujet de TERREUR ou un texte de calomnie;

p. 280

Ce n'est point dans le cœur des patriotes ou des malheureux qu'il faut porter la TERREUR; c'est

dans les repaires des brigands étrangers où l'on partage les dépouilles et où l'on boit le sang du peuple français.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 6 nivôse an II (26 décembre 1793), 1<sup>er</sup> intervention

CONTRE LE MAINTIEN DE LEGRAND DANS LA SOCIÉTÉ, pp. 285-286.

p. 286, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 101, p. 405

*Journal de la Montagne*, t. II, n° 45, p. 375

*Feuille du salut public*, n° 179, p. 2

La grande société populaire est le peuple français, et celle qui porte la TERREUR dans l'âme des tyrans et des aristocrates, c'est celle des Jacobins et des sociétés qui lui ressemblent, et qui lui étant affiliées depuis long-tems, ont comme elle, commencé la Révolution.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 6 nivôse an II (26 décembre 1793), 3<sup>e</sup> intervention

SUR UNE ADRESSE DE LA SECTION DES QUINZE-VINGTS

p. 288, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 101, p. 405

*Journal de la Montagne*, t. II, n° 46, pp. 364-365

*Journal universel*, n° 1499, pp. 6573-6574

*Journal de Sablier*, n° 1041, p. 3

*Journal historique et politique*, 28 et 29 décembre  
vous venez d'entendre une adresse de la part d'une partie intéressante de cette commune où naquit la liberté, qui fut toujours la TERREUR de l'intrigue et de la tyrannie.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 19 nivôse an II (8 janvier 1794)  
CONTRE CAMILLE DESMOULINS, FABRE D'ÉGLANTINE ET LA FACTION DE L'ÉTRANGER, pp. 311-317.

p. 314, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 113, p. 454

on avait eu soin de leur représenter Paris comme un fantôme épouvantable: chaque jour on augmentait leur TERREUR par des motions exagérées que des agens affidés proposaient dans les Sections, et par des affiches rédigées par des libellistes contre-révolutionnaires.

Fin de nivôse an II



DISCOURS NON PRONONCÉ SUR LA FACTION FABRE D'ÉGLATINE, pp. 326-342.

p. 335, *Brouillon de la main de Robespierre*

Au moment où ce personnage si discret hasardait, pour la première fois, une dénonciation publique, il croyait avoir rempli les esprits d'assez de TERREUR, il croyait avoir assez artistement rassemblé les circonstances dont il voulait composer son système de calomnie.

Séance du 17 pluviôse an II (5 février 1794)

SUR LES PRINCIPES DE MORALE POLITIQUE QUI DOIVENT GUIDER LA CONVENTION NATIONALE DANS L'ADMINISTRATION INTÉRIEURE DE LA RÉPUBLIQUE, pp. 350-367.

p. 356

Il faut étouffer les ennemis intérieurs et extérieurs de la République, ou périr avec elle; or, dans cette situation, la première maxime de votre politique doit être qu'on conduit le peuple par la raison, et les ennemis du peuple par la TERREUR.

p. 357 (7)

Si le ressort du gouvernement populaire dans la paix est la vertu, le ressort du gouvernement populaire en révolution est à la fois la vertu et la TERREUR: la vertu, sans laquelle la TERREUR est funeste; la TERREUR, sans laquelle la vertu est impuissante. La TERREUR n'est autre chose que la justice prompte, sévère, inflexible; elle est donc une émanation de la vertu; elle est moins un principe particulier, qu'une conséquence du principe général de la démocratie, appliqué aux plus pressans besoins de la patrie.

On a dit que la TERREUR étoit le ressort du gouvernement despotique. Le vôtre ressemble-t-il donc au despotisme? Oui, comme le glaive qui brille dans les mains des héros de la liberté, ressemble à celui dont les satellites de la tyrannie sont armés. Que le despote gouverne par la TERREUR ses sujets abrutis; il a raison, comme despote: domptez par la TERREUR les ennemis de la liberté; et vous aurez raison, comme fondateurs de la République.

p. 359

Aussi, malheur à celui qui oseroit diriger vers le peuple la TERREUR qui ne doit approcher que de ses ennemis!

p. 362

Croiriez-vous que dans les pays où la superstition a exercé le plus d'empire, non contens de surchar-

ger les opérations relatives au culte, de toutes les formes qui pouvoient les rendre odieuses, on a répandu la TERREUR parmi le peuple, en semant le bruit qu'on alloit tuer tous les enfans au-dessous de dix ans et tous les vieillards au-dessus de soixante-dix ans?

p. 365

cet empressement à prôner des intrigues que le Comité de salut public a dû éloigner; cette TERREUR inspirée aux bons citoyens, cette indulgence dont on flatte les conspirateurs, tout ce système d'imposture et d'intrigue, dont le principal auteur est un homme que vous avez repoussé de votre sein, est dirigé contre la Convention nationale, et tend à réaliser les vœux de tous les ennemis de la France.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité

POUR L'EXCLUSION DE BRICHET ET DE SENTEX, pp. 369-372.

p. 372, *Correspondance politique*, n° 55, p. 229

que l'on vient ainsi faire des motions meurtrières et ourdies dans des repaires sectionnaires pour semer la TERREUR <...>

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité

Séance du 27 ventôse an II (17 mars 1794), 2<sup>e</sup> intervention

CONTRE LE DISCOURS DE ROUSSELIN DE SAINT-ALBIN SUR LA NOUVELLE CONSPIRATION, pp. 386-387.

p. 386, *Journal de Sablier*, n° 1208, p. 2

*Journal de Perlet*, t. IX, n° 545, p. 389

Il rappelle que les deux membres dont il a parlé, n'ont pas été chassés simplement pour avoir demandé le jugement des 61 détenus, mais pour avoir voulu porter la TERREUR dans le cœur des membres de la Convention, en demandant l'expulsion du Marais, et d'une faction nouvelle qu'on avoit grand soin de ne pas désigner, pour laisser sur cette matière une incertitude alarmante.

Fin ventôse an II

DISCOURS NON PRONONCÉ SUR LES FACTIONS, pp. 397-407.

p. 397, *Brouillon de discours*, s. d.

Les représentans du peuple sont-ils des inquisiteurs minutieux, chargés de fouiller dans la vie

privée des hommes, et de porter la TERREUR dans toutes les âmes faibles?

p. 406

La sollicitude des patriotes cherchait à deviner quelle était cette puissance invisible, qui continuait de porter des coups funestes à la liberté, quand tous ses ennemis étaient dans le silence et dans la TERREUR.

Séance du 11 germinal an II (31 mars 1794)

CONTRE LA COMPARUTION À LA BARRE DE DANTON, DÉTENU, pp. 412-418.

p. 414, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 192, p. 776

*Journal des Débats et Décrets*, n° 558, p. 182

Je n'ai vu dans les flatteries qui m'ont été faites, dans les caresses de ceux qui environnaient Danton, que des signes certains de la TERREUR qu'ils avaient conçue, avant même qu'ils fussent menacés.

p. 416, *Journal de la Montagne*, t. II, p. 1127

Mais tant de démarches, tant de caresses, n'ont servi qu'à me prouver la TERREUR dont les coupables étoient frappés.

Séance du 18 floréal an II (7 mai 1794)

SUR LES RAPPORTS DES IDÉES RELIGIEUSES ET MORALES AVEC LES PRINCIPES RÉPUBLICAINS, ET SUR LES FÊTES NATIONALES, pp. 442-465.

p. 444, *Rapport imprimé par ordre de la Convention nationale*

Le génie menace le despotisme alors même qu'il semble le caresser; il n'est plus guères défendu que par l'habitude et par la TERREUR, et surtout par l'appui que lui prête la ligue des riches, et de tous les oppresseurs subalternes qu'épouvante le caractère imposant de la Révolution française.

Séance du 22 prairial an II (10 juin 1794)

CONTRE TOUT AJOURNEMENT DU PROJET DE LOI PRÉSENTÉ PAR COUTHON, pp. 483-487.

p. 485, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 264, p. 1075

*Conservateur des principes républicains*, t. II, n° 12 et 13, pp. 341-345 et 348

qu'il n'est aucune de ses parties qui ne soit redigée pour le salut des patriotes et pour la TERREUR de l'aristocratie, conjurée contre la liberté.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité

Séance du 9 messidor an II (27 juin 1794)

CONTRE LES INTRIGUES ET LES CALOMNIES DE CERTAINS REPRÉSENTANTS DU PEUPLE, ET SUR L'AFFAIRE DE CATHERINE THÉOT, pp. 504-511.

p. 508 (2), *Gazette française*, 12 messidor, pp. 2467-2470

*Courrier républicain*, t. IV, n° 242, pp. 476-480

*Journal de Perlet*, n° 645, p. 232, n° 646, p. 240, n° 647, pp. 245-248, n° 648, pp. 252-253

*Messenger du soir*, n° 678, pp. 2-3 et n° 679, pp. 2-3

Peut-on nous faire croire aujourd'hui que le peuple est respecté quand ses représentans sont outragés; quand on imprime la TERREUR dans l'âme de la majorité de ces mêmes représentans? Je me trompe, la majorité n'est pas susceptible de TERREUR: le peuple est-il respecté, quand ceux qu'il a chargés de travailler à son bonheur, sont investis d'ennemis acharnés qui les menacent d'exercer contre eux le droit des poignards?

p. 511

Robespierre finit par adjurer la Société de se montrer encore dans cette circonstance ce qu'elle a toujours été: la TERREUR des traîtres et la plus ferme colonne de la République.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité

Séance du 13 messidor an II (1<sup>er</sup> juillet 1794)

SUR LES CALOMNIES DONT IL EST L'OBJET ET LES INTRIGUES AU SEIN DES COMITÉS DE GOUVERNEMENT, pp. 511-518.

pp. 516-517, *Gazette française*, 16 messidor, pp. 2484-2485, 17 messidor, p. 2488

*Messenger du soir*, n° 683, p. 1, et n° 686, pp. 2-3

*Courrier extraordinaire de l'Europe*, n° 15, p. 3

*Gazette historique*, n° 190, pp. 2-3

*Courrier républicain*, t. V, n° 246, pp. 29-31

*Mercure universel*, t. XLI, pp. 258-262

*Journal des Hommes libres*, 17 messidor, pp. 791-792

Où, a-t-il continué, je dénonce ici à tous les gens de bien, ces hommes qui, à l'exemple des Guadet, des Danton, des Hébert, travaillent à réveiller l'espoir de l'aristocratie, et à porter la TERREUR dans l'âme des patriotes, en un mot à perdre la République; car les patriotes et la patrie c'est la même chose.

Séance du 21 messidor an II (9 juillet 1794)

SUR LES INTRIGUES CONTRE LE GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE, pp. 518-524.

p. 522, *Journal de la Montagne*, t. III, n° 79, pp. 641-43  
*Gazette française*, 26 messidor, pp. 2524-25  
*Mercure universel*, XLI, 438-43  
*Courrier républicain*, t. V, n° 256, pp. 108-109  
*Conservateur des principes républicains*, n° 12 et 13, pp. 376-383  
*Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 300, p. 1228  
Ce qu'on voit tous les jours, ce qu'on ne peut se cacher, c'est qu'on veut avilir et anéantir la Convention par un système de TERREUR;

p. 523  
Tant que la TERREUR durera parmi les représentants, ils seront incapables de remplir leur mission glorieuse.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 26 messidor an II (14 juillet 1794)  
CONTRE FOUCHÉ, pp. 526-530.

p. 528, *Journal de la Montagne*, n° 80, pp. 649-650  
*Courrier républicain*, n° 258, p. 126, n° 259, p. 135  
*Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 303, p. 1239  
*Messenger du soir*, n° 696, p. 2;  
*Courrier de l'Égalité*, t. IX, n° 697 et 698, pp. 224, 231, 232  
*Gazette française*, 29 messidor, pp. 2536-2537  
*Nouvelles politiques* <...>, t. IV, n° 239, pp. 954-955  
*Mercure universel*, t. XLI, pp. 457-459  
*Journal des Hommes libres*, 29 messidor, p. 804, 30 messidor, pp. 843-844  
*Abréviateur universel*, n° 563, p. 2250  
Les moindres paroles contre cette espèce d'hommes, ont été regardées par eux comme des crimes, la TERREUR étoit le moyen dont ils se servoient pour forcer les patriotes au silence;

p. 529  
Il ne dira pas que ce sont les principes de la Convention qu'il a professés; l'intention de la Convention n'est pas de jeter la TERREUR dans l'âme des patriotes, ni d'opérer la dissolution des Sociétés populaires.

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 1<sup>er</sup> thermidor an II (19 juillet 1794)  
PREND LA DÉFENSE DU REPRÉSENTANT PROST, pp. 535-536.

p. 536, *Journal de la Montagne*, t. III, n° 85, p. 690  
*Courrier républicain*, t. V, n° 265, p. 181  
*Abréviateur universel*, t. V, n° 568, p. 2270  
*Mercure universel*, t. XLII, pp. 53-54  
*Gazette française*, 5 thermidor, p. 2561  
*Journal des Hommes libres*, 4 thermidor, pp. 856-857  
*Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 306, p. 1251  
Ceux-là voudroient voir prodiguer des dénonciations hasardées contre les représentants du peuple, exempts de reproches, ou qui n'ont failli que par erreur, pour donner de la consistance à leur système de TERREUR.

Séance du 8 thermidor an II (26 juillet 1794)  
CONTRE LES FACTIONS NOUVELLES ET LES DÉPUTÉS CORROMPUS, pp. 542-586.

p. 546, *Discours prononcé par Robespierre, à la Convention nationale, dans la séance du 8 thermidor* <...> trouvé parmi ses papiers par la commission chargée de les examiner  
Eh! quel est donc le fondement de cet odieux système de TERREUR et de calomnies? A qui devons-nous être redoutables, ou des ennemis ou des amis de la République?

p. 547  
Est-ce nous qui avons plongé dans les cachots les patriotes, et porté la TERREUR dans toutes les conditions? Ce sont les monstres qui nous ont accusés.

p. 549 (2)  
Paraître un objet de TERREUR aux yeux de ce qu'on révère et de ce qu'on aime, c'est pour un homme sensible et probe le plus affreux des supplices; le lui faire subir, c'est le plus grand des forfaits. Mais j'appelle toute votre indignation sur les manœuvres atroces employées pour étayer ces extravagantes calomnies.  
Partout les actes d'oppression avaient été multipliés pour étendre le système de TERREUR et de calomnie;

p. 553  
N'avez-vous pas remarqué que, pour vous isoler de la nation, ils ont publié à la face de l'univers que vous étiez des dictateurs régnant par la TERREUR, et désavoués par le vœu tacite des Français?

p. 559

Quand on eut formé cet orage de haines, de vengeances, de TERREUR, d'amour-propre irrités, on crut qu'il était temps d'éclater.

p. 560

Une juste indignation, comprimée par la TERREUR, fermentait sourdement dans tous les cœurs; une éruption terrible, inévitable, bouillonnait dans les entrailles du volcan, tandis que de petits philosophes jouaient stupidement sur sa cime avec de grands scélérats.

p. 570

C'est une étrange manière de protéger les patriotes de mettre en liberté les contre-révolutionnaires, et de faire triompher les fripons! C'est la TERREUR du crime qui fait la sécurité de l'innocence.

## 7.7 INDICE DELLE CONCORDANZE

### DI «LIBERTÉ CIVILE»

#### TOMO I

*DISCOURS SUR LES PEINES INFAMANTES, COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE DE METZ EN 1784*

Edizione del 1785 – note alle pp. 20-47 e appendici I, II, III, pp. 48-63.

p. 50

Dans toute Société bien constituée, il est des Tribunaux établis par les loix, pour juger les crimes suivant des formes invariables, faites pour servir de sauve-garde à l'innocence et de rempart à la LIBERTÉ CIVILE;

*ELOGE DE DUPATY*, pp. 155-181.

p. 169

Tandis que tous les bons citoyens gémissent à la vue des atteintes portées à la LIBERTÉ CIVILE, que les vrais magistrats désirent et cherchent un remède à tant de maux, M. DUPATY ne s'en tient point à des vœux stériles, il ose dénoncer à la nation les attentats de notre législation criminelle.

#### TOMO IV

N° 2 (24-25 mai 1792)

*SUR LA NÉCESSITÉ ET LA NATURE DE LA DISCIPLINE MILITAIRE*, pp. 49-60.

p. 51

Tant on étoit loin de deviner qu'elles étoient liées de toutes parts aux principes et aux intérêts de la LIBERTÉ CIVILE et politique, et que les hommes les moins propres à combiner tous ces rapports, à concilier les devoirs du soldat avec ceux du citoyen, n'étoient point ceux que des préjugés d'état et de naissance, que l'intérêt personnel devoit naturellement guider, plutôt que les maximes de la politique et de la philosophie.

*NOUVEL ATTENTAT CONTRE LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE ET CONTRE LES DROITS DU PEUPLE*, pp. 61-65.

p. 63

Je me reporte au tems où la LIBERTÉ CIVILE étoit respectée; où le despotisme et l'aristocratie cachotent,

dans la poussière, leurs fronts humiliés devant la majesté de la nation;

p. 64 (2)  
c'est directement et par la violation formelle des premiers principes de la LIBERTÉ CIVILE, qu'il a été attaqué. La dignité des représentans n'est qu'un éclat emprunté de la majesté du peuple; sans la LIBERTÉ CIVILE, la liberté politique n'est qu'une chimère ou plutôt celle-ci n'a d'autre objet que d'assurer l'autre, c'est-à-dire, de protéger la personne et la propriété de chaque citoyen.

N° 3 (31 mai 1792)

CONSIDÉRATIONS SUR L'UNE DES PRINCIPALES CAUSES DE NOS MAUX, pp. 77-99.

p. 96  
La justice, le bon sens, la LIBERTÉ CIVILE et politique, vous avez tout sacrifié à l'intérêt de votre ambition et à une lâche vengeance; vous aviez à vous plaindre de l'un des écrits dénoncés; et vous n'avez pas rougi d'être à la fois accusateurs, juges et parties.

N° 6 (22-23 juin 1792)

RÉPONSE DE M. ROBESPIERRE, CITOYEN FRANÇAIS, À MONSIEUR LAFAYETTE, GÉNÉRAL D'ARMÉE, pp. 165-190.

p. 168  
Remarquez bien, général, que je ne parle point ici de la LIBERTÉ CIVILE, de la probité, de l'honneur, qui ne permet point de menacer un individu de la vengeance d'une corporation armée, mais de la loi, mais de la constitution, dont le nom est sans cesse dans votre bouche.

N° 7 (29-30 juin 1792)

DEUXIÈME LETTRE DE M. ROBESPIERRE, À M. LAFAYETTE, SUR LES LETTRES DE M. LAFAYETTE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU ROI, pp. 195-219.

p. 207  
Quand la connoissance des lois, quand les principes de la LIBERTÉ CIVILE et politique, seront gravés dans tous les esprits, quand les lumières du peuple français seront au niveau du rôle sublime qu'il doit jouer parmi les nations libres;

p. 208  
C'est-là, qu'on réclame éternellement, mais toujours en vain, ces lois protectrices de la LIBERTÉ CIVILE et politique, que vous avez tant de fois violées; la punition exemplaire des grands coupables, que vous avez tant de fois favorisés;

TOMO VI

Séance du 30 septembre 1789 (soir)  
SUR L'AFFAIRE DE MARIENBOURG (suite), pp. 96-97.

p. 97, *Le Point du Jour*, t. III, n° 96, p. 174  
M. Robert-Pierre a défendu avec chaleur la cause de ces citoyens persécutés, et il désiroit que l'assemblée prononçât sur cet abus d'autorité qu'il regardoit comme un attentat à la LIBERTÉ CIVILE et politique.

Société des Amis de la Constitution  
Séance du 5 décembre 1790  
SUR L'ADMISSION DE TOUS LES CITOYENS DANS LA GARDE NATIONALE, pp. 612-655.

p. 631, *Discours sur l'organisation des gardes nationales par Maximilien Robespierre, Membre de l'Assemblée nationale*  
Pourquoi donc conserver ce corps qui ne sert qu'à augmenter la puissance redoutable du monarque aux dépens de la LIBERTÉ CIVILE?

p. 649, *Annales patriotiques et littéraires*, n° 497, p. 1036 (11 février 1791)  
il fait de tous les citoyens autant de soldats; il ne veut confier qu'aux citoyens-soldats la grande cause de la LIBERTÉ CIVILE:

Séance du 27 décembre 1790  
SUR L'ATTRIBUTION DES FONCTIONS DE POLICE AUX OFFICIERS DE GENDARMERIE (suite), pp. 677-680.

p. 680, *Le Point du jour*, t. XVII, pp. 497-500  
Le système de police, proposé par les deux comités de judicature et de constitution, porte sur une base essentiellement vicieuse et destructive de la LIBERTÉ CIVILE.

Séance du 30 décembre 1790  
SUR L'ATTRIBUTION DE FONCTIONS DE POLICE AUX OFFICIERS DE GENDARMERIE (suite), pp. 687-690.

p. 690, *Journal des Débats*, n° 563, p. 6  
Il ne faut pas que l'on ait à reprocher à la Constitution d'avoir, sur l'objet le plus essentiel aux

citoyens, leur LIBERTÉ CIVILE, surpassé l'injustice et l'arbitraire de l'ancien régime qu'elle a détruit.

## TOMO VII

Séance 20 janvier 1791

SUR L'ORGANISATION DE LA JUSTICE CRIMINELLE (suite), pp. 20-36.

p. 27, *Principes de l'organisation des Jurés, et réfutation du système proposé par M Dupont, au nom des Comités de Judicature & de Constitution, par Maximilien Robespierre député du Département du Pas-de-Calais à l'Assemblée Nationale*

Peut-être aussi serez-vous étonnés de ce qu'en même temps que l'on considère cette dernière espèce de Juges, comme les seuls capables de protéger suffisamment les droits de l'innocence & la LIBERTÉ CIVILE, on les mette ainsi sous la tutèle & sous la férule d'un Magistrat nommé pour douze ans.

p. 28

Je vois par-tout les principes de la justice & de l'égalité violés, les maximes constitutionnelles foulées aux pieds, la LIBERTÉ CIVILE pressée, pour ainsi dire, entre un accusateur public, un Commissaire du Roi, un Président & un procureur syndic <...>

p. 29

Tout le monde sait qu'ils ont poussé, à cet égard, les précautions jusqu'au scrupule, & qu'ils ont mieux aimé paroître affoiblir l'énergie & l'activité de la police, que d'exposer la LIBERTÉ CIVILE aux vexations de ses agens.

Séance du 2 avril 1791 (soir) (suite)

SUR LES TROUBLES DE NÎMES ET D'UZÈS, pp. 176-177.

p. 177, *Journal des Etats Généraux ou Journal Logographique*, t. XXIII, p. 464

*Archive parlementaire*, t. XXIV, p. 522

Sous peine de blesser la LIBERTÉ CIVILE, il faudroit dire: dans l'affaire qui est soumise à l'assemblée, il y a lieu à accusation contre tel ou tel;

Séance du 14 avril 1791

SUR L'ORGANISATION DE LA SÛRETÉ INTÉRIEURE DU ROYAUME, pp. 238-239.

p. 239, *Le point du Jour*, t. XXI, p. 196

M. Robespierre insistoit pour la discussion des articles du comité, afin de proscrire des dispositions si effrayantes pour la LIBERTÉ CIVILE. Société des Amis de la Constitution

Séance du 9 mai 1791

SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE, pp. 319-334.

p. 323, *Discours sur la liberté de la presse, prononcé à la Société des Amis de la Constitution le 11 mai 1791, par Maximilien Robespierre, Député à l'Assemblée Nationale et Membre de cette Société*

Elle renverse les premiers principes de la LIBERTÉ CIVILE, et les plus simples notions de l'ordre social.

Séance du 18 juin 1791

SUR LES TROUBLES DE BRIE-COMTE-ROBERT, pp. 500-509.

p. 506, *Le Point du Jour*, t. XXIII, n° 708, p. 278

M. Robespierre a dénoncé des attentats, qu'il a dit avoir été commis contre la LIBERTÉ CIVILE à Brie-Comte-Robert, par les chasseurs de Hainaut, à la réquisition de la municipalité.

Séance du 22 août 1791

Discussion du projet de Constitution (suite)

SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE, pp. 646-652.

p. 651, *Mercur universel*, t. VI, p. 375

*La liberté de la presse étant le boulevard de la LIBERTÉ CIVILE, elle ne peut être limitée, et les auteurs des écrits ne peuvent être poursuivi pour cause de leurs écrits*

## TOMO VIII

Séance du 10 février 1792

SUR LES MOYENS DE SAUVER LA PATRIE, pp. 157-190.

p. 159, *Discours de Maximilien Robespierre, sur les moyens de sauver l'Etat et la Liberté, prononcé à la société, le 10 fevr. 1792, l'an 4° de la liberté*

la même faction a dicté ce code militaire dont les dispositions sont combinées pour l'intérêt des praticiens qui l'ont rédigé, pour le despotisme, pour la perte de la LIBERTÉ CIVILE, et pour l'anéantissement de l'autorité des magistrats populaires, dans nos places frontières;

pp. 169-170

C'est sur le témoignage, c'est par l'influence des ministres et de leurs adhérens, cachés sous le masque du patriotisme, que furent rendus tous ces décrets rigoureux qui tuoient la LIBERTÉ CIVILE;



p. 177 (2)

La cour veut abatardir, opprimer, désespérer le peuple, et rallier sous ses étendarts la portion des citoyens les plus favorisés par la société. Réunissez-les par des loix justes et conformes aux principes de la morale; protégez la LIBERTÉ CIVILE menacée de toutes parts;

[...]

C'est trop de vouloir nous donner cette constitution et quelque chose de pis encore, en nous ôtant jusqu'à la LIBERTÉ CIVILE dont ils jouissent.

Séance du 15 février 1792, 2<sup>e</sup> intervention  
SUR LE RÔLE D'ACCUSATEUR PUBLIC, pp. 193-199.

p. 196, *Discours, prononcé par Maximilien Robespierre, à la société des amis de la constitution, le jour de l'installation du tribunal criminel du département de Paris*

et je m'applaudis de pouvoir donner ici pour garant de mes principes à cet égard, les opinions politiques que j'ai développées à cette occasion même dans l'assemblée constituante, lorsque je demandai moi-même que l'on restreignît cette autorité des accusateurs publics, qui, si elle tomboit dans des mains indignes, me paroissoit trop redoutable à la LIBERTÉ CIVILE;

p. 197

Je ne suis donc pas destiné à veiller sur cette portion intéressante de notre LIBERTÉ CIVILE et politique;

TOMO X

Séance du 5 nivôse an II (25 décembre 1793), 2<sup>e</sup> intervention  
SUR LES PRINCIPES DU GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE, pp. 272-282.

p. 274, *Rapport sur les principes du Gouvernement révolutionnaire, fait au nom du Comité de Salut Public, par Maximilien Robespierre*

Le gouvernement constitutionnel s'occupe principalement de la LIBERTÉ CIVILE: et le gouvernement révolutionnaire, de la liberté publique.

7.8 INDICE DELLE CONCORDANZE  
DI «LIBERTÉ POLITIQUE»

TOMO IV

N° 1 (19 mai 1792)

OBSERVATIONS SUR LES MOYENS DE FAIRE UTILEMENT LA GUERRE, pp. 15-27.

p. 18

Il ne suffit point ici de prendre des villes et de gagner des batailles: ce qui nous importe réellement, ce sont les conséquences de cette guerre pour notre LIBERTÉ POLITIQUE.

N° 2 (24-25 mai 1792)

SUR LA NÉCESSITÉ ET LA NATURE DE LA DISCIPLINE MILITAIRE, pp. 49-60.

p. 51

Tant on étoit loin de deviner qu'elles étoient liées de toutes parts aux principes et aux intérêts de la LIBERTÉ civile et POLITIQUE, et que les hommes les moins propres à combiner tous ces rapports, à concilier les devoirs du soldat avec ceux du citoyen, n'étoient point ceux que des préjugés d'état et de naissance, que l'intérêt personnel devoit naturellement guider, plutôt que les maximes de la politique et de la philosophie.

NOUVEL ATTENTAT CONTRE LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE ET CONTRE LES DROITS DU PEUPLE, pp. 61-65.

p. 64

La dignité des représentans n'est qu'un éclat emprunté de la majesté du peuple; sans la liberté civile, la LIBERTÉ POLITIQUE n'est qu'une chimère ou plutôt celle-ci n'a d'autre objet que d'assurer l'autre, c'est-à-dire, de protéger la personne et la propriété de chaque citoyen.

N° 3 (31 mai 1792)

CONSIDÉRATIONS SUR L'UNE DES PRINCIPALES CAUSES DE NOS MAUX, pp. 77-99.

p. 96

La justice, le bon sens, la LIBERTÉ civile et POLITIQUE, vous avez tout sacrifié à l'intérêt de votre ambition et à une lâche vengeance; vous aviez à

vous plaindre de l'un des écrits dénoncés; et vous n'avez pas rougi d'être à la fois accusateurs, juges et parties.

N° 5 (15-17 juin 1792)

LETTRE DE STRASBOURG, 5 JUIN, pp. 156-159.

p. 158

Il arriveroit alors que les brabançons pourraient prendre notre LIBERTÉ POLITIQUE pour une chimère, puisque la liberté individuelle dont elle ne peut être que le résultat, auroit été si injustement violée, et si cet événement arrivé à un étranger sur le sol de la liberté, reste impuni, publié dans son pays avec toutes les précautions qu'emploient les despotes dans pareilles circonstances, et confirmé par la déposition de celui même qui en est la victime, peut retarder, selon moi, l'opinion publique sur la révolution française, au moins pour dix ans, dans l'esprit du peuple, qui ne croira jamais à la justice d'une administration, d'après les procédés inhumains qu'il en a sous les yeux;

N° 7 (29-30 juin 1792)

DEUXIÈME LETTRE DE M. ROBESPIERRE, À M. LAFAYETTE, SUR LES LETTRES DE M. LAFAYETTE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU ROI, pp. 195-219.

p. 207

Quand la connoissance des lois, quand les principes de la LIBERTÉ civile et POLITIQUE, seront gravés dans tous les esprits, quand les lumières du peuple français seront au niveau du rôle sublime qu'il doit jouer parmi les nations libres;

p. 208

C'est-là, qu'on réclame éternellement, mais toujours en vain, ces lois protectrices de la LIBERTÉ civile et POLITIQUE, que vous avez tant de fois violées; la punition exemplaire des grands coupables, que vous avez tant de fois favorisés;

TOMO VI

Séance du 12 septembre 1789

SUR LA DURÉE DES ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES, pp. 77-79.

p. 78, *Journal des Débats*, t. II, n° 20, p. 3

M. Robespierre, appuyant cette opinion, a ajouté que, le Peuple ne pouvant faire ses Loix par lui-

même, il est juste de lui donner souvent l'exercice de son droit; que c'est le plus ferme appui de sa LIBERTÉ POLITIQUE.

Séance du 30 septembre 1789 (soir)

SUR L'AFFAIRE DE MARIENBOURG (suite), pp. 96-97.

p. 97, *Le Point du Jour*, t. III, n° 96, p. 174

M. Robert-Pierre a défendu avec chaleur la cause de ces citoyens persécutés, et il désiroit que l'assemblée prononçât sur cet abus d'autorité qu'il regardoit comme un attentat à la LIBERTÉ civile et POLITIQUE.

Séance du 25 janvier 1790

SUR LES CONDITIONS DE CENS EXIGÉES DES CITOYENS ACTIFS, pp. 200-213.

p. 204, *Le Point du Jour*, t. VI, n° 196, p. 184

Que répondrons-nous, ajoutoit-il, aux plus zélés partisans de la cause publique, quand ils nous diront: vous nous parlez de LIBERTÉ, et nous sommes réduits à la servitude POLITIQUE?

Séance du 7 avril 1790

SUR L'INSTITUTION DES JURÉS TANT AU CIVIL QU'AU CRIMINEL, pp. 307-319.

p. 316, *Journal de Versailles*, n° 163, p. 906

M. Robespierre a parlé après lui (M. de Lameth) en faveur de l'établissement actuel des jurés même au civil; il a été sur ce point plus loin que M. Barnave, et a soutenu que dès ce moment on pouvoit les établir et que sans eux il ne pouvoit y avoir ni LIBERTÉ POLITIQUE, ni liberté individuelle.

Séance du 14 décembre 1790

SUR LA SUPPRESSION DES OFFICIERS MINISTÉRIELS ET DES AVOCATS, pp. 659-673.

p. 667, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 349, pp. 1441-1442

s'il veut se mettre à ma place pour choisir mon défenseur et mon homme de confiance, sous le prétexte qu'il sera plus éclairé que moi, sur mes propres intérêts, alors loin d'établir la LIBERTÉ POLITIQUE, il anéantit la liberté individuelle, et appesantit à chaque instant sur nos têtes le plus ridicule et le plus insupportable de tous les jougs.

## TOMO VII

Séance du 10 avril 1791

*SUR LA DÉLIMITATION DES FONCTIONS MINISTÉRIELLES*, pp. 217-221.

p. 218, *Mercur universel*, t. II, p. 183-196

Que le ministre seul décide de toutes les causes des citoyens: on va jusqu'à attribuer au pouvoir exécutif le pouvoir judiciaire. Ainsi l'on n'attaque pas seulement la LIBERTÉ POLITIQUE, mais la liberté individuelle.

## TOMO VIII

Séance du 15 février 1792, 2<sup>e</sup> intervention

*SUR LE RÔLE D'ACCUSATEUR PUBLIC*, pp. 193-199.

p. 197, *Discours, prononcé par Maximilien Robespierre, à la société des amis de la constitution, le jour de l'installation du tribunal criminel du département de Paris* Je ne suis donc pas destiné à veiller sur cette portion intéressante de notre LIBERTÉ civile et POLITIQUE;

## 7.9 INDICE DELLE CONCORDANZE

DI «LIBERTÉ PUBLIQUE» NEL TOMO X

Séance du 25 août 1793, 2<sup>e</sup> intervention.

*AUX ENVOYÉS DES ASSEMBLÉES PRIMAIRES*, pp. 78-79.

p. 79, P.-V. Convention, t. XIX, p. 289

Enflammez le zèle des citoyens; prêchez la doctrine de la LIBERTÉ et de la morale PUBLIQUE;

Séance du 3 brumaire an II (24 octobre 1793), 1<sup>er</sup> intervention.

*CONTRE LA COMMUNICATION DES MOTIFS D'ARRESTATION DES SUSPECTS*, pp. 156-157.

pp. 156-157, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 35, p. 144

*Journal universel*, n° 1433, pp. 6041-6042

Sans doute il faut protéger la liberté individuelle; mais s'en suit-il qu'il faille, par des formes subtiles, laisser périr la LIBERTÉ PUBLIQUE?

Séance du 5 nivôse an II (25 décembre 1793), 1<sup>er</sup> intervention

*SUR LES PRINCIPES DU GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE*, pp. 272-282.

p. 274, *Rapport sur les principes du Gouvernement révolutionnaire, fait au nom du Comité du Salut Public, par Maximilien Robespierre*

Le gouvernement constitutionnel s'occupe principalement de la liberté civile: et le gouvernement révolutionnaire, de la LIBERTÉ PUBLIQUE.

p. 275

Il doit se rapprocher des principes ordinaires et généraux, dans tous les cas où ils peuvent être rigoureusement appliqués, sans compromettre la LIBERTÉ PUBLIQUE.

Fin ventôse an II

*DISCOURS NON PRONONCÉ SUR LES FACTIONS*, pp. 397-407.

p. 397, *Brouillon de discours, s. d.*

Quel autre guide peut nous diriger, dans de telles recherches, que les grands principes de la LIBERTÉ PUBLIQUE?

Séance du 24 prairial an II (12 juin 1794)

*CONTRE LES CONTINUEURS DE DANTON, D'HÉBERT ET AUTRES*, pp. 491-498.

p. 493, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 266, pp. 1084-1085  
*Conservateur des principes républicains...*, t. II, n° 12 et 13, pp. 356-364  
Oui, Montagnards, vous serez toujours le boulevard de la LIBERTÉ PUBLIQUE; mais vous n'avez rien de commun avec les intrigans et les pervers, quels qu'il soient.

Séance du 8 thermidor an II (26 juillet 1794)  
CONTRE LES FACTIONS NOUVELLES ET LES DÉPUTÉS CORROMPUS, pp. 542-586.

p. 558 (in nota), *Discours prononcé par Robespierre, à la Convention nationale, dans la séance du 8 thermidor...trouvé parmi ses papiers par la commission chargée de les examiner*  
La LIBERTÉ PUBLIQUE est violée, quand les ennemis du peuple français peuvent réduire ses représentans à l'impuissance de défendre ses intérêts;

p. 572  
Qu'importe que nos armées chassent devant elles les satellites armés des rois, si nous reculons devant les vices destructeurs de la LIBERTÉ PUBLIQUE?

p. 576  
Disons donc qu'il existe une conspiration contre la LIBERTÉ PUBLIQUE; qu'elle doit sa force à une coalition criminelle qui intrigue au sein même de la Convention;

## 7.10 INDICE DELLE CONCORDANZE DELLE COOCCORRENZE DI «TERREUR» - «BONHEUR»

### TOMO I

ŒUVRES POÉTIQUES DE MAXIMILIEN ROBESPIERRE, pp. 215-246.

#### POÉSIES DIVERSES

p. 242, *L'Homme champêtre*  
Il n'est point des remords la renaissante proie,  
Ni le crime, ni la TERREUR  
Ne troublent un moment son innocente joie.  
Chaque idée est pour lui l'image du BONHEUR;

### TOMO II

PLAIDOYERS POUR LE SIEUR DE VISSERY DE BOIS-VOLÉ (1783)

p. 144  
L'ignorant méprise les sciences; l'homme frivole ne les regarde gueres que comme des objets d'agrémens; l'homme qui pense y voit la source du BONHEUR de l'humanité et de la grandeur des Empires. Si l'agriculture et le commerce s'unissent pour augmenter les richesses des nations; si elles couvrent les mers de leurs flottes; si des armées invincibles portent au loin la TERREUR et la gloire de leur nom, tandis que la paix, l'abondance et les plaisirs règnent au sein de leurs florissantes Cités, c'est aux sciences qu'elles doivent tous ces bienfaits.

### TOMO VII

Séance du 27 avril 1791, 2<sup>e</sup> intervention  
SUR L'ORGANISATION DES GARDES NATIONALES  
SUR L'ADMISSION DANS LA GARDE NATIONALE DES CITOYENS DOMICILIÉS, pp. 261-277.

p. 270, *L'Ami du Roi* (Royou), n° 345, pp. 3-4  
Ce n'est pas en liant le monarque à la constitution, par les nœuds de l'amour, de l'intérêt, de la reconnaissance, de son propre BONHEUR, c'est par la TERREUR seule, qu'il prétend enchaîner le pouvoir exécutif c'est en fomentant toujours d'injustes défiances; c'est en entretenant une lutte, une rivalité continuelle entre les deux forces armées, qu'il s'imagine établir la paix et l'union: c'est

d'après cette origine sublime, qu'il a conçu le plan et l'organisation de la garde nationale.

## TOMO X

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 9 messidor an II (27 juin 1794)  
CONTRE LES INTRIGUES ET LES CALOMNIES DE CERTAINS  
REPRÉSENTANTS DU PEUPLE, ET SUR L'AFFAIRE DE CATHE-  
RINE THÉOT, pp. 504-511.

p. 508 (2), *Gazette française*, 12 messidor, pp. 2467-2470

*Courrier républicain*, t. IV, n° 242, pp. 476-480  
*Journal de Perlet*, n° 645, p. 232, n° 646, p. 240, n° 647, pp. 245 à 248, n° 648, pp. 252-253  
*Messenger du soir*, n° 678, pp. 2-3 et n° 679, pp. 2-3  
Mais je reviens à notre situation. Serions-nous donc comme le peuple romain, qui, triomphant des rois au-dehors, étoit toujours opprimé au-dedans par l'aristocratie. Peut-on nous faire croire aujourd'hui que le peuple est respecté quand ses représentans sont outragés; quand on imprime la TERREUR dans l'âme de la majorité de ces mêmes représentans? Je me trompe, la majorité n'est pas susceptible de TERREUR: le peuple est-il respecté, quand ceux qu'il a chargés de travailler à son BONHEUR, sont investis d'ennemis acharnés qui les menacent d'exercer contre eux le droit des poignards?

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 21 messidor an II (9 juillet 1794)  
SUR LES INTRIGUES CONTRE LE GOUVERNEMENT RÉVOLU-  
TIONNAIRE, pp. 518-524.

p. 523, *Journal de la Montagne*, t. III, n° 79, pp. 641-43

*Gazette française*, 26 messidor, pp. 2524-25  
*Mercur universel*, XLI, 438-43  
*Courrier républicain*, t. V, n° 256, pp. 108-109  
*Conservateur des principes républicains*, n° 12 et 13, pp. 376-383  
*Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 300, p. 1228

Tant que la TERREUR durera parmi les représentans, ils seront incapables de remplir leur mission glorieuse. Qu'ils se rallient à la justice éternelle, qu'ils déjouent les complots par leur surveillance; que le fruit de nos victoires soient la liberté, la paix, le BONHEUR et la vertu.

## 7.11 INDICE DELLE CONCORDANZE DELLE COOCCORRENZE DI «TERREUR» - «HEUREUX»

## TOMO VIII

Séance du 15 février 1792, 2<sup>e</sup> intervention  
SUR LE RÔLE D'ACCUSATEUR PUBLIC, pp. 192-199.

pp. 198-199, *Journal débats et corresp. Sté Amis de la Constitution*, n° 144

*Mercur universel*, 21 février 1792, p. 326

*Le Diplomate*, n° 2, p. 4

Ceux qui ont dit que je serais la TERREUR des aristocrates se trompent: comme magistrat, je dois sans prévention faire agir la loi dont je serai l'organe et je déclare que le jour le plus HEUREUX pour moi, ce serait celui où je trouverais le plus acharné de mes ennemis, c'est-à-dire le plus grand ennemi de la liberté, que je pourrais regarder comme tel, si, dis-je, je trouvais mon ennemi en butte à la prévention, prêt à succomber, ce serait pour moi le jour le plus HEUREUX que celui où, en répandant la lumière sur les faits, il me serait donné de l'arracher à la mort ou l'opprobre.

p. 199, *La Rocambole des Journaux*, t. III, n° 16, p. 248

Ceux, ajoute-t-il, qui ont dit qu'en qualité d'accusateur public, je serais la TERREUR des Aristocrates se trompent; le jour le plus HEUREUX pour moi serait celui où je pourrais en arracher quelqu'un à la mort ou à l'opprobre <...> tel le lion s'étant fait Roi des bêtes sauvages et voulant qu'on le crût juste et équitable vivoit d'abord parmi elles en rusé matois, et leur rendoit la justice sans acception; mais il finit par les dévorer.

7.12 INDICE DELLE CONCORDANZE DELLE  
COCCORRENZE DI  
«MONARCHIE» - «RÉPUBLIQUE»

TOMO I

DISCOURS SUR LES PEINES INFAMANTES, COURONNÉ PAR  
L'ACADÉMIE DE METZ EN 1784, pp. 5-77.

Edizione del 1784, pp. 20-47.

p. 26

Tout le monde scait que l'Angleterre, qui malgré le nom de MONARCHIE, n'en est pas moins par sa constitution une véritable RÉPUBLIQUE a secoué le joug de l'opinion qui fait l'objet de nos recherches.

TOMO IV

N° 1 (19 mai 1792)

EXPOSITION DE MES PRINCIPES, pp. 5-15.

p. 9

Est-ce dans les mots de RÉPUBLIQUE ou de MONARCHIE que réside la solution du grand problème social? Sont-ce les définitions inventées par les diplomates pour classer les diverses formes de gouvernement qui font le bonheur et le malheur des nations, ou la combinaison des lois et des institutions qui en constituent la véritable nature?

p. 11

Alors tous les esprits fermentèrent; le seul mot de RÉPUBLIQUE jeta la division parmi les patriotes, donna aux ennemis de la liberté, le prétexte qu'ils cherchoient, de publier qu'il existoit en France un parti qui conspiroit contre la MONARCHIE et la constitution;

TOMO V

PREMIÈRE SÉRIE

N° 9 (13 décembre 1792)

EXTRAIT DE LA LETTRE DE DUBOIS CRANCÉ À SES COMMENTTANS, pp. 130-135.

p. 130

Pour en imposer au peuple, on a changé les mots; ceux que l'on traitait ci-devant de *factieux*, de *répu-*

*blicains*, étoient, il y a un mois, des *anarchistes*, des *désorganisateur*s. On a déjà abandonné ces dénominations, parce qu'on a senti que le peuple réfléchiroit que, pour créer une RÉPUBLIQUE, il falloit *désorganiser* la MONARCHIE; et que, par conséquent, voulant la république, il chéreroit les *désorganisateur*s.

SUITE DU TABLEAU DES OPÉRATIONS DE LA CONVENTION NATIONALE, pp. 135-139.

p. 136.

Il falloit le juger par les principes du droit des gens; on le juge par des formes, qui n'appartiennent ni à la loi naturelle ni à des lois antécédentes: mais qui sont un mélange équivoque, monstrueux de l'un et de l'autre. On le juge, non selon l'esprit de la RÉPUBLIQUE, mais selon les préjugés de la MONARCHIE.

DEUXIÈME SÉRIE

N° 1 (5 janvier 1793)

LETRE DE MAXIMILIEN ROBESPIERRE À MM. VERGNIAUD, GENSONNÉ, BRISSOT ET GUADET SUR LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE ET SUR LEUR SYSTÈME DE L'APPEL DU JUGEMENT DE LOUIS CAPET, pp. 189-204.

p. 194

On sait que toute votre ambition étoit de régner sous le nom de Louis, en devenant ses ministres. Vous êtes véhémentement soupçonnés de préférer les vices de la MONARCHIE aux mœurs de la RÉPUBLIQUE.

N° 2 (10 janvier 1793)

OPINION DE CAMILLE DESMOULINS, DÉPUTÉ DE PARIS À LA CONVENTION NATIONALE, SUR LA QUESTION DE L'APPEL AU PEUPLE, DANS LE PROCÈS DE LOUIS XVI, pp. 211-223.

p. 211

La France sera-t-elle une RÉPUBLIQUE, ou cherchera-t-elle dans la MONARCHIE, le repos de sa lassitude des trahisons éternelles de ses représentants? Ferons-nous partie de la MONARCHIE prussienne ou autrichienne, ou la France ne sera-t-elle démembrée qu'en RÉPUBLIQUES fédératives? Paris, pour prix de son civisme et de ses sacrifices, nagera-t-il dans le sang? Allez-vous décréter son entière destruction, la dépopulation des 84 départemens, et peut-être 50 ans de guerres civiles? Sera-ce une question si les fondateurs de la RÉPUBLIQUE ne sont pas dignes de mort?



p. 213

Il étoit donc vrai de dire que nous devinmes une RÉPUBLIQUE en 1789, comme il semble vrai de dire que nous voilà redevenus une MONARCHIE en 1793, puisque reconnoissant tous que Louis fût un traître et le condamnant à mort, vous lui réservez l'appel au peuple, comme si les autres malfaiteurs, les autres conspirateurs, ses égaux en droits, pouvoient appeler au peuple.

p. 214

Ou le peuple veut la RÉPUBLIQUE, ou il ne la veut pas. Pourquoi, quand il s'agit de poursuivre un scélérat convaincu de mille forfaits, comme eux-mêmes l'avouent, cet appel nominal de la nation qu'ils n'ont pas demandé, quand il s'est agi de changer son gouvernement, et de déraciner une MONARCHIE de 15 siècles?

p. 217

ou aristocrates qui, n'espérant plus de l'ennemi du dehors, attendent tout de l'ennemi du dedans, et se rendent dans leurs sections, ou émigrés qui rentrent de toutes parts, dont Paris est plein, et qui dépouillés de tout, combattront en désespérés, pour le retour de la MONARCHIE et de leur fortune. Allez dans les lieux publics, entendez comme ils ont déjà repris toute leur audace du mois de juillet 1792, comme ils traitent la Convention d'assemblée de brigands et de scélérats; comme ils répètent que la RÉPUBLIQUE n'est que provisoire;

p. 223

Quel espoir peut concevoir le peuple, qui, malgré les milliards de la vente des biens du clergé et des émigrés, voit qu'il est plus foulé de l'impôt sous la RÉPUBLIQUE, que sous la MONARCHIE?

NOTE DE POULTIER, DÉPUTÉ DU NORD DANS SON OPINION SUR LA MÊME AFFAIRE INSÉRÉE PAR CAMILLE DESMOULINS À LA SUITE DE SON OPINION, pp. 224-225.

p. 225

c'est ce Brissot, grand-maître de l'ordre des intrigans et des tartuffes, dont on ne peut expliquer la conduite et les écrits, tantôt républicains quand il n'y avoit point de RÉPUBLIQUE, et aujourd'hui royalistes, quand il n'y a plus de MONARCHIE, tantôt jacobins, quand les jacobins étoient les plus foibles, et aujourd'hui feuillans, quand les jacobins sont les plus forts, qu'en convenant qu'il est vendu à Pitt, comme le général Dillon affirmoit,

il y a trois ans, à la tribune de l'assemblée nationale, qu'il en avoit des preuves et en reconnoissant qu'il est encore l'agent de Pitt,

TOMO VII

Société des Amis de la Constitution

Séance du 10 avril 1791 (suite)

SUR LA DÉLIMITATION DES FONCTIONS MINISTÉRIELLES, pp. 217-221.

p. 220, *Mercur universel*, t. II, pp. 183-196

mais je demande si l'on voudra encore, par cet examen, nous accuser nous, les amis de la constitution, de vouloir renverser la MONARCHIE? Je demande qui de nous lui porte le plus d'atteintes ou de ceux qui ont formé ce projet, ou de nous qui nous opposons à ce qu'on anéantisse la MONARCHIE pour rétablir le despotisme? Renverser la MONARCHIE, comme si moi, j'étais assez insensé pour vouloir détruite le gouvernement, qui, seul peut convenir à un grand peuple, et assurer ses droits et sa prospérité; comme si j'étois plus jaloux du gouvernement de Pologne, que de celui de Russie ou de Venise? Et ce sont ces mots de RÉPUBLIQUE, de MONARCHIE, que l'on vient sans cesse opposer aux principes, à la raison, aux droits sacrés des peuples.

Société des Amis de la Constitution

Séance du 13 juillet 1791

SUR L'INVIOLABILITÉ ROYALE, pp. 551-553.

p. 552, *Journal des Débats des Amis de la Constitution*, n° 26, p. 2

On m'a accusé, au sein de l'assemblée, d'être républicain, on m'a fait trop d'honneur, je ne le suis pas. Si on m'eût accusé d'être monarchiste, on m'eût déshonoré, je ne le suis pas non plus. J'observerai d'abord que pour beaucoup d'individus les mots de RÉPUBLIQUE et de MONARCHIE sont entièrement vides de sens. Le mot RÉPUBLIQUE ne signifie aucune forme particulière de gouvernement, il appartient à tout gouvernement d'hommes libres, qui ont une patrie. Or, on peut être libre avec un monarque comme avec un sénat. Qu'est-ce que la constitution française actuelle, c'est une RÉPUBLIQUE avec un monarque. Elle n'est donc point MONARCHIE ni RÉPUBLIQUE, elle est l'un et l'autre.

p. 553, *Journal de la Cour et de la Ville*, n° 17, p. 133  
Le philosophe Roberts <...> a dit vendredi dernier à la tribune des Jacobins, qu'il ne vouloit ni MONARCHIE ni RÉPUBLIQUE.

#### TOMO VIII

Séance du 11 janvier 1792  
SUR LA GUERRE (suite), pp. 95-116.

p. 115, *Annales monarchiques, philosophiques, politiques et littéraires*, n° 319  
Cependant M. Roberspierre, toujours fidèle à ses principes, et digne héritier des vertus de ce Coton, qui ne voulut pas survivre à la chute de la RÉPUBLIQUE romaine, trouve encore des motifs de triomphe ou de consolation dans son patriotisme. S'il faut que son parti soit vaincu, s'il faut que la *jacoquinère* périsse, il faut aussi qu'elle s'enterre sous les ruines de la MONARCHIE;

#### TOMO IX

Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité  
Séance du 23 janvier 1793  
ÉLOGE FUNÈBRE DE MICHEL LEPELETIER, pp. 255-259.

p. 258, *Jal des débats et correspond... Sté des Jacobins* (corresp.), n° 159, p. 1  
Nous avons résolu d'ajouter aux témoignages de la douleur publique les monuments particuliers de notre propre douleur: nous saurons expier, par les honneurs rendus à la vertu civique, ceux que l'intrigue et l'erreur prostituèrent jadis au charlatanisme et à l'imposture. Le défenseur de la MONARCHIE les usurpa; restituons-les au martyr de la RÉPUBLIQUE;

Séance du 28 mai 1793  
CONTRE BRISSOT ET LES «HOMMES CRIMINELS», pp. 532-535.

p. 534, *Journal des débats et décrets*, n° 253, p. 410  
*Auditeur national*, n° 250, p. 6  
On parle d'une faction régicide qui veut établir la RÉPUBLIQUE sur les ruines de la MONARCHIE. Si ces républicains existent, il faut avouer qu'ils sont bien fous.

#### TOMO X

Séance du 17 pluviôse an II (5 février 1794)  
SUR LES PRINCIPES DE MORALE POLITIQUE QUI DOIVENT GUIDER LA CONVENTION NATIONALE DANS L'ADMINISTRATION INTÉRIEURE DE LA RÉPUBLIQUE, pp. 350-367.

p. 352

Nous voulons substituer [...] toutes les vertus et tous les miracles de la RÉPUBLIQUE, à tous les vices et à tous les ridicules de la MONARCHIE.

[...]  
Quelle nature de gouvernement peut réaliser ces prodiges? Le seul gouvernement démocratique ou républicain: ces deux mots sont synonymes, malgré les abus du langage vulgaire; car l'aristocratie n'est pas plus la RÉPUBLIQUE que la MONARCHIE.

Séance du 18 floréal an II (7 mai 1794)  
SUR LES RAPPORTS DES IDÉES RELIGIEUSES ET MORALES AVEC LES PRINCIPES RÉPUBLICAINS, ET SUR LES FÊTES NATIONALES, pp. 442-465.

p. 447, *Rapport imprimé par ordre de la Convention nationale*

Que conclure de tout ce que je viens de dire? Que l'immoralité est la base du despotisme, comme la vertu est l'essence de la RÉPUBLIQUE.

La Révolution, qui tend à l'établir, n'est que le passage du règne du crime à celui de la justice; de là les efforts continuels des rois ligués contre nous et de tous les conspirateurs, pour perpétuer chez nous les préjugés et les vices de la MONARCHIE.

Séance du 24 prairial an II (12 juin 1794)  
CONTRE LES CONTINUEURS DE DANTON, D'HÉBERT ET AUTRES, pp. 491-498.

p. 498, *Correspondance politique*, n° 101, p. 418  
on veut nous guillotiner, mais nous en ferons guillotiner bien d'autres; enfin qu'il vaudrait mieux que les partisans de la faction d'Orléans, siégeassent encore parmi eux, que de voir la Convention partagée entre les amis de la RÉPUBLIQUE et la MONARCHIE.